LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL LVII — NO 300

MONTRÉAL, MARDI, 27 DÉCEMBRE 1966

MÉTÉOROLOGIE

Clair avec périodes nuageuses et quelques chutes de neige. Vents de 15 à 20 milles.
Max. la nuit dernière : 10
Maximum aujourd'hui : 20

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR

S. JEAN
apôtre et évangéliste

F. PILON
INC.
Fournitures de bureau

Le Québec est enseveli sous plus de 15 pouces de neige

• Dorval, paralysé • Circulation durement affectée • Nombreux accidents

La province de Québec se remet lentement de sa première tempête de neige de la saison. A Montréal même, de samedi soir, veille de Noël, à hier matin, il est tombé 15.4 pouces de neige.

L'aéroport international de Dorval, fermé durant la journée de dimanche, a repris ses activités hier matin, tandis que des milliers de citoyens entreprenaient la lutte contre les amoncellements de neige. Les trains et les autobus ont enregistré des retards considérables dans plusieurs régions.

Plusieurs familles ont dû remettre les visites à la parenté, le jour de Noël, tandis que les quelques braves qui se hasardaient sur les routes glissantes devaient circuler à une vitesse fort réduite.

Dès les premières heures de la matinée de Noël, le service de la voie publique a mis à l'ouvrage tout l'appareillage des rudes hivers. Au total, selon un porte-parole du service, quelque 2,000 hommes et pièces d'équipement ont envahi les rues de la métropole pour les dégager le plus rapidement possible.

Survenue sans crier gare, au début d'un long congé qui s'annonçait sans surprise, la tempête a écourté sensiblement les festivités de nombreux travailleurs. Hier, les ouvriers terminaient le déblaiement des rues de la ville et le chargement des tas de neige devait se faire partout au cours de la nuit, afin que les Montréalais retrouvent dès ce matin l'achalandage habituel des rues animées.

Sans que l'on ait de chiffres précis, il semble que le métro ait connu un surcroît de popularité au cours de la fin de semaine : il fait toujours presque chaud sous terre !

Quelque mille voyageurs venant d'Europe et des Antilles, et se dirigeant vers New York, ont dû passer la journée de Noël dans des hôtels de Montréal, aux frais des lignes aériennes.

Quinze envolées à destination de l'aéroport Kennedy ont été dirigées vers Montréal, la veille de Noël, alors que la tempête se faisait sentir dans la métropole américaine.

Les rafales se déplacèrent rapidement vers Montréal de sorte que les voyageurs ont été retenus dans cette ville jusqu'à lundi matin.

La neige qui tombait en rafales, poussée par des vents violents, a causé une longue litanie d'accidents divers et de pannes; mais il y eut peu de tragédies routières, au cours de ce long congé, la circulation étant réduite au strict minimum et fort lente presque partout. Les grandes routes, assez dégagées, étaient glissantes.

L'est du Québec a aussi eu sa large part de rafales et de bourrasques et les vents ont atteint une vélocité de 55 milles à l'heure.

A Québec, une inondation a causé de lourds dommages dans la basse-ville, dans les rues situées près du fleuve. Sous la violence du vent, les glaces se sont accumulées sur les quais et des rues ont été recouvertes de deux pieds d'eau. Plusieurs caves ont été inondées.

Le service des incendies a été appelé à prêter main-forte aux usagers des traversiers entre Québec et Lévis. On a aussi réclamé l'aide des pompiers pour aider les clients d'un restaurant cerné par les eaux.

Les eaux ont d'autre part envahi la route principale de la Gaspésie, dans la région de Matane.

A Québec comme à Montréal, la tempête a paralysé pendant plusieurs heures les services aériens et maritimes, et a causé de nombreux retards sur les lignes ferroviaires.

Le déblaiement des rues de la capitale, commencé tôt lundi matin, s'est fait beaucoup plus facilement qu'à l'ordinaire.

Le temps était ensoleillé presque partout hier, mais la météo prévoyait quelques chutes de neige pour la nuit.

La tempête s'est déplacée progressivement vers le golfe et le Nouveau-Brunswick. La température doit se maintenir au froid dans la majeure partie de la province.

Vietnam : la trêve à peine finie, l'aviation américaine reprend les bombardements du Nord

Quelques heures après la fin de la trêve de 48 heures, un petit groupe de chasseurs bombardiers américains a effectué hier après-midi un bref raid près de Hanoï.

Trois ou quatre violentes explosions ont donné l'alerte à 2 heures 20 avant que les tirs de la DCA — immédiatement dense — puis les sirènes ne préviennent les habitants de l'incursion. La radio est restée muette sur l'éloignement du lieu où ont opéré les appareils américains, mais le raid semble avoir été effectué dans un rayon de 10 milles. Aucun indice visible du centre de la capitale n'a pu fournir d'indication sur l'objectif visé.

L'alerte a surpris notamment les membres de la commission internationale de contrôle au moment où prenait fin une réception offerte par la délégation canadienne à l'occasion de Noël et de la fin de l'année. La fin de l'alerte a été donnée 10 minutes après les explosions.

Annonçant, hier matin, qu'un avion américain avait été abattu le jour de Noël par la défense anti-aérienne de Hanoï, le journal "l'Armée du Peuple" a souligné la "vigilance" de la capitale. Depuis plus d'un mois, écrit-il, l'impérialisme américain mène grand bruit sur sa "bonne volonté", mais au cours des deux jours de la trêve, il a envoyé successivement des appareils violer la surface aérienne d'un grand nombre de provinces et plus cyniquement encore, violer en plein jour l'espace aérien de la capitale pendant la fête de Noël.

Selon la version officielle nord-vietnamienne, l'aviation américaine a fait deux incursions d'"espionnage" dans le ciel de Hanoï le jour de Noël, tandis qu'elle a multiplié le 24 décembre les vols de reconnaissance au-dessus de la partie nord du Nord-Vietnam.

Déception du pape

Au Vatican, on apprenait en soirée que l'annonce de la reprise des opérations avait profondément attristé le pape qui avait espéré jusqu'au dernier moment une prolongation de la trêve de Noël.

L'état-major américain avait nettement indiqué qu'il était opposé à toute prolongation de l'arrêt des hostilités. Hier soir, au cours d'une interview accordée à la télévision américaine, le commandant en chef des forces américaines au Vietnam, le général Westmorland a déclaré par ailleurs "que d'autres trouves seront nécessaires au Vietnam". "Il faut nous préparer pour ce que les communistes appellent une guerre prolongée, a-t-il ajouté. Le temps alors ne se mesure pas en mois mais plutôt en années."

81 incidents

SAIGON — Il y a eu 81 incidents durant les 48 heures de la trêve de Noël au Sud-Vietnam. Vingt-trois d'entre eux ont été "significatifs", a déclaré hier le porte-parole militaire américain. Mais, de même que le représentant civil de la mission américaine au Vietnam, il s'est refusé à "caractériser" ces incidents et à en faire porter la responsabilité au Vietcong.

"Nous examinons les rapports sur ces incidents. Nous ignorons quand nous pourrons rendre publiques nos conclusions" a déclaré M. Jack Stuart, porte-parole de l'ambassade américaine.

De son côté, le porte-parole sud-vietnamien a signalé que 41 incidents avaient été enregistrés par les troupes gouvernementales au cours de la trêve de Noël. Ces quarante et un incidents sont compris dans le chiffre cité par le porte-parole américain.

Le premier accrochage important depuis la reprise normale des opérations après la nuit de Noël a mis aux prises, lundi matin, des unités australiennes et des éléments de réguliers Vietcong sur la route du Cap Saint-Jacques, près de Baria.

Voir page 2 : Vietnam

L'affaire du "Der Spiegel"

Le général allemand n'aurait pas autorisé les deux exécutions

HANOVRE — Les deux matelots allemands déserteurs, Bruno Dorfer et Rainer Beck, exécutés cinq jours après l'armistice de 1945 par un peloton de la Wehrmacht, dont les armes avaient été fournies par les autorités militaires canadiennes, n'auraient pas été tués avec l'approbation de l'ancien chef d'état-major du trentième corps d'armée allemand, le général en retraite Sapauschke. Ce dernier a nié, vendredi à Hanovre, la version des faits, donnée il y a quelques jours devant le parlement d'Ottawa par M. Hellyer, ministre canadien de la défense. M. Hellyer avait reconnu que l'armée canadienne avait prêté les armes nécessaires à l'exécution, mais seulement après la signature par le général Sapauschke des arrêts de mort des deux soldats.

Un sombre congé de Noël

Plus de 80 personnes sont mortes de façon tragique au Canada

Au moins 84 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Canada au cours du long congé de la fête de Noël.

Au début de la soirée hier soir, l'Ontario et le Québec venaient en tête du bilan, chaque province ayant enregistré 22 morts.

Voici une liste partielle des décès accidentels survenus dans la province depuis vendredi soir dernier.

Quatre membres de la même famille, soit le père, la mère et deux enfants, ont péri dans une collision d'autos, près de St-Nicéphore, dans les Cantons de l'Est. Le nom du père est Glory Bourdon, 36 ans, de St-André. Une autre personne a été grièvement blessée dans l'accident.

Pierre et Luc Laflamme, âgés respectivement de 16 et 15 ans, sont morts dans un accident impliquant deux voitures non loin de leur domicile, à Acton Vale. Une autre personne a subi de graves blessures.

Jean-Hugues Bédard, âgé de 35 ans, maire de St-Louis, et Paul-Henri Mathieu, de Ste-Germaine, sont morts dans un accident de la circulation près de Beauceville. Trois autres personnes ont été grièvement blessées.

André Labelle, âgé de 20 ans, de Ville d'Anjou, constable de la Sûreté provinciale, et une autre personne, sont morts à la suite d'une collision entre deux autos, à Papineauville.

André Hébert, 23 ans, du Cap-de-la-Madeleine, a péri dans une collision routière à Kamouraska, dans le Bas-du-Fleuve. Trois autres voyageurs ont subi des blessures.

Gérald Bourgouin, 20 ans, de Rouyn, a perdu le contrôle de son automobile et cette dernière a plongé dans une rivière près de Rouyn.

Louis Desgagnés, 14 ans, a été heurté à mort par une auto à St-Jean-Eudes.

Mario Gagnon, 5 ans, de St-Prime, a été heurté à mort par une automobile, près de Chicoutimi.

Jean-Claude Blais, 26 ans, de St-Georges, a été heurté à mort par une auto alors qu'il marchait sur la route, près de St-Georges de Beauce.

Clément Michaud, 66 ans, a été heurté à mort par une auto près de son domicile, dans le nord de Montréal.

Commodore Patenaude, un infirme, âgé de 47 ans, est mort dans l'incendie de sa demeure, à Montréal. Le feu aurait été causé par une chaufferette portative.

Brian Maguire, 36 ans, a péri dans l'incendie de sa maison, à Montréal.

Les deux fils de Lionel Soucy, José, 4 ans, et Alain, 12 ans, ont péri dans l'incendie de la demeure familiale, près de Mont-Laurier.

D'autre part, à Québec, le feu a causé des dommages évalués à $70,000 dans une section du pavillon Parent, qui loge quelque 225 étudiants, sur le campus de l'université Laval, à Sillery.

Les flammes ont fait irruption dans une chambre du sixième étage. Les dégâts ont surtout été causés par la fumée et l'eau.

Un porte-parole de l'institution a fait savoir que tout sera remis en ordre avant le retour des étudiants au début de janvier. Personne n'a été blessé au cours du sinistre qui a duré deux heures.

Spellman : pas d'autre solution que la victoire

SAIGON. — C'est en citant Radio-Moscou, que la radio des forces armées américaines a rapporté hier les paroles prononcées samedi soir par le cardinal Spellman, archevêque de New York, qui est âgé de 78 ans.

Dans un sermon, le cardinal Spellman avait déclaré que "toute autre solution qu'une victoire était inconcevable", au Vietnam.

Le prélat avait à plusieurs reprises répété que la guerre menée au Vietnam par les Etats-Unis, "ce samaritain des nations", était pour la défense "de ce que nous appelons la civilisation". "La guerre au Vietnam est, je le crois, une guerre pour la défense de la civilisation".

Le cardinal, dans une phrase moins claire, avait également déclaré que "nous ne pouvons pas gagner une guerre à moitié".

A l'issue de l'office religieux, au cours duquel plusieurs soldats et officiers ont communié, le cardinal Spellman aurait déclaré notamment : "Il est certain que nous n'avons pas cherché cette guerre, elle nous a été imposée et nous ne saurions céder à la tyrannie. Comme l'ont dit notre président et notre secrétaire d'Etat, on ne gagne pas une guerre à demi. C'est pourquoi nous prions pour que la victoire nous soit bientôt acquise, cette victoire que nous appelons tous de nos voeux, au Vietnam et dans le reste du monde".

"Comme vous le savez, nos dirigeants ont offert de s'engager sur la voie de la négociation, mais leurs offres ont été rejetées avec dédain. Car ceux qui nous combattent n'ont aucun respect de la vie humaine alors que, pour nous autres, Américains, la vie humaine est le bien le plus précieux."

"En cette veille de Noël, a ajouté le cardinal, j'ai l'avantage de me trouver parmi vous et de partager ainsi votre lutte. Nous devons gagner de manière à préserver ce que nous savons être la civilisation."

Embarras au Vatican

CITE DU VATICAN. — Les déclarations faites au Sud-Vietnam par le cardinal Spellmann, suscitent aucun commentaire dans les milieux religieux du Vatican, où l'on peut cependant déceler un embarras certain au lendemain du nouvel appel du Souverain pontife à l'armistice et à la négociation.

Certains observateurs font valoir cependant qu'il faudrait se garder de porter un jugement hâtif avant de connaître le texte intégral des déclarations du prélat. Ils soulignent en outre qu'il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles le cardi-

Voir page 2 : Spellman

Le cardinal Spellman de l'archidiocèse de New York a célébré sa première messe au Vietnam, la veille de Noël, devant 5,000 militaires entassés au camp de Long Binh, à 18 milles de Saigon. (Photo UPI)

De la cathédrale d'Hanoï au ranch du Texas, on a célébré Noël . . . !

Dans la cathédrale d'Hanoï, quinze cents fidèles vietnamiens, jeunes et vieux, ont assisté à la messe de minuit la plus étrange et sans doute aussi la plus émouvante célébrée dans le monde en 1966.

Toutes les places étaient occupées. Six cents jeunes gens ont assisté à la messe debout sur le parvis, en écoutant les chants diffusés par les haut-parleurs. Sur la grande place de l'église, on voyait partout des drapeaux rouges à étoiles d'or de la République démocratique du Nord-Vietnam, tandis qu'une immense statue de la vierge portant l'Enfant dominait la foule au milieu de l'esplanade.

Tout le service fut célébré par un seul prêtre assisté de deux enfants de choeur en aube blanche et d'une chorale de quatre-vingts jeunes garçons et filles. Le sermon fut prononcé devant un micro qui portait les paroles du prêtre à l'extérieur.

Celui-ci lut l'Evangile de Noël d'abord en vietnamien puis en chinois. Un second prêtre lui succéda pour lire le texte en français, anglais et allemand.

"Mes frères, dit-il, il ne convient pas de parler mais de prier. Dans la nuit glaciale sans étoiles qui s'abattit sur l'humanité, survint le saint message . . ." .

Sans la moindre allusion, sinon par cette simple phrase, à la guerre qui ravage le Vietnam, sans la moindre allusion non plus au message de Paul VI, le prédicateur célébra la Nativité en lisant la prière de l'écrivain athée Giovanni Papini.

"Celui-ci, dit-il, ne peut que se tourner vers le Christ pour le supplier de revenir sur terre". En très bon français, en anglais hésitant puis en allemand difficile, le prêtre, d'une voix forte, cita les paroles de l'écrivain italien, ces paroles que la foule écoutait dans un silence recueilli mais qu'elle ne comprenait pas. Seuls, quelques enfants s'étaient endormis sur les genoux de leur mère. Lorsque le prêtre officiant revint à l'autel, la foule vietnamienne, d'une seule voix, commença à réciter le credo comme une mélopée étrange qui ne se termina que par l'amen final. La messe prit fin par le chant latin traditionnel entonné par des voix d'enfants, repris par la chorale puis par toute l'assistance.

Au Sud-Vietnam, des messes fort émouvantes elles aussi ont été dites par des missionnaires dans les petites communautés catholiques des hauts plateaux. A quelques kilomètres de la zone habituelle des combats sanglants, des pères des Missions étrangères, oeuvrant sur les hauts plateaux depuis des années, ont célébré Noël dans de petites chapelles de brousse, remplies de fidèles constitués de montagnards réfugiés ou de Sud-Vietnamiens de la province de Binh Dinh, déportés sur les plateaux en 1957 sous le régime Diem.

En Terre Sainte

Après de tragiques semaines d'agitation politique, la Terre Sainte a retrouvé son traditionnel visage de paix. En cette veille de Noël, tous les hôtels de Jérusalem sont pleins. Il n'y a plus un lit disponible dans les écoles religieuses et les couvents, refuges ordinaires des pèlerins malchanceux ou désargentés. Au 23 décembre, plus de seize mille voyageurs chrétiens avaient été dénombrés aux postes frontières de Jordanie. Le plus gros contingent des visiteurs de Noël est venu d'Israël. Six mille Arabes, catholiques, ont franchi, vendredi, depuis l'aube, les barbelés et les chicanes des barrières anti-tanks de la "Mandelbaum Gate". Ils sont autorisés à passer trois jours en Jordanie. Ils en profitent pour venir se joindre à la grande prière des hommes de bonne volonté pour la paix qui s'élèvera de Bethléem durant la nuit de Noël.

Etonnant spectacle que ce défilé des pèlerins palestiniens passant la ligne de démarcation entre les deux Jérusalem. Ils sont attendus du côté arabe par les membres de leurs familles dont ils sont séparés pendant les 362 autres jours de l'année. En pleine rue, de longues embrassades les jettent dans les bras des leurs ; hommes et femmes pleurent d'émotion et de joie.

Voir page 2 : De la cathédrale

Paul VI aux Florentins : "Nous sommes venu pleurer avec vous . . ."

FLORENCE — "Nous sommes venu ici, au jour de la tendresse et de la force de l'amour, pour pleurer avec vous", a déclaré Paul VI dans l'homélie qu'il a prononcée au cours de la messe de minuit à la cathédrale de Sainte-Marie des Fleurs, de Florence.

"Depuis que l'Eglise de Dieu nous a appelé à la dignité et à la responsabilité de la fonction pastorale, a poursuivi le pape, nous avons voulu, avant de célébrer Noël dans l'exaltante solennité pontificale, le fêter dans le voisinage immédiat de quelque communauté nécessiteuse et souffrante.

Florence nous est alors apparue, cette année, comme la plus invitante station de notre nuit de Noël. Nous sommes venu, poussé par la charité de Noël. Parce que votre épreuve nous a appelé, nous a presque obligé à venir. Oui, Florentins, aux nombreux titres que vous pouviez faire valoir à notre affection, à notre estime, à la communion humaine et chrétienne, un autre est venu s'ajouter qui, à présent, plus que tout autre, nous a mis en chemin : votre douleur, si grande, si singulière, si fière et si digne."

Sans avoir l'importance du pèlerinage en Terre Sainte, ou du séjour en Inde, ou enfin de la visite éclair à l'ONU pour inviter les peuples à oublier leurs différends, la venue du pape à Florence n'en revêt pas moins une signification particulière. C'est ce qu'a compris la foule de sinistrés, qui a été fidèle au rendez-vous qu'en la nuit de Noël, à la basilique de Sainte-Croix, lui a donné le souverain pontife, dont elle attendait le réconfort, l'espoir et la sérénité spirituelle pour continuer à panser ses cruelles blessures.

Un rapport, remis il y a un an, qui n'a pas encore été publié

Le gouvernement permettra le travail de nuit des femmes dans l'industrie

par Paul CLICHE

QUEBEC. — Le cabinet provincial étudiera bientôt un projet de loi qui, moyennant certaines conditions, permettra le travail de nuit des femmes dans les établissements industriels du Québec. On croit que la future législation s'inspirera des principales recommandations du rapport (présenté au gouvernement le 18 janvier 1966 mais non encore publié) du comité spécial qui a étudié la question de juin à décembre 1965.

Ce comité, présidé par Mme Yvette Dussault-Mailloux, juge de la cour du Bien-Etre social de Montréal, en est venu à la conclusion, a-t-on appris, de permettre le travail de nuit des femmes de plus de 18 ans, de minuit à 6h. du matin dans les établissements industriels qui auront obtenu un permis du ministre du travail après avoir démontré que la main-d'oeuvre féminine est requise pour la formation d'une troisième équipe. Cette permission revêtirait donc un caractère exceptionnel.

Le rapport Mailloux n'est pas unanime, a-t-on appris. Un des membres du comité, Mlle Louisette Côté, représentante de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, s'est déclarée dissidente. Les autres membres étaient le Dr Georgette Gélinas, directrice du service médical de St-Laurent, ainsi que MM. Jean-Paul Deschênes, professeur au département des relations industrielles de l'université Laval ; Jean Sirois, directeur des relations extérieures à la société Dominion Textile et Jean Lévesque, conseiller technique au ministère du travail.

Cette absence d'unanimité est apparemment l'une des raisons qui ont incité le gouvernement Lesage aussi bien que le gouvernement Johnson à ne pas publier le rapport. Une autre viendrait du fait que la plupart des membres du comité auraient été beaucoup plus impressionnés par les raisons d'ordre économique favorables à la mesure que celles d'ordre sociologique ou social insistant sur ses désavantages.

Le gouvernement Lesage aurait craint les conséquences électorales d'une polémique sur ce sujet très controversé.

Quant au gouvernement Johnson, ce n'est que depuis peu que le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, a pris une décision. La semaine dernière, il a laissé entendre que le cabinet serait saisi sous peu d'un projet de loi.

Le Québec est la seule province canadienne où le travail de nuit des femmes est prohibé.

Voir page 2 : Le gouvernement

C'est inévitable . . . La première tempête a beau ne venir qu'à Noël, les services de déneigement des grandes villes — Montréal n'est pas exclue — sont toujours pris par surprise. Dans la métropole, hier soir encore, certaines rues étaient difficilement praticables tandis que les grandes artères restaient très glissantes. Quant aux trottoirs, ils étaient en grande partie ensevelis.

De la cathédrale

(Suite de la première page)

Plus de 6,000 pélerins venus de tous les coins du monde ont passé la nuit de Noël à Bethléem. Dès 10 heures du soir, les deux basiliques, la latine et l'orthodoxe, étaient pleines à craquer. Une centaine de policiers jordaniens s'employaient avec patience à contenir la foule. Vers 2 heures du matin, la messe pontificale du patriarche latin Mgr Alberto Gori terminée, 2,000 chrétiens transis de froid assiégeaient encore les portes des sanctuaires. Ils cherchaient à trouver des places pour les messes de l'aube.

Bethléem, pendant cette nuit de Noël, est la patrie de tous les hommes de bonne volonté sans distinction de races, de pays, de langue, de religions. A l'entrée même de la ville natale du Christ, s'élève la tombe de Rachel, l'épouse du patriarche Jacob. C'est à la fois une église, une synagogue et une mosquée. Sur le parvis de la basilique de la nativité, les mêmes chants étaient repris en latin, en français, en espagnol comme aussi en arabe, en anglais et en allemand. Tour de Babel, où toutes les langues étaient réconciliées pour une même prière.

Les Américains s'y trouvaient au coude à coude avec les Vietnamiens. Au petit autel de la grotte des prêtres noirs concélébraient avec des prêtres blancs.

A Paris

Paris, qu'un million de ses habitants avaient quitté pour les champs de neige ou les rives ensoleillées de la Méditerranée, a célébré samedi soir, par une température exceptionnellement douce, mais sous la pluie, un Noël joyeux et fervent. Précédées de veillées de prière, les messes ont également été suivies dans toutes les églises comme à Notre-Dame par une foule immense et recueillie tandis que la télévision retransmettait la messe de minuit du Mont St-Michel.

Douze mille personnes ont assisté dans l'aérogare d'Orly à une messe de minuit célébrée par deux évêques français entourés de huit prêtres représentant les cinq continents et au cours de laquelle dix chorales venant d'autant de pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique se sont fait entendre.

A Saint-Joseph artisan, la veillée s'est déroulée sur le thème "la paix dans le monde" au milieu de chants de Noël français, allemands, hongrois, américains et canadiens.

De nombreuses oeuvres n'avaient pas oublié les isolés et les déshérités. Sous le pont de la Tournelle, la traditionnelle et émouvante messe des clochards a suivi un repas substantiel qui avait permis à deux mille d'entre eux d'oublier pour un soir leur condition misérable.

A Pékin

Si la journée de Noël a été un jour comme les autres pour les Chinois, elle a été pour les étrangers de Pékin l'occasion d'une manifestation oecuménique, résultant curieusement de la fermeture des églises et des temples, décrétée en août dernier au titre de la révolution culturelle.

Faute de pouvoir assister à la messe de minuit — ou à tout autre service — les chrétiens de la colonie étrangère catholiques, protestants et autres ont assisté aujourd'hui à un office anglican célébré par le chargé d'affaires britanniques D. C. Hopson dans le salon de la mission britannique à Pékin. Fermées fin août, les églises de la capitale sont devenues des centres d'hébergements pour gardes rouges provinciaux et des lieux de réunions. Couvertes de citation de Mao Tsé toung — comme d'ailleurs tous les immeubles de Pékin — elles paraissent actuellement inoccupées. Situation nouvelle dans un pays dont la constitution garantit en principe la liberté du culte.

A Moscou

A Moscou, un office de Noël a été célébré solennellement à l'église catholique Saint-Louis, en présence de nombreux fidèles, des représentants du corps diplomatique et des touristes étrangers.

Le Métropolite Kroutitzky et d'autres prélats de l'Eglise orthodoxe russe y ont assisté.

Dans le sermon qu'il a prononcé Mikhail Tarvidis, doyen de l'Eglise, a rappelé le devoir de tous les fidèles catholiques de servir la cause de la paix. "La parole de l'Evangile — la paix pour tous — nous appelle à réaliser le rêve séculaire de l'humanité de voir la paix, le bonheur et la joie régner sur la terre pour tous les hommes" a-t-il déclaré.

Aux USA

Des millions d'Américains ont pris le train, la route ou l'air pour aller passer les fêtes de Noël au soleil ou dans la neige. Dans tout le pays, c'est un énorme va-et-vient.

"On n'avait jamais vu cela, a déclaré un représentant des chemins de fer à New York. Pour la première fois, tous nos wagons sont en service. Nous ne craignons plus la concurrence des compagnies aériennes ou des automobiles".

"C'est terrible, a déclaré de son côté le directeur d'une compagnie d'aviation. Nous n'avons pas assez d'appareils".

La grande compagnie d'autocars "Greyhound" est submergée. "Tout ce qui roule est utilisé. Tous nos "bus" sont pleins. Dans les gares routières, c'est la cohue".

Tous les moyens de transports sont utilisés au maximum. A l'aéroport J. F. Kennede de New York, les compagnies aériennes ont été obligées de mettre en service 60 avions supplémentaires pour pouvoir satisfaire les voyageurs qui partaient vendredi vers la Floride, la Californie ou les stations de ski. A Chicago, la situation est identique : 90,000 passagers s'embarquent tous les jours depuis une semaine pour une destination quelconque.

Le Conseil national de sécurité routière estime à 100 millions le nombre d'automobiles qui circuleront entre le 23 et le 27 décembre. La police routière, sur les dents, craint que le nombre d'accidents mortels ne soit très élevé. De nombreuses routes sont dangereuses en raison des chutes de neige et du verglas. Des tempêtes de neige se sont abattues vendredi et samedi sur des régions entières du Middle-Ouest, du Nord et de l'Est du pays.

Le président L.B. Johnson a assisté à la messe de minuit à l'église catholique Saint-François-Xavier, non loin de son ranch au Texas.

En Inde, le gouvernement a interdit les repas de Noël, trop plantureux, afin d'économiser les vivres.

A Berlin, les autorités religieuses ont déploré la tristesse d'un Noël marqué par le refus des autorités de l'Allemagne de l'Est d'ouvrir le Mur de Berlin aux familles qui veulent se visiter de part et d'autre.

Au Mexique, les autorités ont distribué aux pauvres des cadeaux les plus divers, allaient de nourriture jusqu'à des cuisinières à gaz.

Vietnam

(Suite de la première page)

Pendant la trêve, les patrouilles de reconnaissance australiennes avaient noté les mouvements de fortes unités Vietcong dans ce secteur de plantations, à 60 km au sud-est de Saigon.

Les B-52 ont effectué de très bonne heure ce matin deux raids massifs, dans la région et les troupes australiennes ont rétabli le contact, vers onze heures, avec les Vietcong, à 6 km au nord-ouest de Baria.

Des coups de feu ont été échangés pendant une heure environ.

Plus tard, une forte unité Vietcong était repérée non loin de Cap Saint-Jacques près de Cua Lap, à dix km au sud-est de Baria. L'aviation, l'artillerie terrestre et navale ont pilonné le secteur où les Vietcong avaient été repérés à 4 km environ de la côte. Les patrouilles australiennes ont compté 27 cadavres et pris "un grand nombre d'armes".

Un porte-parole militaire a déclaré que les vols de reconnaissance au-dessus du Nord-Vietnam s'étaient poursuivis pendant toute la trêve et que dès lundi matin les escadrilles de chasseurs bombardiers avaient repris le chemin du Nord.

A 16h. 05 locale lundi, les B-52 ont effectué leur troisième raid de la journée. Ils ont bombardé des secteurs de concentration nord-vietnamiens dans la zone démilitarisée directement sur le 17e parallèle, à 25 km à l'ouest-nord-ouest de Dong Ha.

Deux raids avaient été effectués, le premier une heure après la fin de la trêve au sud-est de Saigon lundi matin.

Dans la zone démilitarisée, le porte-parole a signalé la présence d'unités de la division nord-vietnamienne 324 B et de la 341e division. C'est leurs campements qui étaient visés lundi après-midi par les B-52.

CITE DU VATICAN — "Nos voeux vont là où la trêve d'armes tant souhaitée et bénie nous dit quelle chose triste est la guerre et quelle chose souhaitable est la paix", a dit le pape avant de donner la bénédiction "Urbi et orbi" du haut de la loggia de Saint-Pierre, à l'issue de la messe qu'il a célébrée à la basilique vaticane.

Après avoir souhaité santé, prospérité physique et morale, sérénité, joie et paix à tous les fidèles, Paul VI a dit que ses voeux de Noël concernaient la paix du monde, "dont vous savez, a-t-il souligné, combien le besoin est grand".

"Nos voeux, a poursuivi le Saint Père, veulent arriver surtout à ceux qui peinent, qui souffrent, qui pleurent, qui désespèrent là où tant de nos fils voient leur légitime liberté religieuse soumise à la contrainte. Tant de peines et de malheurs ne troublent pas nos voeux aujourd'hui, mais les rendent plus chaleureux et plus confiants et c'est à vous, fils très chers, proches et lointains, que nous les adressons".

Rentré peu avant six heures du matin, le pape, malgré sa visite harassante à Florence, a célébré la deuxième des trois messes de Noël dans sa chapelle privée.

Accident près de Danang : 60 morts, 20 blessés

SAIGON — L'accident de l'avion-cargo "Flying Tiger", qui s'est écrasé en bout de piste à Danang, a fait au moins 60 morts et 20 blessés, a annoncé un officier américain chargé des secours. En s'écrasant, l'appareil a en effet provoqué un grave incendie dans un village. A minuit, le sinistre n'était pas encore circonscrit.

L'avion est un quadri-propulseur géant construit au Canada. Il venait de Tachikawa (Japon).

Spellman

(Suite de la première page)

nal a été appelé, a pris la parole, et en particulier du fait que l'archevêque parlait en sa qualité d'aumônier en chef des forces armées américaines.

Au-delà des positions de Washington

WASHINGTON — C'est beaucoup plus comme chef de l'aumônerie militaire des forces armées des Etats-Unis qu'en tant que prince de l'Eglise romaine que le cardinal Spellman a parlé samedi à Saigon après avoir célébré la messe de Noël au milieu des soldats américains.

Telle est la première impression que causent les paroles prononcées par le prélat et dans lesquelles il a été nettement au-delà de la pensée officielle de l'administration américaine lorsqu'il affirme que "toute autre solution que la victoire est inconcevable".

Jamais les responsables de la politique des Etats-Unis n'ont émis une telle idée, affirmant au contraire que l'Amérique ne recherche pas de victoire militaire mais cherche à assurer la sécurité et l'indépendance du Sud-Vietnam face à l'agression communiste et conformément aux engagements pris pas traités. Les membres du gouvernement Johnson insistent également beaucoup plus que ne paraît l'avoir fait le cardinal Spellman sur les efforts déployés en vue de parvenir à une négociation et, quoique découragés par l'absence de toute indication d'Hanoï du désir du Nord-Vietnam de s'asseoir à la table de conférence, ils n'en poursuivent pas moins leurs tentatives pacifiques.

Quant à l'archevêque de New York, il ne parle que du passé et des efforts qui ont été faits et qui n'ont été accueillis qu'avec "dédain", mais il n'entrevoit pas pour l'avenir d'autre solution que le succès des armes américaines.

L'administration ne désavouera sans doute pas publiquement le cardinal Spellman. Il est évident cependant qu'il s'est mis en porte-à-faux, que ses paroles prononcées à Saigon ne manqueront pas d'être commentées dans la presse et dans l'opinion et qu'elles seront jugées comme regrettables dans de nombreux milieux compétents.

Selon un référendum de la Ligue des propriétaires

La majorité des propriétaires de Verdun préfèrent l'annexion à Montréal à une forte hausse des taxes

Un référendum tenu par la Ligue des propriétaires de Verdun sur l'avenir immédiat de cette ville, face à une situation financière délicate, a révélé l'existence d'un fort sentiment favorisant l'annexion à Montréal.

Le président de la Ligue, M. Roger Verpaelst, a déclaré que plus de 50 p.c. de la population est désireuse de voir adopter cette solution, plutôt que d'avoir à subir la hausse considérable des impôts que signifierait l'exécution du budget municipal adopté pour l'année 1967.

Les résultats du référendum, publiés dans "Le Petit Journal", rapportent que 1,581 personnes ont répondu "oui" à une première question, sur l'opportunité, pour la ville, d'effectuer un emprunt remboursable en 10 ans ; 2,132 personnes ont répondu "oui" à la 2e question, suggérant la démission en bloc du maire, M. Albert Gariépy et des conseillers municipaux ; la 3e et dernière question portait sur l'annexion à Montréal, et elle a suscité 2,258 réponses favorables.

L'hebdomadaire montréalais rapporte également que le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré qu'il est disposé favorablement à rencontrer les représentants de Verdun qui seraient intéressés à fusionner leur ville à la métropole du Canada. "La Ville de Montréal", a dit M. Saulnier, "est toujours intéressée à étendre ses frontières jusqu'aux limites naturelles de son territoire."

Hier, le deuxième vice-président de la Ligue des Propriétaires de Verdun, M. Louis Boucher, a déclaré que la Ligue donnera une conférence de presse à 7h. 30, à l'hôtel de ville, "immédiatement avant la séance du conseil municipal". Le maire, M. Gariépy, a été invité à assister à la conférence de presse. M. Boucher a fait remarquer que la Ligue ne peut pas faire de représentation durant les délibérations du conseil municipal.

M. Boucher a ajouté que si l'attitude du conseil municipal ne satisfait pas la Ligue des propriétaires, celle-ci prendra immédiatement rendez-vous avec le ministre des affaires municipales, M. Dozois. Un autre membre du comité directeur, M. Jacques Florent, a fait savoir que les propriétaires de Verdun ont fait le nécessaire pour être reçus par M. Saulnier durant la semaine.

Afin d'éviter de présenter un budget déficitaire, la ville de Verdun devra trouver la somme de $1,300,000 pendant l'année financière commençant le premier janvier. C'est ce qui explique la hausse subite des impôts dans cette municipalité.

Le gouvernement

(Suite de la première page)

Selon certaines informations, cette interdiction aurait fait perdre plusieurs industries à la province. Un cas s'est présenté à Hull il y a quelques mois alors qu'une entreprise ne pouvant obtenir la permission d'employer des femmes durant la période de nuit a préféré s'installer en Ontario.

C'est en vertu de la loi des établissements industriels et commerciaux, qui date de 1934, que le travail de nuit des femmes est défendu au Québec. La future loi serait semblable à celle qui a été adoptée en Ontario en 1964.

L'aspect économique

Les mémoires ou témoignages qui ont abordé l'aspect économique de la question ont signalé au comité la nécessité de modifier la loi. Le principe qui sous-tend leur opinion est le suivant : le Québec, malgré les progrès accomplis depuis quelques années, demeure en retard particulièrement vis-à-vis de l'Ontario.

Plusieurs entreprises ont soutenu qu'un amendement à la loi permettrait la création immédiate de quelques centaines d'emplois. Les membres du comité en seraient venus à la conclusion que dans plusieurs industries certains travaux ne sont jamais et ne seront jamais confiés à des hommes car ceux-ci n'ont pas la dextérité manuelle requise. A l'heure actuelle, ces industries se verraient dans l'obligation de refuser des commandes ou d'acheter des produits en Ontario ou aux Etats-Unis.

D'autres entreprises ont fait valoir au comité que certains travaux sont beaucoup mieux exécutés par des femmes que par des hommes. Ces entreprises opérant sur la base de trois équipes doivent, tout au moins la nuit, faire travailler des hommes à ces postes. D'où une autre conclusion : les conséquences sont telles que l'efficacité et la qualité du travail en souffrent beaucoup.

Les membres du comité semblent croire aussi que l'Expo 67 intensifiera la rareté de la main-d'oeuvre particulièrement à Montréal.

On se demande aussi si dans la province de Québec l'employeur pourra atteindre le niveau de productivité de ses concurrents des autres provinces ou de l'étranger s'il ne peut utiliser la main-d'oeuvre la plus efficace pour chaque opération.

Certaines industries, croit-on, seraient prêtes à s'installer au Québec si elles pouvaient avoir l'assurance de la liberté du choix de la main-d'oeuvre sur toutes les équipes.

La conclusion principale à ce chapitre serait la suivante: Il y a lieu de se demander si le Québec peut se placer à l'abri des pratiques économiques internationales et nationales tout en ignorant les exigences que posent les impératifs nouveaux du développement économique. Le progrès est-il possible dans la quasi isolation ?

L'aspect sociologique et moral

Le comité, a-t-on su, s'est penché sur trois questions à ce chapitre : le travail de nuit isolerait-il la femme de la société ? Les enfants souffriraient-ils de l'absence de leur mère la nuit ? La femme à l'usine la nuit aurait-elle à faire face à des dangers plus grands sur le plan de la moralité ?

Une constatation d'abord ici : que les dangers auxquels les travailleuses industrielles auraient à faire face la nuit n'ont pas été jugés assez importants pour abolir le travail de la femme dans des secteurs tels que ceux des hôpitaux, des restaurants, des hôtels, des services téléphoniques, etc.

On attacherait peu d'importance à l'hypothèse que la travailleuse de nuit serait isolée de la société.

Quant au problème des enfants, on conclurait qu'une mère qui travaille la nuit ne prive pas ses enfants d'âge pré-scolaire de sa présence plus longtemps que celle qui travaille le jour ou le soir. D'autre part, dans les cas d'enfants d'âge scolaire on serait d'avis qu'il n'y a que l'employée de nuit qui puisse s'acquitter de ses devoirs. Dans le cas des adolescentes il y aurait des désavantages, mais moins aigus que pour les femmes qui travaillent le jour.

On conclut aussi qu'il y a moyen de remédier aux dangers concernant l'atteinte à la morale.

Enfin, sur le plan physique et physiologique, le travail de nuit dans l'industrie peut-il être préjudiciable à la santé de la femme?

A ce sujet, les membres du comité seraient d'avis qu'un contrôle strict des conditions de travail déjà établies par la loi des établissements industriels et commerciaux contribuerait à diminuer la possibilité de réactions nocives sur la santé des travailleuses. On insiste aussi sur l'installation de services médicaux adéquats soutenant toutefois qu'actuellement la femme qui travaille en usine est souvent mieux surveillée et protégée physiquement que la femme qui demeure au foyer.

CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS

VILLE DE MONTREAL

Commission du Service civil

Avis d'examen

Des examens pour **Inspecteur de la santé publique (Inspection des aliments)** auront lieu le jeudi, 29 décembre 1966, à 7.00 heures du soir, à l'école secondaire St-Viateur, 7316 rue Garnier, Montréal.

Des examens pour **Inspecteur du domaine public grade 2** auront lieu le jeudi, 5 janvier 1967, à 7.00 heures du soir, à l'école secondaire St-Viateur, 7316 rue Garnier, Mtl.

Des examens pour **Inspecteur de construction (Permis et Inspections) Inspecteur grade 2 (Logement) (Permis et Inspections)** auront lieu le mardi, 10 janvier 1967, à 7.00 heures du soir, à l'école secondaire St-Viateur, 7316 rue Garnier, Montréal.

Des examens pour **Calculateur grade 3** auront lieu le jeudi, 12 janvier 1967, à 7.00 heures du soir, au service des Estimations, 50 ouest, boul. Crémazie, Montréal.

Des examens pour **Chef de bureau grade 2 (Permis et Inspections)** auront lieu le jeudi, 12 janvier 1967, à 7.00 heures du soir, à l'école secondaire St-Viateur, 7316 rue Garnier, Montréal.

Les candidats ayant déjà rempli toutes les formalités prescrites et jugés à subir ces examens ont été avisés par lettre. Les personnes ainsi convoquées pourront seules se présenter à ces examens.

Par ordre de la Commission du service civil de Montréal,

Juliette BOIVIN, secrétaire.

Hôtel de ville, Montréal 27 décembre 1966.

ARCHIVISTE MEDICALE LICENCIEE
(R.R.L. ou A.M.L.)
Pour travail à temps partiel. Ecrire ou téléphoner
Directeur du personnel
HÔPITAL LA VISITATION
161 ouest, Boul. Henri-Bourassa, Montréal, Québec
Tél.: 331-2220

UNIVERSITE LAKEHEAD
PORT ARTHUR, ONTARIO

Les demandes d'emploi pour enseigner la littérature canadienne-française, le symbolisme français ou la littérature française du 18e siècle ou antérieure doivent être adressées à G.O. Rothney, Doyen des Arts.

Ces mêmes demandes doivent être accompagnées du curriculum vitae et des adresses de 3 recommandataires. Une récente photographie serait appréciée. Les cours débutent en septembre 1967. Le choix de classe dépendra de l'expérience et de l'entraînement.

Salaire annuel minimum: Conférencier $6,900. Professeur adjoint $8,600. Professeur associé $10,800. Professeur $14,000. Augmentation annuelle $300. (conférenciers) ou $400. (autres). Périodes de cours: 9 à 12 heures par semaine.

L'université Lakehead (établie en 1965) est supportée par le gouvernement de l'Ontario. Celle-ci confère les diplômes de bacheliers et maîtrises en arts et sciences.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Inspecteurs en hygiène publique (viandes)
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
Traitement initial : de $4,000 à $5,400
Postes vacants dans plusieurs régions de la province. Diplôme de 11e année. Six ans d'expérience appropriée. Limite d'âge 55 ans. Attestations d'études requises. Concours permanent 1-11.50 A-C. Les personnes intéressées à participer à cette séance d'examen sont invitées à s'inscrire avant le 5 janvier 1967.

Rédacteur de décrets —
— Ministère du travail — Traitement jusqu'à $9,400.
— Rédaction de projets de règlements pris en application de la "Loi des décrets de convention collective".
— Diplôme en droit ou en relations industrielles avec quelques années d'expérience ; maîtrise de la langue française — Poste à Québec.
Concours 66-1171 — S'inscrire immédiatement.

Economistes ou statisticiens —
— Traitement suivant l'expérience — Diplôme universitaire
— Ministère de l'éducation — Des postes disponibles à la Direction de la planification et à la Direction du financement.
— Ministère des finances — Poste disponible au Bureau des recherches fiscales.
— Ministère de l'agriculture et de la colonisation. — Poste disponible dans le secteur de la recherche. Concours permanent 0-Y4.

Chargé de recherche en information scolaire et professionnelle —
— Ministère de l'éducation — Traitement jusqu'à $8,600 — Poste à Québec.
— Diplôme universitaire en orientation, psychologie, pédagogie, OU un brevet d'enseignement, complété par un diplôme en information scolaire et professionnelle. Quelques années d'expérience. Concours 66-1170 — S'inscrire immédiatement.

Comptables-vérificateurs
— Traitement jusqu'à $11,500 suivant l'expérience.
— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels — Attestations d'études requises. Concours permanent 0-Y1.10.

Agents de la main-d'oeuvre —
— Ministère du travail — Traitement initial : de $4,000 à $5,400 selon la compétence.
— Postes à Alma, Baie Comeau, Granby, Nicolet, Rimouski et Ste-Thérèse de Blainville.
— Interviewer les chercheurs d'emploi, les sélectionner selon les exigences des postes vacants et les présenter aux employeurs. Age minimum 21 ans — 11e année et 6 ans d'expérience de travail dont quelques années d'expérience jugée directement pertinente à la fonction — Attestations d'études requises. Concours permanent 2-99.27

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNEES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDEREES.

Les personnes qui désirent prendre part à l'un ou l'autre de ces concours **doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec.** On peut se procurer un imprimé "Demande d'emploi" aux bureaux de la Commission, 710, Place d'Youville, suite 700, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

TRADUCTEUR EXPERIMENTE

NATURE DU TRAVAIL: Traduire les textes de l'anglais au français.

EXIGENCES: Posséder de bonnes connaissances générales et, de préférence, un diplôme universitaire.

SALAIRE: Le traitement est établi d'après compétence et expérience.

LIEU DE TRAVAIL: Siège social, Montréal.

Toutes les demandes demeurent strictement confidentielles. On doit se procurer par écrit une formule "DEMANDE D'EMPLOI" en mentionnant le numéro 66-22 J a:

HYDRO-QUÉBEC
Direction de l'Embauchage
75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 1, Qué.

SPECIALISTE EN PLASTIQUE

On demande un technicien pour participer au développement des produits plastiques associés avec les fusées téléguidées. Le candidat doit être au courant des problèmes thermiques associés avec l'usage des produits plastiques, de même que les procédures requises dans le moulage et l'usinage de ces matériaux.

Le technicien doit être en mesure de construire les morceaux d'après les spécifications des ingénieurs et doit pouvoir procéder à des essais spéciaux et de présenter les résultats dans une forme appropriée, le tout sous la surveillance d'un ingénieur.

Le candidat doit être un gradué d'un Institut de Technologie et doit avoir l'équivalent de 4 ou 5 années d'expérience dans l'étude des produits plastiques.

Nous offrons un salaire et des conditions de travail excellents. Le projet de recherches a lieu dans la ville de Québec.

Veuillez adresser votre demande, par écrit, à :

Gen-Tec Inc.
2120, rue Lavoisier
Québec 10

Toute demande d'emploi sera gardée strictement confidentielle

MAINTENANT EN ONDES

SYNTONISEZ
CJRM-FM
93.5 mcs
AU CADRAN FM
LA RADIO PAR EXCELLENCE

BUREAUX ET STUDIOS
3500, Parc Lafontaine
Montréal - Tél.: 527-3651

LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI, 27 DÉCEMBRE 1966

Lundi, journée des donneurs de sang à l'hôtel de ville

La treizième collecte annuelle de sang commanditée par le maire de Montréal à l'occasion de Noël aura lieu dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, le lundi 2 janvier, de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Le personnel de la Croix-Rouge chargé des deux postes de 14 lits chacun sera secondé par des spécialistes d'autres centres de transfusion – des villes de Québec et Ottawa.

L'objectif de 1,600 unités de sang représente le strict nécessaire pour renflouer la banque de sang après la difficile période des Fêtes.

Le maire Drapeau a fait parvenir une invitation personnelle à chaque personne qui a donné de son sang lors de la collecte de Noël de 1965 et il invite également tous les donneurs qui n'ont pas donné depuis plusieurs années, ainsi que les personnes qui n'ont encore jamais fait un don de sang, de se présenter le 2 janvier.

La compagnie d'assurance Mutuelle-Vie offrira douze passeports de saison pour l'Expo 67 en guise de prix de présence. Ces prix seront tirés au sort d'heure en heure.

Au cours des 12 collectes précédentes 14,090 unités de sang ont été recueillies à l'hôtel de ville à l'occasion de Noël. On a remarqué une augmentation graduelle et constante jusqu'en 1963 alors que 2,045 hommes et femmes donnèrent de leur sang. L'an dernier, il n'y eut que 1,547 dons.

Les automobilistes pourront stationner leurs voitures au Champ-de-Mars et ils entreront à l'hôtel de ville par les portes situées Place Vauquelin à l'ouest et rue Gosford à l'est.

La Ligue anti-tuberculeuse de Montréal sera équipée pour radiographier les donneurs de sang qui en manifesteront le désir.

-O-

Le président de la commission technique des états généraux du Canada français, **M. Rosaire Morin**, prendra la parole ce midi au déjeuner-causerie du club Richelieu-Maisonneuve, au restaurant Sambo, dans l'est de Montréal. Il parlera des objectifs des **états généraux** . . . Un monument géodésique et une plaque commémorative seront installés en 1967 sur les terrains de chaque gouvernement du Canada pour marquer le début d'une ère nouvelle dans le domaine de la **géodésie au Canada**, a annoncé **M. Colin D. Hadfield**, président du comité du centenaire du conseil consultatif des cadastres de l'Ontario. Ces monuments, a-t-il précisé, constitueront des indicateurs précis facilitant la délimitation des propriétés foncières et autres relevés.

-O-

La Fédération des collèges classiques annonce la nomination de **M. l'abbé Jean-Marc Tousignant** au poste d'adjoint au secrétaire général de cet organisme. Il succédera à **M. Claude Beauregard**, récemment nommé secrétaire général de la FCC, à la suite du départ de **M. Jean-Marie Beauchemin**, devenu sous-ministre adjoint de l'éducation. M. l'abbé Tousignant, qui entrera en fonction le 9 janvier, est actuellement directeur des études et vice-recteur du séminaire Sainte-Marie de Shawinigan.

-O-

Pour le Vietnam

Le Comité québécois de l'aide médicale au Vietnam, particulièrement troublé par les récentes statistiques qui établissent à 250,000 le nombre d'enfants morts au Vietnam depuis 1961, rappelle que les hôpitaux de ce pays ont toujours un urgent besoin de médicaments.

Il rappelle aussi, par la voix de sa présidente, Mme Thérèse Casgrain, à tous ceux qui désirent aider de quelque manière à l'expédition de médicaments au Vietnam, que tous les fonds sont bienvenus à : Le Comité québécois de l'aide médicale au Vietnam, 1541, ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Un DC-8 s'écrase dans un marécage et se sectionne en deux à Mexico : aucun mort

MEXICO — Huit blessés, sérieusement atteints, restent hospitalisés après l'accident du DC-8 des "Aeronaves de Mexico" qui s'est écrasé samedi matin à peu de distance de l'aéroport de Mexico, avec 101 passagers et 8 membres d'équipage. La plus gravement atteinte paraît être une jeune mariée, Mme Judith Parmet, qui était en voyage de noces et à laquelle les médecins s'efforcent d'éviter l'amputation d'une jambe.

La compagnie a annoncé que l'avion avait dû faire un atterrissage forcé dont les causes n'étaient pas encore définitivement établies. Selon des informations non confirmées, l'altimètre se serait bloqué alors que l'appareil se trouvait à 500 pieds d'altitude.

Cependant, plusieurs passagers ont affirmé qu'il s'agissait d'une fausse manoeuvre et que le pilote n'était pas descendu vers la bonne piste.

A tout événement, des experts du ministère des communications vont examiner l'épave du DC-8 qui s'est écrasé à quelques milles de l'aéroport international de la capitale, afin de déterminer les causes exactes de l'accident.

Selon les déclarations du pilote et du co-pilote, il semble que l'altimètre ait cessé de fonctionner correctement et que l'avion se soit trouvé beaucoup plus près du sol qu'il ne le paraissait. En raison du brouillard, le pilote s'est rendu compte trop tard de l'erreur, et c'est en vain qu'il a essayé de reprendre de la hauteur. Les autres membres de l'équipage ont déclaré cependant qu'un peu avant l'accident l'appareil avait commencé à vibrer de façon inhabituelle.

Les passagers ne se sont aperçus de rien jusqu'au dernier moment. Le train d'atterrissage, s'enfonçant dans le sol meuble, s'est brisé et les roues ont été projetées à plus de mille pieds. Des flammes se sont élevées de la partie arrière de l'avion, qui continuait à courir "sur le ventre." Mais elles se sont éteintes rapidement. Les passagers sont restés assis maintenus à leurs sièges par leurs ceintures de sécurité, jusqu'à ce que l'avion heurte finalement un mur et s'ouvre littéralement en deux.

"C'est un miracle de Noël... Nous naissons une seconde fois," ont déclaré certains voyageurs.

On doit sans doute à la nature marécageuse du sol que tous les occupants n'aient pas péri. Le quadriréacteur a été totalement détruit.

L'avion "Acapulco" de la compagnie mexicaine avait quitté New York à 23 h. 40 (heure locale) et devait arriver à Mexico un peu avant 4 heures du matin.

De l'aéroport, une vingtaine d'ambulances ont été envoyées sur le lieu de l'accident, mais n'ont pu s'approcher de l'épave. Les passagers ont dû abandonner l'appareil dans la nuit et le froid et attendre plus d'une heure les sauveteurs. La plupart d'entre eux, victimes de chocs nerveux, ont été soignés à l'infirmerie et au centre de la Croix-Rouge de l'aéroport, puis conduits dans des hôtels. Une dizaine, apparemment plus grièvement blessés, ont été hospitalisés.

La plupart des passagers étaient des Mexicains et des Américains venus passer les fêtes au Mexique.

Faits divers

Vol de courrier à bord d'un train du CN à Val-Alain

VAL-ALAIN — Deux cagoulards armés de revolvers et de mitraillettes ont perpétré un vol de courrier samedi, en fin d'après-midi, à bord du convoi de passagers du Canadien National "L'Express Maritime", près de Val-Alain dans le comté de Lotbinière. Les deux malfaiteurs ont réussi leur vol alors que le convoi était en marche vers Halifax; ils ont pris la fuite avec quatre sacs de courrier recommandé dont la valeur ni le contenu n'ont été déterminés.

Les cagoulards ont profité d'un arrêt à Laurier-Station, à quelques milles au nord de Val-Alain, pour prendre la fuite après avoir menotté quatre commis préposés à la surveillance du courrier. Personne n'a été témoin de la montée et de la descente des malfaiteurs à bord du convoi.

C'est un cinquième commis, absent du wagon postal au moment du vol, qui a donné l'alerte et secouru ses compagnons, à la hauteur de Charny, près de Québec sur la rive-sud.

Selon les commis préposés au courrier, les cagoulards sont montés à bord du convoi par la porte nord du wagon, fracassant un carreau afin de pouvoir déverrouiller la porte.

Les deux individus ont fait irruption dans le wagon postal, la tête recouverte de cagoules blanches et vêtus de salopettes. Les commis, pris par surprise, ont été rapidement maîtrisés. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été molesté. Selon la police, ils sont demeurés environ 20 minutes à bord du train. La police croit qu'ils étaient attendus à leur descente par un complice.

L'un des commis a dû être hospitalisé à Lévis souffrant d'un violent choc nerveux. La police poursuit son enquête.

Fillette disparue depuis le 15 décembre

Le service de police de Westmount, en banlieue de Montréal, a demandé à tous les corps policiers du Canada d'être aux aguets pour retrouver Lydia Troitsky, âgée de 13 ans, qui est disparue de son domicile de Westmount depuis le 15 décembre.

La fillette mesure cinq pieds et deux pouces, pèse 105 livres, est blonde, a les yeux bruns et le teint pâle. Elle porte une chevelure qui lui va aux épaules.

Lydia a été aperçue pour la dernière fois sur la rue Sherbrooke à Westmount vers huit heures du matin le 15 décembre. On croit qu'elle portait alors un pardessus bleu-marine, un chandail de couleur, des pantalons modèle "cloche", des souliers noirs et un chapeau de laine blanc. La police a émis la possibilité que l'adolescente soit à Halifax ou Vancouver.

Sept morts dans un accident routier

CALGARY, Alberta — Sept personnes, dont cinq de la même famille, ont été tuées, et quatre autres ont été blessées, vendredi soir, dans une collision entre quatre véhicules à 11 milles de Calgary. Toutes les personnes décédées occupaient le même véhicule et étaient des résidents de la réserve indienne de Morley, à l'ouest de cette ville. Le multiple accrochage est survenu sur le sommet d'une petite colline. La voie était libre et les conditions de la route bonnes. L'automobile a été si violemment écrasée que les secouristes eurent beaucoup de difficulté à en dégager les victimes de la collision.

Un chalutier brûle: 3 morts, 10 disparus

ST-JEAN, T.-N. — Trois hommes sont morts et le sort de dix autres est encore inconnu par suite d'un incendie qui a éclaté à bord du chalutier britannique St. Finbarr, au large de la côte du Labrador. Aux dernières nouvelles le St. Pinbarr était toué par le chalutier Orisino vers Saint-Jean, T.-N., à quelque 600 milles au sud-est.

L'Orisino a pris à son bord 13 membres de l'équipage du St. Finbarr. Le cadavre d'un autre membre d'équipage est également à bord. Selon les agents du chalutier deux hommes ont perdu la vie en tombant dans l'océan alors qu'ils étaient transbordés sur l'Orisino.

On craint que les 10 hommes encore à bord du St. Finbarr soient emprisonnés au fond du chalutier.

En Allemagne comme en Angleterre: évasions

RAVENSBURG, (Bade - Wurtemberg). — Quatre détenus de la prison de Ravensburg se sont évadés de leur cellule commune où ils étaient en détention préventive en attendant l'ouverture de leur procès.

L'un d'eux, un jeune homme de 17 ans, s'étant plaint de violentes douleurs stomacales, le médecin vint l'examiner et prescrivit une ordonnance. Mais lorsque les gardiens pénétrèrent un peu plus tard dans la cellule avec les médicaments ils furent aussitôt attaqués à coups d'escabeau par les trois autres détenus qui s'emparèrent de leurs trousseaux de clés.

Les quatre hmomes, dont le "malade", ont pris aussitôt la fuite non sans avoir au préalable pris soin d'emporter des uniformes de gardiens Deux gardiens ont été grièvement blessés.

La grande fièvre en G.-B. qui sera le 600e évadé?

LONDRES — Huit détenus se sont évadés des prisons de Grande-Bretagne, dans la seule journée d'hier. Dans l'après-midi, c'était d'abord les cinq qui ont enjambé le mur du pénitencier de Dartmoor, celui-là même que le "fou à la hache" avait "quitté" il y a deux semaines. Puis hier soir, c'était au tour de la prison de Leyhill, près de Bristol, à voir trois de ses pensionnaires fuir à l'anglaise. Ces nouvelles évasions portent leur nombre à 24 durant la seule période de Noël et à 599, le nombre total des évasions cette année.

Pour les geoliers britanniques donc, la série noire continue. Immédiatement après la triple évasion de Leyhill, des barrages ont été établis sur les routes. La police, avec l'aide de chiens, s'est lancée sur la piste des fugitifs dans la pluie et le brouillard.

Leyhill, le neuvième établissement pénitentiaire qui s'inscrive dans la "coupe des évadés de Noël", est une prison sans barreaux.

Les cinq détenus de Dartmoor, dont un homme de couleur, sont parvenus à se glisser hors de la salle de gymnastique, et à franchir le mur d'enceinte de la prison qui ne mesure pourtant pas moins de 10 mètres de haut. Puis les évadés du "Boxing Day" se sont "évanouis dans la brume qui recouvre les landes avoisinantes", a déclaré l'un des gardiens.

Une gigantesque chasse à l'homme a aussitôt été organisée : tous les gardiens de la prison ont dû quitter précipitamment leur table chargée de victuailles et ceux qui passaient les fêtes dans leur foyer ont aussitôt chaussé leurs bottes pour participer aux recherches. La police a été alertée et toutes les routes de la région sont actuellement bloquées. Deux des 5 détenus, apprend-on, purgeaient des peines supérieures à 10 ans de réclusion.

Depuis que les fêtes de Noël ont commencé, sept détenus en moyenne s'évadent chaque jour des prisons du Royaume-Uni. Depuis le 23 décembre au soir, il y en avait eu 17 auxquelles s'ajoutent les huit d'hier. Les évadés de Dartmoor ont attendu le "Boxing Day" (jour férié qui suit le jour de Noël) pour sauter sur leurs gardiens alors qu'ils effectuaient des exercices dans la salle de gymnastique du pénitencier, les ligoter, s'emparer de leurs clés et disparaître tranquillement dans la "purée de pois" qui recouvrait hier les landes environnantes.

Dans son rapport sur la sécurité des prisons, publié il y a trois jours à peine, Lord Mountbatten affirmait qu'aucune des 58 prisons d'Etat n'était vraiment sûre et dénonçait les "carences évidentes" dans l'administration pénitentiaire. Quelques heures plus tard, comme s'ils avaient tenu à lui donner raison, 5 détenus quittaient la prison de Walton, à Liverpool. Deux autres quittaient celle de Birmingham, puis cinq autres celle de Drake Hall. Puis d'autres encore, soit 25 en tout. Cinq d'entre eux seulement ont été repris.

Ces derniers, s'ils n'ont eu que le temps de réveillonner en famille, n'ont toutefois pas été privés hier de la traditionnelle dinde du "Christmas Pudding" : au poste de police où ils attendaient d'être transférés dans leur prison, ils ont eu droit comme les autres à un petit "festin".

Un gardien de pénitencier reçoit un "cadeau de Noël" : une explosion lui arrache les deux mains et blesse son fils

NEW WESTMINSTER, C.-B. — Un gardien du pénitencier de la Colombie-Britannique a eu les deux mains arrachées et son fils a également subi des blessures graves par l'explosion de ce qu'il croyait être un cadeau de Noël, vendredi soir. Le gardien était en train de développer le paquet qui lui était parvenu par le courrier. En plus de perdre les deux mains, il a subi des brûlures et coupures au visage et à l'estomac. Son fils a été atteint à la tête, aux bras, au cou et à la poitrine par les éclats de métal. Tous deux ont été hospitalisés.

Un homme a été appréhendé en relations avec cet attentat, mais il fut relâché peu après, et la police en recherche un autre. Ce sont deux anciens détenus du pénitencier où travaille Frank Newton.

L'explosion a lourdement endommagé la cuisine et la salle de bain du domicile des Newton. Des voisins se sont précipités en entendant le bruit et ont vu Newton sortir de la maison, transportant son fils blessé. Mme Newton était au travail et une fillette du couple était sous la surveillance d'une jeune fille dans une maison avoisinante.

M. Newton est à l'emploi du pénitencier depuis 18 ans, et les autorités écartent la possibilité que la bombe ait été expédiée par un détenu. L'enquête se poursuit.

DÉFILÉS, FEUX DE JOIE, SALVES DE CANON...

Partout, sauf au Québec, les fêtes du Centenaire soulèvent un vif intérêt

Les Canadiens accueilleront la nouvelle année, samedi soir prochain, avec plus d'éclat que d'habitude. Le début de l'année du Centenaire de la Confédération sera salué de défilés, de feux d'artifices, de salves de canon et d'offices religieux spéciaux.

Et grâce à Sir Sandford Fleming, le premier ministre Joseph Smallwood pourra devancer ses collègues des autres provinces dans la célébration des fêtes.

Sir Sandford fut en son temps l'un des fondateurs du Canadien Pacifique. Il est aussi considéré comme le père du système horaire international de l'heure normale, qui fait que Terre-Neuve a une demi-heure d'avance sur le reste du Canada.

A minuit deux minutes, heure de Terre-Neuve, le premier ministre Smallwood inaugurera l'année nouvelle en allumant la flamme du Centenaire, devant l'édifice de la Confédération, à Saint John. Aussitôt, les cloches se mettront à chanter dans toute la province. Dans les minutes qui suivront, leur écho se répercutera jusque sur la côte du Pacifique.

Des feux de joie, appelés pour la circonstance "feux de l'amitié" seront allumés dans la plupart des villes canadiennes. Dans la capitale de chaque province, une cérémonie se déroulera aux premières lueurs du Flambeau du Centenaire.

A Ottawa, l'allumage du flambeau "national" se fera par le chef du gouvernement, M. Pearson, à 7 heures du soir. La cérémonie sera diffusée à la télévision. Elle comprendra un discours du premier ministre, un message de la Reine et l'exécution, par un choeur, de l'Hymne du Centenaire.

Des estafettes seront dépêchées depuis le lieu de la cérémonie sur le pont Interprovincial, en direction de Hull. Les messagers feront leur entrée dans cette ville au son des trompettes. Le feu de joie à Hull, donnera le signal du début des célébrations, qu'on observera à cet endroit par des danses folkloriques canadiennes-françaises dans les rues.

Pendant ce temps, à Ottawa, des personnages historiques monteront dans des attelages pour être transportés à l'hôtel de ville. On remarquera le colonel John By, qui construisit le canal Rideau, Sir John Macdonald et Sir Georges-Etienne Cartier. Tous assisteront alors à un grand spectacle historique, pendant que devant l'ancienne gare Union, près de la colline parlementaire, auront lieu des danses populaires.

Un relevé effectué par la Presse Canadienne sur l'inauguration des fêtes montre que celles-ci soulèvent partout beaucoup d'intérêt, sauf au Québec, où on est davantage sensibilisé à la tenue de l'Expo, qui ouvrira en avril.

En Ontario, l'année du Centenaire commencera par un défilé entre la gare Union et l'hôtel du Gouvernement, où le premier ministre, M. John Robarts, allumera le flambeau.

Suivra un feu d'artifice géant, dans les jardins entourant les immeubles gouvernementaux. Les pièces pyrotechniques décriront les Pères de la Confédération.

Les citoyens du Manitoba se feront un devoir de souligner l'arrivée de la nouvelle année en sonnant toutes les cloches, sirènes ou avertisseurs capables de produire quelque bruit, A Winnipeg se déroulera la plus gigantesque fête populaire du Nouvel An. La flamme du centenaire brûlera au bout d'une torche que tiendra le Golden Boy du monument qui pare la façade des édifices parlementaires.

Dans sept villes de la Saskatchewan, le centenaire de la Confédération sera accueilli par des salves de 100 coups de canon.

A Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, la population revêtira des costumes du 19e siècle. On lâchera également une centaine de ballons gonflés à l'hélium.

A Québec, un office religieux oecuménique aura lieu dans la cathédrale Holy Trinity, construite par les anglicans de la ville, en 1804. Des dignitaires religieux des Eglises catholique, unie, grecque orthodoxe et presbytérienne assisteront à la cérémonie.

Le train de la Confédération sera mis en service à 3 heures 30 de l'après-midi, le Premier de l'an, par la femme du gouverneur général, Mme Vanier. Le convoi historique se mettra ensuite en route pour Victoria, d'où il repartira le 9 janvier pour gagner l'extrémité est du pays.

Le feu de joie le mieux réussi sera probablement allumé dans le petit village manitobain de Bowsman, où la population, en brûlant ses latrines, célébrera un double événement : la mise en service d'un réseau d'égouts et le Centenaire de la Confédération.

LE CARDINAL LÉGER AUX THÉOLOGIENS:

L'oecuménisme doit dépasser les cadres du strict religieux

L'oecuménisme, bien qu'il s'agisse d'une notion religieuse, ne doit pas s'arrêter aux frontières de ce qui est strictement religieux, a déclaré hier soir le cardinal Paul-Emile Léger.

Il serait en quelque sorte artificiel l'oecuménisme qui verrait dans la communion entre les hommes quelque chose qui commence et s'arrête aux seuls contacts formellement religieux, a-t-il dit.

Quelle sorte d'unité serait celle qui ne trouverait son expression que dans l'Eglise seulement, et n'aurait aucune influence sur les rapports entre les classes, les peuples et les races ? s'est demandé l'archevêque de Montréal.

Le cardinal Léger prenait la parole devant un groupe d'étudiants en théologie, la plupart de langue anglaise et de foi protestante, à l'ouverture du congrès des étudiants en théologie du Canada qui se tient cette année à Montréal et porte sur le thème "Diversité culturelle et unité chrétienne".

Insistant sur le fait que l'oecuménisme, qui trouve son fondement dans la volonté du Christ et son application dans le Peuple de Dieu, il a souligné que l'idéal et les forces que met en oeuvre l'aspiration à l'unité dépassent largement la sphère de ce qui est simplement religieux au sens strict du terme.

Est vraiment d'esprit oecuménique, a dit l'archevêque de Montréal, celui qui agit comme centre de ralliement de tous ceux qui cherchent l'unité, celui qui travaille sans cesse pour l'unité et la paix, où qu'il se trouve et en n'importe quelles circonstances.

Dans son allocution, il a rappelé l'immense effort accompli dans les milieux protestants et orthodoxes, depuis un demi-siècle, et qui a donné naissance au Conseil oecuménique des Eglises dont le siège est à Genève.

Le prélat a reconnu que l'Eglise catholique s'est éveillée un peu tard à l'oecuménisme. "Mais nous faisons notre possible pour rattraper le temps perdu," a-t-il dit, évoquant la création d'un secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, la participation d'observateurs catholiques aux grandes rencontres du C.O.E.E., et le décret de Vatican II sur l'oecuménisme "Tout cela démontre de la part de l'Eglise catholique une volonté de comprendre et de se transformer," a dit le cardinal.

Mais l'oecuménisme, selon lui, va plus loin que l'effort pour surmonter les différences culturelles, sociales et linguistiques, qui font obstacle à l'unité; il est motivé par quelque chose de plus élevé que le désir très louable des peuples de grandir dans la compréhension et la sympathie mutuelles. L'oecuménique trouve son idéal dans l'unité du Peuple de Dieu et sa motivation profonde dans la volonté clairement exprimée du Christ lui-même.

Le congrès des étudiants en théologie, qui a débuté hier soir à Montréal, rassemble quelque 70 participants, dont une dizaine de langue française, venus de toutes les parties du Canada.

Ces assises, qui se déroulent chaque année depuis onze ans, se tiennent en alternance à Toronto et à Montréal.

Il s'agissait à l'origine d'une initiative du "Student Christian Movement". Seuls y prenaient part des étudiants anglicans et protestants. Le congrès s'est par la suite élargi. En 1963, les étudiants de foi catholique y étaient invités à titre d'observateurs et l'année suivante, à titre de délégués à part entière.

L'organisation du congrès a été confiée à un comité d'étudiants, travaillant sous la direction du chanoine anglican H. L. Puxley, de l'Institut oecuménique du Canada, à Toronto. Lorsque le congrès a eu lieu à Montréal, le comité oecuménique des étudiants de cette ville, groupant des représentants de onze maisons d'enseignement théologique (des Eglises catholique, anglicane, presbytérienne et unie du Canada), participe à son organisation.

Le thème à l'étude cette année est celui de "diversité culturelle et unité chrétienne".

Pour la première fois, le congrès sera complètemennt bilingue, y compris une vingtaine d'heures de traduction simultanée : conférences, exposés en table ronde et une partie des débats.

Les organisateurs déplorent cependant la faible participation canadienne-française. Il n'y a eu que dix étudiants de langue française à répondre à l'invitation qui a été adressée à tous les grands séminaires, scolasticats, et autres maisons de formation. Parmi ceux-ci se trouvent des étudiants du grand séminaire de Montréal, ainsi que des scolastiques jésuites, dominicains (Ottawa), franciscains et clercs de Sainte-Croix.

On note la participation de dix jeunes filles, étudiantes de diverses institutions, dont l'Anglican Women's Training College, de Toronto.

Le père Louis Balthazar, s.j., amorcera cet après-midi l'étude du thème du congrès. Avec le révérend Ben Smillie, de l'Eglise unie du Canada, il sera le principal animateur de la session.

Egalement au programme d'aujourd'hui, une conférence du père Guy Couturier, c.s.c., sur le prophétisme dans l'Ancien Testament. Mardi, les révérends Bothwell et Wadsworth, parleront des conversations qui se sont engagées en vue de l'union des Eglises anglicane et unie du Canada.

Les participants feront, jeudi, une visite sur le site de l'Exposition universelle et s'attarderont notamment au Pavillon chrétien.

Vendredi, le congrès se penchera sur l'étude d'un projet de création d'une association nationale et oecuménique d'étudiants en théologie de tout le Canada.

La session se déroule au centre Montfortain, dans l'est de la métropole.

Ponts de la transcanadienne

A compter de ce matin, mardi, à 9h. 30, la circulation des véhicules sera interrompue entre l'avenue Royalmount et la rue de la Savane pour une période d'environ deux mois. Cette mesure est requise par la construction d'un pont au-dessus de la future route transcanadienne, entre les voies de desserte "est" et "ouest" du boulevard Décarie. Les automobilistes pourront emprunter les rues Ferrier et Paré.

D'autre part, à compter de mercredi le 3 janvier à 9h. 30 du matin, la circulation des véhicules sera interrompue sur la rue Vézina, entre les voies de desserte "est" et "ouest" du boulevard Décarie, pour une période d'environ deux mois, afin de permettre la construction d'un pont au-dessus de la future route transcanadienne. Les automobilistes devront emprunter l'avenue Van Horne durant ces travaux.

PRENEZ CELA AISEMENT . . .
Durant le temps des Fêtes...
DINEZ . . .
chez
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Moishe's
STEAK HOUSE
Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Aussi appréciée que Célestins

Printemps, été, automne, hiver, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. Légèrement thérapeutique, VICHY CÉLESTINS est une eau diététique appréciée des enfants autant que des adultes. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours

VICHY CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

EDITORIAL

Faudrait-il retirer le droit de grève aux professeurs ?

Devant les grèves de professeurs en cours et la menace d'autres à venir, certaines gens s'alarment. Il serait plus juste de dire qu'ils ne sont pas loin de céder à la panique. Pour eux, l'Etat, en accordant, il y a quelques années, le droit de grève aux enseignants, a commis une grave erreur. Une erreur qu'il serait grand temps de réparer.

Tout irait tellement mieux, se disent-ils, si ce droit de quitter subitement leurs postes n'avait pas été octroyé aux éducateurs. Notre vie ne serait pas si bouleversée et ce lourd malaise qui s'exprime présentement n'aurait pas gagné tout le secteur enseignant.

En est-on si sûr ? Notre vie serait peut-être moins bouleversée, mais qui nous garantit que le malaise chez les professeurs en serait moins grand ? Ce n'est pas parce qu'ils ont droit à la grève que les professeurs sont mécontents de leur sort. La grève ou la menace de grève est simplement pour eux, au contraire, l'occasion de le faire savoir à la population.

Soyons réalistes. Ce que nous n'aimons surtout pas dans tout cela, c'est qu'on vienne troubler notre quiétude, qu'on fasse appel en quelque sorte à notre jugement, qu'on nous force à nous compromettre. Si tout était demeuré comme auparavant, les professeurs seraient normalement allés droit à l'arbitrage sans trop de battage publicitaire et ils n'auraient eu, ensuite, qu'à accepter la sentence finale et obligatoire. Ah, ils auraient pu rouspéter, mais la chose étant "jugée", nous, le public, n'aurions eu qu'à demeurer passifs comme ces pays qui ont choisi d'être neutres au cours d'un conflit.

Et, surtout, nous n'aurions subi aucun inconvénient. Nos enfants n'auraient point manqué leurs professeurs. La menace de cette calamité n'aurait même pas pesé sur notre société.

●

Mais, sont-ce là, justement des raisons suffisantes pour nier aux enseignants un droit qu'on reconnaît partout comme le corollaire indiscutable de la libre négociation ? Pourquoi, dans leur cas, ferait-on une exception à la règle générale ?

L'enseignement, certes, est un service public, voire un service essentiel. Un plus grand nombre de personnes sont touchées par un arrêt de travail dans ce secteur que dans tout autre. Mais, la vie de personne n'est alors mise en jeu, tout de même. Le tort, susceptible d'être causé, n'est pas nécessairement irréparable.

Alors, si la société peut endurer, au moins dans certaines conditions, les effets d'un tel arrêt de travail concerté, celui-ci peut difficilement être interdit par la loi. D'autant plus que, dans le cas des professeurs, la grève apparaît comme un outil fondamentalement nécessaire pour s'assurer de justes conditions de travail.

Il ne faut pas oublier que, au fond, le public, par le truchement des commissions scolaires ou de l'Etat, est, en quelque sorte, le "patron" des professeurs. Les commissaires ou les gouvernants négocient avec eux en notre nom. C'est nous qui paierons la note en définitive.

Nos commissaires peuvent être, à l'endroit des enseignants, ou trop mesquins ou trop généreux. Mais, comment le saurions-nous, si le conflit ne débouchait jamais sur la place publique. La grève, pour les professeurs, peut-être plus que pour les autres encore, c'est le mécanisme qui leur permet de saisir l'opinion de leurs problèmes, de la saisir de façon brutale même.

Beaucoup de grèves, d'ailleurs, revêtent aujourd'hui ce caractère primordial. Elles ne sont plus simplement et uniquement une épreuve de force entre deux puissants rivaux. Or, répétons-le, dans le cas des enseignants, le public, qui paie les pots cassés et qui aura à se prononcer sur ses représentants à la table de négociation, ne peut légitimement s'opposer à ce qu'on le mette dans le coup.

Les professeurs, en alertant ainsi l'opinion, prennent le risque que celle-ci se tourne contre eux. S'ils sont prêts à prendre ce risque, pourquoi le leur refuserions-nous ? Parce que nous n'aimons pas être mêlés à ces problèmes extrêmement complexes ? C'est une raison un peu courte.

●

Pourtant, dira-t-on, on est loin, lorsqu'il s'agit des professeurs d'un conflit ouvrier ordinaire. Une grève scolaire ne se compare pas à une grève dans une usine. C'est évident.

On ne peut permettre, par exemple, à une grève de professeurs de s'éterniser. Si un jour ou deux, voire quelques jours de grève dans les écoles n'est pas un problème vital, il n'en va pas de même d'une grève prolongée. Et il est plus important de prévenir un arrêt de travail chez les professeurs, quand la chose est possible, que dans tout autre secteur.

Mais, en pratique, il ne faut pas l'oublier, la loi fait cette distinction. Des mécanismes existent qui permettent de retarder ou d'interrompre une grève d'enseignants, une fois celle-ci déclenchée. Si on a accordé le droit de grève aux instituteurs on a soumis l'exercice de ce droit à des limitations assez précises.

C'est aux autorités compétentes de décider si le bien commun requiert un délai avant le déclenchement de telles grèves — délai qui peut permettre parfois d'en arriver, entre-temps, à une solution satisfaisante — ou l'arrêt d'une grève déjà en cours. Et, redisons-le, une opinion publique alerte, éveillée, est appelée à jouer ici un grand rôle.

Il y a peut-être dans tout cela passablement de subtilités. Un droit de grève dont l'exercice est soumis à des limitations n'est pourtant pas quelque chose qui répugne à la raison. Même s'il faut plus souvent insister sur les limitations que sur le droit lui-même, cela ne doit pas nous amener à remettre ce dernier en question. La distinction entre les deux est parfois difficile à faire, mais la simplicité n'est pas l'unique critère de justice.

Non, le droit de grève est nécessaire aux professeurs pour rejoindre adéquatement l'opinion publique. Si nous croyons en la démocratie, c'est un fait brutal qu'il nous faut accepter.

Ce n'est pas toujours plaisant, mais si la justice pour un fort groupe des nôtres était à ce prix ? Songeons-y quelque peu.

Vincent PRINCE

Bonn et Paris : la relance de la coopération

Dans sa première déclaration officielle, le nouveau chancelier de la République fédérale d'Allemagne avait indiqué que son gouvernement attachait un prix particulier au resserrement des relations franco-allemandes et s'efforcerait, à cette fin, de "réactiver" le traité d'amitié signé en 1963. Il n'a fallu que quelques jours pour que se traduise dans les faits cette nouvelle orientation que Paris avait naturellement accueillie avec faveur.

C'est ainsi que le fameux accord sur le stationnement des troupes françaises en Allemagne occidentale a été conclu le 20 décembre. Les discussions à ce propos avaient été amorcées dès le printemps dernier mais l'ancien gouvernement, du fait notamment de M. Schroeder, ministre des affaires étrangères, ne montrait que peu d'empressement à aboutir et Paris en éprouvait une visible irritation. Le chancelier Kiesinger et M. Brandt, qui a désormais la charge des affaires étrangères, ont tenu à lever promptement cette hypothèque et ont donné leur aval à l'accord déjà rédigé. C'est donc en vertu d'une convention bilatérale franco-allemande que les quelque 60,000 militaires français sont désormais cantonnés en Allemagne et non plus sous le couvert général des arrangements de l'OTAN.

Au même moment, on annonçait à Paris et à Bonn, un important accord scientifique pour la construction à Grenoble d'un puissant réacteur à très haut flux de neutrons: ce sera le réacteur le plus perfectionné dans le monde entier. Le commissariat français à l'énergie atomique sera maître d'oeuvre de l'entreprise qui sera réalisée par les industries françaises et allemandes spécialisées, la direction du nouvel institut (réacteur et laboratoires) étant assurée par un scientifique allemand.

La visite à Paris, au début de l'année prochaine, du chancelier Kiesinger devrait consacrer ce nouveau départ dans les relations franco-allemandes. Non pas que celles-ci aient été réellement mauvaises ces toutes dernières années mais elles s'étaient incontestablement dégradées par rapport à la période faste des années 1958-1963, où l'on avait même pu parler d'un "flirt franco-allemand". Les choses devaient changer avec l'arrivée de M. Erhard, qui n'avait pas du tout la même conviction enthousiaste que son prédécesseur dans le caractère prioritaire des relations franco-allemandes et qui laissait au ministre Schroeder presque toute l'initiative en matière d'affaires étrangères. Or, sans être francophobe comme on est allé jusqu'à l'en accuser, M. Schroeder ne croyait pas dans la nécessité d'une alliance privilégiée entre Bonn et Paris: il ne pouvait y avoir de pareille alliance qu'avec les Etats-Unis. De plus, une fidélité inconditionnelle à ceux-ci, outre de faire de l'Allemagne l'allié no 1 de Washington en Europe, porterait la promesse d'un soutien américain sans défaillance à la cause de la sécurité de l'Allemagne fédérale et de la réunification allemande.

dans le monde

Rien d'étonnant qu'on ait assisté, dès lors, à une lente détérioration dans les relations Bonn-Paris, phénomène dont le général de Gaulle crut devoir faire publiquement la constatation désenchantée lors d'une conférence de presse en 1965. En même temps, Paris pratiquait avec succès une "ouverture à l'Est", en direction aussi bien de l'Union soviétique et du camp socialiste européen que de la Chine. On s'en inquiéta pendant un temps à Bonn et on ne fut réellement rassuré que lorsque de Gaulle, dans sa visite officielle en U.R.S.S. de juin 1966, n'hésita pas non seulement à réaffirmer la fidélité de la France à l'Allemagne fédérale mais aussi à contester la validité juridique de la République démocratique allemande.

L'échec de la politique étrangère du tandem Erhard-Schroeder, la déception éprouvée vis-à-vis des Etats-Unis et de l'O.T.A.N., la solitude où risquait de se trouver l'Allemagne fédérale, l'influence des "gaullistes" allemands et le désir de pratiquer une politique dynamique: tous ces facteurs se sont conjugués pour assurer la relance sur des bases nouvelles des rapports Paris-Bonn et la réactivation du traité d'amitié et de coopération. On sait que ce traité prévoit en particulier le développement étroit de la coopération dans les domaines économique, scientifique, technique et militaire ainsi que des consultations étroites, sous la forme notamment de réunions biannuelles des chefs d'Etat ou de gouvernement, des ministres des affaires étrangères, de la défense et des finances.

Tout indique que l'on va assister en 1967 à d'importantes initiatives pour utiliser à plein les organismes déjà existants et en créer de nouveaux. Cette coopération est d'autant plus naturelle que les liens économiques entre les deux pays sont de plus en plus étroits: la France et l'Allemagne sont, l'une pour l'autre, de loin le premier client et le premier fournisseur. L'Office franco-allemand pour la jeunesse (dont l'action a été à peine atténuée par le climat politique des dernières années) consacre chaque année plus de $10 millions à des échanges et contacts entre jeunes des deux pays, avec le concours des universitaires et des associations de jeunesse, cependant que progresse l'enseignement du français en Allemagne et de l'allemand en France.

Si elles ne sont plus associées dans l'O.T.A.N., la France et l'Allemagne le restent dans le marché commun et dans les autres communautés européennes, et c'est beaucoup plus important. Bonn n'est certes pas enclin à pratiquer en tous points la politique étrangère de Paris, et n'est d'ailleurs pas en mesure de le faire mais à l'heure d'un nouvel alignement des forces, il y va de l'intérêt de l'Europe qu'entre les deux capitales se manifeste une large coopération. Bonn entend y donner une nouvelle impulsion et Paris s'en réjouit visiblement.

J. M. L.

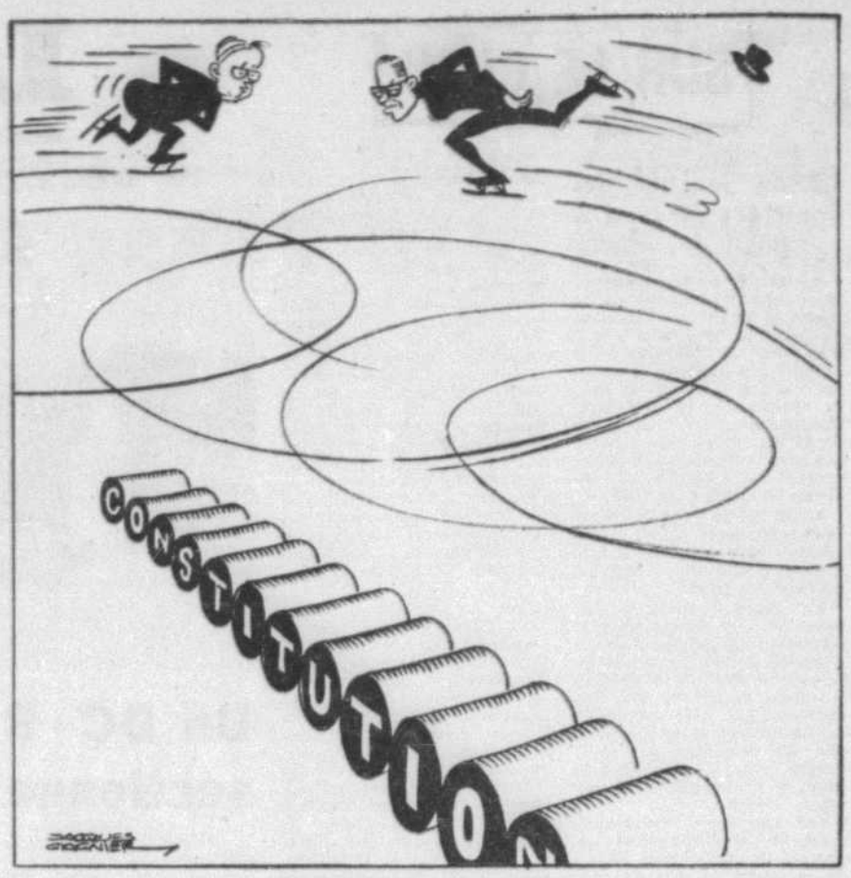

Les sauteurs de barils . . . !

L'ÉGLISE DE HOLLANDE: GRAND RENOUVEAU OU PROFOND DÉSARROI ?

4 — Le cardinal Alfrink décrit la position délicate de l'épiscopat

par Pierre GALLAY

Au terme de mon enquête en Hollande, le cardinal Alfrink acceptait de me recevoir à l'archevêché d'Utrecht.

Je demandais au cardinal s'il accepterait de répondre à cinq questions que j'avais préparées, en lui disant que je désirais utiliser ses réponses en conclusion de mon enquête, sans pour autant lui faire endosser en quoi que ce soit la responsabilité de ce que j'ai dit moi-même dans les articles précédents. Le cardinal Alfrink a répondu par écrit, et en néerlandais, à mes questions. C'est donc une traduction qui est publiée ici.

Les fidèles savent ce que les évêques pensent

Q. — Un certain nombre d'événements survenus au cours de ces dernières années ont donné lieu à des lettres pastorales (16 mars 1965, 27 avril 1965, 9 mai 1965, 18 août 1966) de l'épiscopat hollandais, qui ont attiré l'attention de l'étranger sur la situation de l'Eglise aux Pays-Bas. On a parlé non seulement de crise, mais de menace de schisme. Qu'en est-il ?

R. — Votre question vise, me semble-t-il, les lettres pastorales et les publications que l'épiscopat hollandais a fait paraître depuis une année et demie sur des questions théologiques d'actualité.

Vous avez en vue la lettre pastorale sur le sacrement de pénitence, sur l'eucharistie, sur les tendances libérales qui se manifestent à propos de certains articles de foi de l'Eglise, tels que la conception virginale du Seigneur, etc.

Je voudrais faire remarquer qu'il y a eu bien d'autres publications de la part de l'épiscopat. Nous avons exprimé notre pensée sur d'autres questions telles que l'oecuménisme, l'intercommunion, la célébration des agapes, le célibat ecclésiastique, l'Eglise dans la lumière de Vatican II, etc.

Il me semble que l'on peut tirer de toutes ces prises de position deux conclusions claires : tout d'abord que la hiérarchie catholique aux Pays-Bas se prononce nettement en public sur les questions qui, à un moment donné, préoccupent beaucoup d'esprits ; ensuite, que les fidèles qui veulent savoir ce que leurs évêques pensent sur les sujets en question n'ont pas à rester dans le doute, même si certains ont du mal à admettre que les évêques, dans les circonstances actuelles s'expriment d'une façon plus nuancée que c'était le cas autrefois.

L'insinuation selon laquelle en Hollande on pourrait s'attendre à un schisme se trouve à chaque instant dans la presse étrangère. J'ai réagi là contre maintes fois en public : la dernière fois, c'était au début de la quatrième et dernière session du concile, à Rome, à l'occasion d'une campagne qui, en Italie, s'était déchaînée dans les organes de presse contre la situation néerlandaise. Vous savez sans doute que le pape a clairement désavoué cette campagne en faisant insérer ma défense dans l'"OSSERVATORE ROMANO."

Toutefois, cela ne veut pas dire que les évêques n'éprouvent pas d'inquiétude au sujet de la situation en Hollande.

Personne ne peut prévoir l'avenir. Mais, néanmoins, on peut constater que tous — même ceux qui répandent des théories qu'on peut à peine ou même pas du tout reconnaître comme catholiques — veulent rester dans l'Eglise.

Il est clair que cela rend la position de la hiérarchie extrêmement délicate et difficile. Sans aucun doute, c'est la mission des évêques de garantir la pureté de foi. Mais leur sollicitude pastorale doit également s'étendre à ceux qui sont en difficulté quant à ce qui concerne la doctrine de l'Eglise.

Q. — La grande franchise avec laquelle sont débattues sur la place publique un certain nombre de questions, telles, par exemple, la distinction entre célibat et sacerdoce, ainsi que la mise en pratique ça et là d'une liturgie entièrement néerlandaise, ne place-t-elle pas également l'épiscopat hollandais dans une position délicate ?

Certains problèmes ne sont pas propres aux seuls Pays-Bas

R. — Dans cette question sont juxtaposés des problèmes d'intérêt inégal.

On se tromperait si l'on pensait que la question du célibat sacerdotal intéresse exclusivement les Pays-Bas. J'ai l'impression parfois qu'elle se pose ailleurs plus gravement que chez nous. Moins publiquement peut-être. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Si chez nous elle est davantage discutée publiquement, cela vient de la possibilité d'une telle discussion en public, ce qui est dû, en Hollande, aux nombreux moyens de communication sociale qui s'y trouvent et qui font défaut en d'autres pays. Je me suis laissé dire que les défections de prêtres sont plus fréquentes ailleurs que chez nous. Je ne puis pas le constater.

L'Eglise a, pour des raisons bibliques, théologiques et pratiques, opéré une jonction entre le célibat et le sacerdoce. Je dois dire que des ministres protestants sont intervenus auprès de moi pour le maintien du célibat sacerdotal dans l'Eglise catholique. Mais, cela ne veut pas dire que l'Eglise ne puisse choisir une autre ligne de conduite s'il apparaît clairement que son intérêt l'exige. Je veux pourtant ajouter que cela ne ressort pas clairement de l'agitation très tendancieuse de certains groupes ; surtout si l'on examine les raisons secrètes qui les poussent.

Il est vrai également que les motifs qui rendaient autrefois le célibat du prêtre acceptable et presque naturel pâlissent dans les conditions de vie actuelle, aux yeux de beaucoup de gens, prêtres ou non, et leur parlent beaucoup moins. C'est pour cela que le célibat devient difficilement supportable. Sans fondement positif le célibat n'est que l'état du non-mariage, ce qui constitue une base trop étroite pour une vie heureuse.

La situation liturgique, que vous touchez également dans votre question me semble d'un tout autre ordre.

Maintenant que Vatican II a approuvé l'usage de l'emploi de la langue courante, même dans les parties essentielles des sacrements, je peux comprendre que beaucoup de prêtres considèrent comme une anomalie l'emploi du latin aux moments les plus essentiels de la célébration eucharistique, qui forment le sommet de la prédication de l'Eglise. J'ai la plus grande compréhension et le plus profond respect pour la manière de voir de la Commission liturgique romaine.

Cependant, je souhaiterais qu'on soit disposé à laisser cette matière à la discrétion et à la responsabilité de la hiérarchie locale. Je me rends bien compte aussi que la hiérarchie ne peut faire une demande dans ce sens que si elle peut déclarer que le clergé en cause est disposé à s'en tenir aux indications que la hiérarchie donnera.

Q. — De par l'esprit qui l'anime, l'Eglise en Hollande apparaît dans une position d'avant-garde en de nombreux secteurs: oecuménique, pastoral, liturgique, recherche théologique. Est-ce que ce bouillonnement correspond à un besoin général du peuple catholique ou est-il le fait d'une minorité de prêtres et de laïcs comme on l'entend dire parfois ?

R. — Dans une période d'évolution turbulente, comme l'Eglise en connaît aujourd'hui, il est difficile de s'attendre à ce que la communauté des fidèles soit unanime dans ses conceptions. Et de plus il me semble que la situation change selon les problèmes. Des deux côtés on rencontrera des conceptions extrêmes et toutes les nuances possibles. On trouvera en Hollande des gens qui rejettent tout emploi de la langue courante dans la liturgie et il y en a qui veulent tout faire en cette langue. Il y en a qui veulent supprimer tout simplement le célibat et il y en a qui veulent le conserver coûte que coûte. Il y en a qui veulent donner aux conceptions libérales en matière de foi une place sans limites — je pense que c'est le fait d'une minorité — et d'autres qui veulent être orthodoxes à l'ancienne mode.

C'est justement ce qui rend la position des évêques si délicate et si vulnérable. Car chacun fait appel à l'épiscopat pour avoir raison, même s'il a sur la position de la hiérarchie dans l'Eglise des idées libérales.

UNE EVOLUTION QUI SACRIFIERA DE REELS AVANTAGES

Q. — La sécularisation dans laquelle l'Eglise en Hollande semble s'être résolument engagée, en matière de politique et de presse par exemple, ne risque-t-elle pas de faire perdre beaucoup à l'Eglise dans un pays cloisonné comme le vôtre, sans rien mettre à la place ?

R. — La communauté catholique néerlandaise tient de son émancipation des structures et des cadres très adaptés et très solides. On peut, à ce propos, attirer l'attention sur un système scolaire catholique largement mis en place et bien charpenté, presque unique au monde ; sur des moyens de communication catholiques propres comme la presse, la radio et la télévision ; sur des organisations sociales catholiques aux ramifications très larges — sur un parti politique catholique, etc.

On a travaillé pendant plus d'un demi-siècle à l'organisation de ce système et pendant plus d'un demi-siècle on en a été fier et heureux.

Cette manière d'agir n'était d'ailleurs pas l'apanage des seuls catholiques. Les autres groupements dans le sein de la communauté néerlandaise étaient également organisés en partis chrétiens-protestants ou neutres.

Après la deuxième guerre mondiale et surtout au cours de ces dix dernières années s'est manifestée une tendance pour mettre fin à ces cloisonnements.

On cherche une collaboration plus fédérative, la suppression des organismes propres et la création d'organisations générales comme cela existe en d'autres pays.

Il est clair que cette évolution demande le sacrifice réel de nombreux avantages. Mais en même temps nous pensons et nous espérons qu'en rompant avec la façon de faire actuelle la diffusion du message chrétien aura de nouvelles chances.

(Bureau international de presse)

BLOCS NOTES

La Petite Bourgogne

Par une déclaration faite la semaine dernière, M. Saulnier a voulu rassurer des citoyens de la Petite Bourgogne qui craignent d'être délogés bientôt. Cette inquiétude s'explique par le fait que jusqu'ici, dans tout ce que Montréal a entrepris en matière de rénovation urbaine, on ne s'est jamais préoccupé de loger convenablement les familles déplacées.

Dans le cas des Habitations Jeanne-Mance, la majorité des familles éligibles avaient manifesté leur intention de retourner dans le secteur après la rénovation, mais on les a laissées se débrouiller seules pour trouver un gîte pendant les travaux, et par la suite un très petit nombre d'entre elles ont exercé leur droit de priorité. Ce fut la seule initiative de Montréal quant à la construction de logements à loyer modique ; les autres cas de déblaiement eurent pour but l'ouverture ou l'élargissement de routes ou boulevards, l'aménagement de studios pour Radio-Canada, le métro ; on a payé des indemnités de déménagement, mais la municipalité n'a pas procuré de logements à loyer modique à ces familles.

Ces entreprises d'assainissement urbain étaient fort salutaires, mais le déplacement des familles a suscité des critiques et laissé de mauvais souvenirs. Il est donc assez compréhensible que devant un programme de grande envergure comme celui de la Petite Bourgogne, et malgré les précautions annoncées quant au logement temporaire ou permanent des familles en cause, ces dernières expriment des craintes.

Un paradoxe

Afin de calmer ces inquiétudes, M. Saulnier déclare que les premières familles déplacées dans ce secteur ne le seront pas avant un an ; que chacune recevra, le moment venu, un avis accordant un laps de temps raisonnable avant de devoir se déplacer ; pour le président de l'Exécutif, cette période raisonnable est d'environ un an. Voilà une situation assez paradoxale.

Puisqu'on veut rénover cette zone, au coût d'environ $150 millions, c'est qu'elle en a besoin. Le rapport général, publié en septembre, dit que près de 70 p.c. des bâtiments ont des fondations et des structures en mauvais état ; que les logements ne répondent pas en général au minimum requis soit quant à leurs structures physiques ou à leur équipement fonctionnel, qu'il en est de même pour l'installation électrique, que 76 p.c. des logements sont mal chauffés, etc.

Le programme est à l'étude depuis longtemps le Conseil municipal et le cabinet provincial l'ont approuvé. M. Dozois a transmis récemment à la Société centrale d'hypothèques et de logement, au nom de Montréal, une demande de contribution financière de $38 millions représentant la part du gouvernement fédéral dans la première phase du programme. Montréal est bien en retard sur plusieurs autres villes canadiennes en matière de rénovation urbaine. C'est donc une entreprise urgente et qu'il faut mener avec toute la célérité possible puisqu'elle va exiger plusieurs années.

Relogement

Or M. Saulnier paraît faire une grande faveur aux victimes des taudis en leur promettant que les premières à être délocées ne le seront guère avant un an. Voilà de curieuses étrennes. Sans doute, il faut rassurer ces familles, leur promettre qu'on ne les jettera pas à la rue mais qu'elles seront logées à des conditions convenables. Cela ne devrait pas exiger des avis d'un an.

Le rapport général signale que le secteur comprend déjà un total de 300 logements vacants et que la ville "compte réaménager, même à titre temporaire, certains immeubles expropriés qui pourront également servir au relogement. La ville de Montréal s'assurera ainsi d'une banque de logements destinés, à titre provisoire ou définitif, aux habitants des immeubles appelés à être démolis en priorité."

Une première partie du programme est déjà en voie d'exécution, celle des "îlots Saint-Martin" ; l'aide financière d'Ottawa a été obtenue et les expropriations ont été décrétées. M. Saulnier a dit que la ville va commencer la construction de logements neufs à la fin de l'été 1967. En utilisant des immeubles existants comme logements provisoires, ainsi que le prévoit le rapport général, le rythme des travaux pourrait être accéléré ; le programme de relogement prévoit qu'on pourra ainsi "conserver la continuité des structures sociales et économiques de la zone". Du moment qu'on sera en mesure de reloger les familles, même à titre temporaire en attendant les logements permanents, pourquoi leur promettre un an d'avis ? comme si c'était une faveur que de les laisser ou elles sont le plus longtemps possible !

●

Conseil supérieur du travail

Le débat qui s'est ouvert ces jours derniers quant au rôle du Conseil supérieur du travail est fort intéressant et met en cause la structure de divers organes consultatifs du même genre. Le CST veut se transformer, modifier son statut ; selon son président, M. Laberge, il avait déjà proposé des changements au ministre du travail, mais l'affaire du mémoire de la CIC a jeté la discussion sur la place publique.

Dans les divers ministères, le gouvernement dispose de fonctionnaires spécialisés qui sont en mesure d'étudier les problèmes et de formuler des recommandations. Il va de soi que les documents qu'ils préparent pour les ministres et le cabinet sont confidentiels. Mais le gouvernement désire parfois obtenir sur diverses questions l'avis de spécialistes de l'extérieur qui acceptent de siéger dans une commission ; les travaux de tels organismes sont aussi confidentiels.

Tel est actuellement, dans une large mesure, le statut d'organismes plus importants où sont représentés des corps intermédiaires et qui tiennent un rôle consultatif auprès d'un ministère. Selon M. Marcel Pepin, le CST ne peut donner son avis qu'au ministre, et uniquement sur les questions que le ministre soumet à son attention. Certains de ses membres désirent qu'il puisse choisir des sujets d'étude, présenter des recommandations et même les rendre publiques. Il aurait ainsi un statut analogue à celui du Conseil supérieur de l'éducation.

Les corps intermédiaires sont appelés à exercer une influence grandissante, M. John son parlait récemment de leur faire une place dans un organisme qui remplacerait le Conseil législatif, et qui sans avoir de pouvoir législatif détiendrait un droit de veto sur certaines questions importantes, et conserverait à notre régime parlementaire provincial certains avantages du bicaméralisme.

La question posée au sujet du CST, et qui vaut pour d'autres organismes semblables, est assez délicate. Ce sont les élus, ministres et députés, qui sont dépositaires du pouvoir politique et qui doivent prendre les décisions ; les corps consultatifs sont utiles mais leur influence doit demeurer assez discrète et ne pas empiéter sur les décisions des gouvernants. Les représentants de corps intermédiaires qui y siègent peuvent penser avec raison qu'ils exerceront une plus grande influence s'ils peuvent se prononcer sur les questions de leur choix et rendre leurs recommandations publiques. Cela risque toutefois de jeter ces conseils consultatifs dans des polémiques et de réduire leur influence réelle auprès des gouvernants.

Les corps intermédiaires ont déjà des moyens de faire connaître leurs vues au public par des déclarations, ou encore dans des mémoires aux gouvernements. En utilisant les conseils consultatifs aux mêmes fins, ils risquent de les dévaloriser. Même s'il y a lieu d'opérer certaines réformes, il faudra tenir compte de la fonction particulière de tels organismes. Le gouvernement se sentirait plus libre et moins engagé à l'égard d'un conseil consultatif qui prendrait des attitudes trop militantes ou partisanes.

P. S.

MONTRÉAL, MARDI, 27 DÉCEMBRE 1966

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL

Directeur de l'information : Mario CARDINAL

Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Levis et banlieues : 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois $30.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger : 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi : 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE : 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Le Maroc, royaume médiéval à tendances centrifuges que fédère une armée du XXe siècle

(collaboration spéciale au "Devoir")
par Etienne ROD

Dans un petit livre vieux de cinq ans, d'un prodigieux intérêt folklorique mais dont on n'est pas obligé d'épouser toutes les thèses politiques (1), M. Vincent Monteil rapporte une réflexion de M. Abderrahim Bouabid, ministre de l'économie marocaine du 28 octobre 1956 au 27 mai 1960. La voici: "Mohammed V n'a pas été intronisé le jour où il a reçu l'investiture des oulémas (2), mais celui où les policiers français l'ont embarqué de force dans un avion. Depuis ce jour, sa photo a pénétré dans les plus humbles foyers et il est réellement devenu le sultan des "Carrières Centrales" car le peuple l'a considéré comme le premier Résistant du Maroc. La royauté ne sera sauvegardée que dans la mesure où les monarques à venir continueront à incarner les aspirations populaires". M. Monteil, qui semble approuver l'opinion de M. Bouabid, relève toutefois aussi — et cette observation s'adresse apparemment aux multiples gouvernements dont M. Bouabid a été l'un des principaux membres — "que le fait berbère n'a pas assez été pris en considération."

Tels sont effectivement les deux volets du diptyque marocain. D'un côté, il n'est pas contestable que lorsqu'il regagna son Empire, le 16 novembre 1955 après plus de deux ans d'exil à Antsirabé, le sultan Sidi Mohammed ben Youssef fut acclamé par un peuple enthousiaste. En particulier par les habitants des quartiers populaires, voire prolétaires, tels les "bidonvilles" qui ceinturent la capitale économique, Casablanca. D'un autre côté, "el Malik" (3) ne pouvait ignorer les divergences de vue de "son peuple fidèle" dont les aspirations sont fort contradictoires. C'est sans doute pour ce motif primordial que l'une de ses premières préoccupations fut de constituer une armée nationale.

La création de celle-ci était implicitement annoncée dans la déclaration commune franco-marocaine du 2 mars 1956 qui proclama l'indépendance et la souveraineté de l'Empire chérifien. En deux mois, les "Forces Armées Royales" (F.A.R.) furent formées. On verra plus loin de quelle manière. Pour l'instant, on retiendra cet aveu de source officieuse: "Des raisons intérieures exigeaient d'aller vite". (4) Il révèle que, dès sa restauration sur le trône de ses ancêtres, celui qui devait échanger quelques mois plus tard son appellation un brin archaïque de "Sultan Sidi Mohammed ben Youssef" contre celle, beaucoup plus moderne, le "Roi Mohammed V" savait qu'il aurait à affronter des périls et conflits intérieurs. Il fallait qu'il dispose de troupes capables de les réprimer.

En définitive, porté au pouvoir surtout par le parti nationaliste d'origine citadine et d'inspiration pan-arabe connu sous le nom prestigieux d'"Istiqlal" (mot signifiant indépendance), il devait prévoir d'emblée d'éventuelles réactions de la part des tribus, berbères ou arabes, du monde rural.

Les trois phases

L'analyse des dix années (presque onze) qui se sont écoulées depuis le retour du Maroc à sa complète souveraineté montre qu'il faut distinguer trois périodes essentielles.

La première s'étend du 7 décembre 1955 (date de la constitution d'un premier gouvernement autonome sous un régime politique qui n'est pas encore celui de la véritable indépendance) jusqu'au 12 mai 1958. La deuxième, de cette date-là au 27 mai 1960. La troisième dure depuis lors.

Pendant la première période, un gouvernement présidé par le Berbère Si Bekkaï ben M'Bark, ancien colonel de l'armée française et indéfectible ami du souverain, tente de concilier les aspirations contradictoires de leaders représentant l'éventail à peu près complet de la constellation politique. Sa tentative débouche sur un échec.

Durant la deuxième période, on assiste à la marée montante du parti de l'Istiqlal qui, s'étant emparé de tous les leviers de commande, entend désormais imposer sa loi. Cependant, cette période doit être elle-même scindée en deux parties. Au cours d'une première étape, du 12 mai au 24 décembre 1958, le pouvoir exécutif, composé exclusivement de membres de l'Istiqlal, ne tarde pas à attester qu'à l'intérieur de ce parti monolithique les opinions ne sont pas unanimes : les traditionalistes ne sont pas d'accord avec ceux que, pour simplifier, on appellera les socialistes. Cette dernière tendance l'emporte et, pendant 17 mois, assume les responsabilités gouvernementales sous la présidence de M. Abdallah Ibrahim. Au demeurant, cette évolution engendre la scission de l'Istiqlal. Il est amputé de son aile dite "progressiste" en janvier 1959, alors que M. Abdallah Ibrahim et son ministre de l'économie et des finances, M. Abderrahim Bouabid fondent, avec le concours de M. Mehdi ben Barka, un nouveau parti, l'"Union nationale des forces populaires" (U.N.F.P.).

Le 27 mai 1960, sous l'impulsion de son fils, le prince héritier Moulay Hassan, le roi met brutalement fin à cette expérience, prend lui-même la présidence du gouvernement et confie à son fils la vice-présidence et la défense nationale. Si le décès de Mohammed V, en février 1961, entraîne à terme un remaniement ministériel, il n'en reste pas moins que le prince, proclamé roi Hassan II, poursuit sa tâche dans la voie où il s'était engagé neuf mois auparavant.

Après avoir fait approuver par référendum populaire, en décembre 1962, une Constitution dite de monarchie constitutionnelle et tenté une expérience parlementaire (1963-65), le roi est revenu, par le biais d'un recours (discutable) à l'article 35 de cette même Constitution, à un régime de monarchie absolue. En effet, en instaurant l'"état d'exception" le 7 juin 1965, Hassan II annonça à ses sujets qu'il endossait jusqu'à nouvel avis tous les pouvoirs, la mesure prise par lui étant destinée à "affermir l'autorité de l'Etat et à assurer l'efficacité de l'administration".

Le poids des Berbères

Il apparaît assez clairement que cette évolution décennale, à certains égards rétrograde, a été pour partie motivée par des débuts de révoltes berbères, rapidement étouffées. Dans le gouvernement constitué avant la proclamation de l'indépendance et qui dura, au-delà de celle-ci, jusqu'au 28 octobre 1956, le ministère de l'intérieur fut dirigé jusqu'en juin par le caïd Lahcem El-Youssi. Ce dernier, "conseiller de la Couronne", entra en dissidence dès qu'il estima que le parti de l'Istiqlal occupait une place trop importante. En outre, c'est à la même époque que se situe la création du "Mouvement populaire", porte-parole du monde rural, fondé par deux anciens chefs de l'Armée de libération, l'ancien capitaine de l'armée française Mahjoubi Ahardane et le docteur en médecine Abdelkrim El Khatib, d'origine algérienne. De même, la sédition d'Addi ou Bihi, gouverneur du Tafilalet (1956-57) eut le caractère d'un refus de se soumettre aux ordres de l'Istiqlal. Il n'en alla pas autrement de la durable insurrection rifaine (1958-59).

Voilà pourquoi le "Mouvement populaire", interdit par le gouvernement istiqlalien et dont les chefs avaient été poursuivis pour menées subversives, fut représenté pour la première fois dans le gouvernement formé le 27 mai 1960 par Mohammed V et qui consacrait une sorte de rupture entre le souverain et les deux branches de l'Istiqlal. A partir de cette époque, le chef de l'Etat n'a cessé d'affirmer que les ministres sont choisis, non en raison de leur appartenance à tel ou tel parti, mais de leur attachement au trône. Il s'ensuit que, depuis lors, le Maroc est gouverné par des partisans inconditionnels de la politique royale, quelle qu'elle soit.

D'un certain point de vue — mais on comprendra qu'il se situe en dernière analyse à l'antipode de celui implicitement exprimé par MM. A. Bouabid et V. Monteil — l'opération chirurgicale exécutée par le gouvernement français le 20 août 1953, non seulement n'a pas porté préjudice à la dynastie alaouite, mais en a prolongé le règne. Mohammed V a été incontestablement investi de la confiance de ses sujets, qu'ils fussent berbères ou arabes, en raison de sa qualité de "premier résistant" et son fils, Hassan II, qui fut son compagnon d'exil, a hérité de cette même auréole de gloire. Mais, pour la conserver, l'un et l'autre ont été obligés de sacrifier sur l'autel du berbérisme une bonne partie des idées qu'ils soutenaient avant l'indépendance.

L'armée, instrument décisif

Certes, le gouvernement monarchiste a procédé à des nationalisations ("lots de colonisation officielle", énergie électrique, chemins de fer, nombreuses branches du commerce d'exportation, etc.) D'autres sont en perspective. Néanmoins, en son essence, le régime actuel ne saurait être qualifié de démocratique : il aurait plutôt un relent d'oligarchie. En fait, il est conforme à "la nature des choses", comme le dirait Montesquieu, tant il est plus facile d'accepter la réalité telle qu'elle se présente à nous que de vouloir la transformer radicalement. D'ailleurs, les véritables régimes démocratiques sont de plus en plus rares à travers le monde et, en Afrique, on en chercherait en vain un seul. Cependant, comparé à l'Algérie, le Maroc est, pour l'heure, privilégié : il n'a pas subi les traumatismes d'une authentique révolution.

Quant aux F.A.R., elles sont devenues l'instrument indispensable du pouvoir monarchique: elles furent mises à contribution chaque fois que s'esquissa un mouvement de rébellion. Formées par l'amalgame initial d'unités marocaines transférées par les armées française et espagnole (environ 20,000 hommes), puis par l'incorporation ultérieure d'environ 4,000 hommes issus de l'Armée de libération, elles avaient un effectif de l'ordre de 35,000 à 40,000 soldats de métier (terre, air, mer) au début de cette année. Le 15 juillet dernier, elles se sont enrichies d'un contingent de 5,000 recrues, le roi ayant, par décret du 9 juin 1966, institué le principe du service militaire obligatoire pour tous les citoyens du sexe masculin, de 18 à 50 ans. Elles sont réparties entre six régions militaires couvrant l'ensemble du territoire. Bien équipée, dotée d'un matériel très moderne, cette armée nationale peut jouer un rôle décisif dans les destinées du Maroc. Il lui incombe, non seulement de défendre les frontières (et on a vu en octobre 1963 avec quelle ardeur disciplinée elle s'est portée sur le front maroco-algérien au voisinage de Tindouf), mais de fédérer un royaume médiéval à tendances centrifuges et de concourir avec efficacité au développement économique et social du pays.

Bien entendu et comme il se doit, les F.A.R. ont pour chef suprême le roi en personne, mais elles sont placées actuellement sous l'autorité de M. Mahjoubi Ahardane, ministre d'Etat chargé de la défense nationale, secrétaire général du "Mouvement populaire". Ce "Berbère de choc", selon la pittoresque expression de S. et J. Lacouture (5), a sous son commandement un état-major composé surtout de berbérophones, l'inspecteur général de l'armée (la plus haute dignité) étant le général Driss ben Aomar, qui fit carrière dans l'armée française jusqu'au grade de commandant.

Etienne ROD

(1) Voir "Maroc", par Vincent Monteil, Edit. du Seuil, Paris, 1962.
(2) Docteurs de la loi coranique.
(3) Roi, chef suprême.
(4) Voir "Forces Armées Royales" (livre d'or), Casablanca, avril 1963.
(5) Voir "Le Maroc à l'épreuve" par Jean et Simonne Lacouture, Edit. du Seuil, Paris, mai 1958.

lettres au DEVOIR

Heureuse initiative

Le journal Le Devoir nous a appris récemment que deux collèges de Montréal avaient pris la décision de se mettre à l'heure du rapport Parent, Bravo! Saint-Laurent et Sainte-Marie. Vous avez enfin compris que le moment était venu de remettre sur d'autres épaules des responsabilités que d'autres peuvent maintenant accepter. Le geste que vous venez de poser fait mentir nombre de personnes qui ont cru un temps que les collèges classiques s'accrochaient à leurs privilèges. Vous manifestez un heureux désintéressement. J'espère que plusieurs autres maisons cléricales suivront votre exemple. Des tâches essentiellement pastorales vous attendent et c'est urgent que vous songiez ainsi à adopter un nouveau mode de présence dans la province.

Euclide LANGLOIS
Montréal

S.O.S. au ministère

Pendant les vacances d'été 1966 le ministère de l'Education avait décidé de réduire l'année scolaire des étudiants de 12e année au cours public et de terminer le 28 avril 1967, suivant de ce fait les décisions de l'université et des collèges classiques. Mais, dernièrement ce projet a été abandonné par le ministère qui décidait de faire terminer ces élèves de 12e année le 10 juin.

Les nombreux désavantages que comporte cette décision devraient inciter le ministère à reconsidérer cette question : **Premièrement,** dans les cadres des cours à options dans certaines écoles les élèves du cours classique au collégial suivent des cours avec la douzième C.P.E.S. Ces cours sont partagés de façon à terminer le programme de l'année pour le 28 avril, à cause des examens de fin d'année des étudiants du classique. Que feront pendant six semaines les étudiants qui devront continuer jusqu'au 10 juin, alors que quelques matières seront déjà complétées ? **La deuxième raison** est la plus importante : puisque nous sommes des étudiants du cours pré-universitaire, l'an prochain nous serons dans des écoles spécialisées ou à l'université et nous devrons payer nos cours. En terminant six semaines plus tard nous perdrons environ trois cents dollars de salaire, à raison d'un minimum de cinquante dollars par semaine. De plus, tous les étudiants finissant le 28 avril auront la chance de pouvoir trouver un bon emploi six semaines avant nous. Nous avons en général en 12e C.P.E.S. le même âge que ceux qui termineront le 28 avril et aussi comme eux nous devrons payer nos prochaines années d'étude, il est donc très déplaisant pour nous de ne pas jouir des mêmes avantages.

Nous demandons au ministère de bien vouloir reconsidérer sa décision quant à la fin des classes pour la 12e C.P.E.S.

Nous invitons les étudiants des autres régions à faire connaître leur point de vue sur cette question .

Enfin, nous nous adressons aux parents des étudiants : Parents, si vous jugez que ces deux raisons sont valables, nous vous demandons de faire pression auprès du ministère par le moyen des associations ou des organismes pour lui demander de reconsidérer cette décision ; si votre fille ou votre fils perd trois cents dollars en plus de perdre peut-être tout un été de travail, vous devrez de votre portefeuille payer ses dépenses et ses études...

Ghislain BILODEAU
président,
Exécutif de l'A.G.E.M.,
Séminaire de Ste-Thérèse.

Les Canadiens et la coopération internationale

M. l'abbé Marcel Lefebvre signait deux articles dans *Le Devoir* du 16 novembre et dans celui du 17 (sous le titre de: "Le Canada et la Coopération Internationale") et souhaitait provoquer "des échanges". Je me permets de relever quelques points ayant vécu l'expérience de la coopération.

D'abord M. l'abbé Lefebvre note que trop souvent les Canadiens partent "sans une motivation humanitaire assez profonde". Je dois avouer que ce reproche s'adresse à la grande majorité des coopérants de toutes les races. Pourquoi les Français et les Belges s'engagent-ils pour la coopération ? Ils accomplissent ainsi leur service militaire dans des conditions avantageuses (même financièrement). Il ne faut pas jouer à l'autruche : le facteur monétaire influence plusieurs Canadiens mais beaucoup songent à utiliser les futures économies pour un stage d'études en France. (Je pense que le nombre de ceux qui cherchent "une compensation à des déboires professionnels" sont très rares et leur choix doit être imputé au Comité de sélection).

Parlons maintenant du manque d'intérêt que nous témoignons au "mieux-être des Africains". Soulignons d'abord, que les coopérants ne sont pas pris au sérieux. On sait que vous êtes là pour 2 ou 3 ans. De plus, dans les pays arabes, on considère le coopérant comme un substitut nécessaire, bien sûr, mais temporaire (on n'a qu'à se rappeler l'orientation de l'éducation en Algérie, au Maroc, et du principe de l'arabisation). La question des "grands enfants gâtés" que sont les Canadiens exigerait une mise au point : toute la *question* repose sur la notion de minimum. Il faut éviter de croire au désintéressement pur : quand le Canada donne du blé à l'Inde, croyez-vous que le geste ne cache aucune visée politique ? L'acte gratuit n'existe pas (même pas pour le missionnaire qui cherche de cette façon à se gagner une belle place au ciel...). Personnellement, la valeur fondamentale de la coopération réside dans l'enrichissement intellectuel, moral et humain (pas dans le sens financier du terme) des coopérants. Ceux-ci rapporteront avec eux une conception du monde débordant les cadres de leur petite maison, de leur auto et de leur chalet. Je doute de la nécessité absolue de "la pénétration théologique du message chrétien de l'amour" dans la préparation des futurs coopérants. Dans un rapport remis à Ottawa, j'avais souligné la nécessité de mieux préparer les candidats (au moins 6 mois à l'avance) et j'avais même suggéré quelques moyens (et sur ce point je tombe d'accord avec l'abbé Lefebvre).

Nous ne sommes pas habitués à la "réussite facile" mais nous comprenons l'importance des études qui assurent la réussite : voilà une nuance essentielle. Dans notre conception québécoise, études signifient succès.

Je concède que plusieurs formes de découragement (je m'en fiche, pas de zèle) guettent impitoyablement le coopérant (surtout s'il est isolé). Mais je crois qu'une des bases du problème de la coopération c'est celui du décalage même entre le niveau des programmes et le niveau des élèves autochtones. Le malentendu qui s'accentue devant nos critères d'efficacité, a été créé par le système des pays qui importent (j'emploie ce terme pessimiste) des coopérants. (Sur ce point, M. B. Girod de l'Ain a publié une série d'articles : "L'Ecole dans le tiers monde", dans *Le Monde*, début déc. 1966). Je ne cherche nullement à blanchir entièrement les coopérants; ils doivent avouer leurs torts (de même que devraient le faire ceux qui dirigent ces organismes et qui, parfois, n'ont aucune expérience vécue dans ce domaine !)

En somme, les torts se répartissent au moins également: les coopérants en assument une part, une autre part est dévolue au pays qui envoie des coopérants et une troisième revient au pays qui les reçoit. Tout effort d'amélioration ne tenant pas compte de ces trois paliers aboutira à un échec partiel. La vivacité d'un organisme exige la santé de toutes ses composantes.

Marcel FRECHETTE,
L. ès L., L. Péd.,
étudiant canadien en France.

Pearson et le Vietnam:

"Il faudra que les belligérants se rendent compte, d'abord, de l'impossibilité d'une victoire"

TORONTO — Le "Star" de Toronto et "La Presse" de Montréal rapportaient en fin de semaine une entrevue accordée par le premier ministre Lester B. Pearson au rédacteur du "Star" à Ottawa, M. Peter C. Newman.

M. Pearson a déclaré dans cette entrevue qu'il supposait que la guerre au Vietnam prendrait fin seulement quand les deux parties se seraient rendu compte que ni l'une ni l'autre ne peut remporter ce qu'on appelle communément une victoire.

M. Newman sollicitait du premier ministre son avis sur différentes questions, à la veille du centenaire du Canada.

Sur le Vietnam, M. Pearson a déclaré : "Je pense que cette guerre du Vietnam ne pourra se terminer qu'au moment où chacun des camps découvrira que la poursuite des combats ne sert plus à rien, que chacun se rendra compte qu'il ne peut triompher au sens conventionnel où l'on gagne une guerre."

"Cela veut dire, a poursuivi M. Pearson, que la guerre va se terminer sans véritable conférence de paix, sans victoire militaire et par une réduction graduelle des opérations guerrières... il pourrait aussi arriver quelque chose comme en Corée."

TENSION EN ASIE

L'homme d'Etat s'est dit d'avis que la tension et les dangers se concentrent au Vietnam, où existe "la menace d'une confrontation militaire géante, et peut-être même atomique, entre les Etats-Unis et la Chine."

Il considère la tension moins forte en Europe qu'elle ne l'était il y a 10 ou 15 ans, ceci dû en partie aux arrangements de sécurité collective élaborés en vertu de l'OTAN.

"Malheureusement, poursuivit le premier ministre, l'organisation est en danger de disparaître ou de s'affaiblir à cause justement de son efficacité à réduire les dangers qui l'ont fait naître."

AFFAIRES CANADIENNES

Discutant des affaires intérieures du Canada, M. Pearson a fait du maintien et du renforcement de l'unité nationale le plus important problème à court ou à long terme.

"Un autre problème immédiat, a-t-il dit, est celui de l'administration de l'économie de façon à maintenir l'expansion nécessaire pour avoir le plein emploi et pour garantir une distribution équitable du revenu national."

Discutant des problèmes de la société du 20e siècle, le premier ministre s'est dit d'avis qu'un "changement profond" pourrait être apporté aux institutions parlementaires, et ce "non en rapiçant avec une règle par-ci une règle par-là" pour les mettre à jour.

Considérant le système canadien comme plus avantageux, à la base, que celui des Etats-Unis, il a dit qu'il ne serait pas surpris qu'on en vienne à considérer l'adoption du meilleur des deux comme la solution idéale pour nous.

Sur la question d'une constitution rapatriée, il a exprimé l'avis que le rapatriement de la constitution n'est plus qu'un aspect de la grande question qui consiste à envisager sa modification pour la rendre mieux adaptée aux conditions actuelles.

Mais ce serait, selon lui, "faire une grande erreur que de convoquer une grande conférence fédérale-provinciale sur la constitution à l'occasion du centenaire," ainsi que l'ont proposé les conservateurs. Une telle conférence "ferait plus de mal que de bien," a dit M. Pearson.

Le premier ministre préférerait que l'on termine "le travail entrepris pour ensuite soumettre peut-être à un comité parlementaire ce à quoi on est arrivé." Ceci comprendrait la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ensuite, des échanges de vues non officiels pourraient être suivis d'une conférence fédérale-provinciale sur les affaires constitutionnelles.

Tenir une telle conférence sans une entente préalable sur des principes de base pourrait "occasionner de grands ennuis, particulièrement en faisant naître des espoirs non fondés."

COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
Reconnu par le Ministère de l'Education
Annexé à L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Diplôme en fin d'études
Pour renseignements :
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
(Séminaire Social Pie XII)
C.P. 610, Nicolet, P.Q.
ou
Montréal : 2650 est, rue Sherbrooke
Téléphone : 527-8831

VEILLE du JOUR de l'AN
AU 400
MENU
Le Consommé Double Xavier
Les Huîtres François Villon
ou
Les Ris de Veau Façon "400"
La Pintade à la Saint-Jean-de-Luz
ou
Le Tournedos Bouquetière
Pommes Parisiennes
Têtes de Champignons Fines Herbes
Les Truffes en Surprise
Salade d'Endives et Betteraves
Les Odorants de France
Le Gâteau de la Saint-Sylvestre
Café
DEUX ORCHESTRES
COTILLONS
$15.00 par personne
VEUILLEZ RESERVER TOT
Appelez Georges à 866-9506
630 ouest, boul. Dorchester angle University
Stationnement gratuit à l'intérieur

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

RI. 8-6188
Maxime Nettoyeurs Limitée
1415 BOIS FRANC
ST-LAURENT

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

des cours pour tous
UNIVERSITE DE MONTREAL
Extension de l'enseignement
SESSION DE JANVIER
ANGLAIS
ANTHROPOLOGIE
CIVILISATION
ÉCONOMIE
ESPAGNOL
GÉOGRAPHIE
GESTION D'HÔPITAL
HISTOIRE
HISTOIRE DE L'ART
LECTURE RAPIDE
LINGUISTIQUE
LITTÉRATURE
MATHÉMATIQUES
PHILOSOPHIE
PROGRAMMATION
PSYCHOLOGIE
PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES
RECHERCHE OPÉRATIONNELLE
RELATIONS INDUSTRIELLES
SCIENCE POLITIQUE
SCIENCES RELIGIEUSES
SOCIOLOGIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement
Case postale 6128, Montréal 3 Tél.: 342-9398

L'ambassadeur Pick du Canada à Tunis: L'aide canadienne à la Tunisie, "la francophonie dans les faits"

TUNIS — Dans une interview accordée au journal tunisien "La Presse" l'ambassadeur du Canada à Tunis, M. Alfred Pick a indiqué que 90 Canadiens exercent actuellement en Tunisie au titre de la coopération technique entre les deux pays, ce qui illustre "la francophonie dans les faits".

"Notre programme de coopération avec les pays francophones entre dans sa sixième année d'existence, a déclaré M. Pick qui a précisé que le nombre de professeurs canadiens exerçant dans différents pays d'Afrique s'élève à 237". Sept pays francophones ont déjà signé une entente dans laquelle ils prennent certains engagements à l'égard du personnel mis à leur disposition par le gouvernement canadien. Il s'agit des pays suivants: Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal, Togo et Tunisie, a ajouté l'ambassadeur du Canada. Des négociations sont en cours avec plusieurs autres pays africains d'expression française".

Pour ce qui est de la coopération technique et culturelle entre le Canada et la Tunisie M. Alfred Pick devait préciser que 37 enseignants canadiens exercent leur profession en Tunisie. Dans le domaine de la santé 52 Canadiens travaillent dans les hôpitaux de Tunis dont 49 à l'hôpital d'enfants de la capitale tunisienne. Ils sont deux omnipraticiens, deux pédiatres, un biologiste, deux techniciens de laboratoire, deux physiothérapeutes et deux radiologues, ainsi que 21 infirmières et 19 puéricultrices. Enfin 18 techniciens canadiens en mécanique et aéronautique travaillent également en Tunisie.

Création, au Saguenay-Lac-St-Jean, d'un comité de collaboration patronale-ouvrière

Le Conseil économique Saguenay-Lac-St-Jean vient de donner suite à un projet mis de l'avant lors d'une rencontre patronale-ouvrière tenue en novembre dernier à Jonquière, en créant un "Comité de collaboration patronale-ouvrière." Cette initiative, considérée comme unique à l'heure actuelle au Québec a reçu l'entier appui du ministère provincial du Travail et du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre.

Le comité groupe des représentants de l'Association professionnelle des industriels, de l'Association des constructeurs Saguenay-Lac-St-Jean, de l'Association des détaillants en alimentation, de l'Union catholique des cultivateurs, de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec.

Il comprend en outre quatre membres du Conseil économique régional, un représentant du ministère du Travail, un représentant du ministère de la Main-d'oeuvre et un représentant des comités patronaux-ouvriers des Chambres de commerce du Saguenay et du Lac St-Jean. Le secteur des "services" sera également appelé à désigner un représentant au sein du nouveau comité.

C'est le président du Conseil économique, le Dr Gérard Tremblay, qui a été élu président du nouveau comité, au cours de la réunion tenue au début de décembre à Jonquière. Le secrétaire sera le directeur général du CER, M. Paul-André Cantin. Les deux autres représentants du CER au sein de l'organisme sont MM. Georges-Henri Coulombe et Louis-P. Boily.

Le comité se propose de favoriser et de faciliter le dialogue entre les patrons et les ouvriers sur des sujets d'intérêt commun. Il se propose en outre de mettre à la disposition des deux parties un service d'information sur les législations provinciales et fédérales et d'étudier les problèmes causés par les changements technologiques et la mobilité de la main-d'oeuvre.

"Ce comité ne remplace ni l'une ni l'autre des parties, il n'est qu'à leur disposition," a tenu à préciser le président du comité. Le Dr Gérard Tremblay a également souligné que les ministères du Travail et de la Main-d'oeuvre avaient manifesté beaucoup d'intérêt à l'endroit du nouveau comité en y déléguant des représentants officiels. "Il s'agit là d'une initiative unique au Québec qui sera de nature à favoriser le dialogue entre les patrons et les ouvriers."

Au Saguenay, une action concertée contre la Régie des marchés agricoles

La Fédération de l'UCC du Saguenay, la Chaîne coopérative du Saguenay, le Syndicat des producteurs de lait industriel et les Coopératives de transformation du lait industriel de la région joindront leur recours contre la Régie des marchés agricoles du Québec.

Celle-ci accordait le 7 octobre dernier un permis de poudre de lait, procédé atomisation, à la firme H. Gagné & Fils de Notre-Dame d'Hébertville, sans que les institutions ci-haut mentionnées aient pu faire connaître leur point de vue sur l'opportunité ou l'inopportunité d'un tel permis dans la région du Saguenay - Lac St-Jean. La Régie des marchés agricoles, tenait en effet une audience publique à Québec, le 5 octobre et aucune des institutions agricoles détentrices de permis de transformation du lait, pas plus que l'UCC, la CCS, ou le Syndicat des producteurs de lait industriel n'avaient été avisés au préalable de la tenue d'une telle audience.

Les institutions agricoles allèguent que l'émission d'un permis de poudre de lait, procédé atomisation, dans les circonstances actuelles, leur cause un très grave préjudice et chambarde les structures actuellement en place et leurs plans d'aménagement en voie de réalisation.

Le 13 octobre, les institutions à caractère agricole demandaient à la Régie des marchés agricoles que la cause soit rayée du délibéré et qu'une audience publique soit tenue dans le secteur de Notre-Dame d'Hébertville, comté Lac St-Jean, pour leur permettre de faire valoir leur ferme opposition et d'établir la preuve de l'inopportunité d'un tel permis. Ces institutions avisaient en même temps la Régie qu'elles seraient obligées d'exercer recours devant le tribunal si l'on ne révoquait pas ce permis et si l'on ne recommençait pas toute l'audience à ses débuts.

Malgré cet avertissement, malgré aussi un échange nombreux de rencontres et de correspondance, malgré encore la présentation d'un mémoire sur le sujet, les institutions à caractère agricole n'ont pu obtenir ce qu'elles réclamaient de la Régie, soit une audience pour l'étude de la question.

American Motors ne se fusionnera pas avec Litton

DETROIT — Les compagnies American Motors Corporation et Litton Industries Inc. ont toutes deux démenti les rumeurs selon lesquelles les deux sociétés avaient l'intention de se fusionner.

Le président d'American Motors, M. Roy Arbernethy, ainsi qu'un porte-parole de la Litton Industries ont tous deux, chacun de son côté, qualifié les rumeurs courantes d'absolument non fondées. La Litton est une firme au chiffre d'affaires d'un milliard de dollars qui se spécialise dans la production du matériel de défense et d'exploration spatiale.

Quant à l'American Motors, les rumeurs voulaient que cette compagnie, qui a accusé une perte de plus de $12 millions au cours de son exercice financier de 1966, s'offre à une fusion.

AMC, quatrième plus important producteur d'automobiles aux Etats-Unis, a annoncé le mois dernier qu'elle instaurait un programme qui la ferait couper ses coûts d'opérations et congédier un nombre indéterminé d'employés de bureau et d'usine.

Décès de Mme Charles Desmarais

A Montréal, le 25 décembre, à l'âge de 80 ans, est décédée Madame Charles Desmarais (Rose-Anna Mayer), épouse de feu Charles Desmarais, fonctionnaire municipal.

Elle était la mère du R.P. Marcel-Marie Desmarais,O.P., prieur des Dominicains à N.-D. de Grâces (Montréal); de la Rév. Soeur André du Sauveur (Andrée), de la Congrégation des Soeurs de Ste-Croix, préfète des Etudes à Sainte-Rose; de Pierre, maître-imprimeur, ancien président du Comité exécutif de Montréal; de Me André, notaire, ancien membre du Conseil municipal de Montréal et professeur à l'Université de Montréal; de Madame Maurice Cusson (Jacqueline, veuve de Me Maurice Cusson, avocat; de Madame Viateur Archambault (Jeannette), épouse du Dr Viateur Archambault, médecin-chirurgien; du Dr Yves, surintendant du Jardin Botanique de Montréal et professeur à l'Université de Montréal; du Dr Bernard, médecin-chirurgien; du Dr Gabriel, chef du service de gynécologie à l'hôpital Charles-Lemoyne, et de Madame Mousseau Tremblay (Claire), épouse du Dr Mousseau Tremblay, vice-président de SOQUEM de Québec.

Ses petits-enfants: Pierre II, maître-imprimeur; Louise (Mme Donat Martinoli), Marcel, Elaine et Jacques, enfants de Pierre; Robert, Claude et Guy, enfants d'André; Françoise (Mme Conrad Arseneau), Maurice, Jeannine et Jean Cusson, enfants de Jacqueline; Lise, Réal, Yves, Michel et Louis Archambault, enfants de Jeannette; Sylvie et Louis, enfants de Yves; Suzanne, Paul, Gilles, Roger, Andrée, Bernadette, Bernard, Yves, Brigitte, enfants de Bernard; Michel, enfant de Gabriel; Benoit, Dominique, François, Stéphanie, Grégoire et Jérôme Tremblay, enfants de Claire.

Ses frères, Eugène et Charles Mayer, et son beau-frère, Alcide Lambert.

Mme Charles Desmarais est exposée au salon Urgel Bourgie, angle Décarie et N.-D. de Grâces. Le service funèbre sera chanté en l'église N.-D. de Grâces, mercredi le 28 décembre, à 9 heures.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUEBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.; J. Henri Boivin, C.A.; Gérald Arbour, C.A.; Paul Lafleur, C.A.; Roger Archambault, L.S.C., C.A.
159 o., rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIES
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A.; G. Poupart, B.A., L.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIERE & ASSOCIES
Comptables agréés
P. J. Bastien, C.A.; R. Barrière, C.A.; G. Bordua, C.A.; B. Pellerin, C.A.; Yvon Joval, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
2 bl. Desaulniers, St-Lambert
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIES
Comptables agréés
1990 ouest, rue Sherbrooke Suite 3...
937-4238

BENOIT, ROY, DIRY & CIE
Comptables agréés
Lionel H. Benoit, C.A.; Claude Roy, C.A.; Jean-Paul Diry, C.A.
3500 Parc Lafontaine
527-2463

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A.; H.E. Bell, C.A.; A.M. Camirand, C.A.; H.M. Caron, C.A.; L.J. Carrière, C.A.; D.J. Finlay, C.A.; J.B. Glick, C.A.; A.W. Gilmour, C.A.; G. Gingras, C.A.; J.P. Graveline, C.A.; G.P. Keeping, C.A.; K.A. MacKenzie, C.A.; R. Normandeau, C.A.; D.C. Scott, C.A.; W.J. Smith, C.A.
Associés-résidents
Montréal — Québec
Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver

COULOMBE, BESNER, TREMBLAY & CIE
Comptables agréés
C. André Coulombe, C.A.; Marcel Besner, C.A.; H. Denis Tremblay, C.A.; René Bourdelais, C.A.; Marcel Lecourt, B. Comm., C.A.
426 ouest, rue Fleury
Montréal 12 Tél. 389-5995

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
F. Fredette, C.A.; G. Charette, C.A.; R. Poupart, C.A.; M. Lalonde, C.A.; L. Robillard, C.A.; H. Mercier, C.A.; J.C. Racette, C.A.; L. Belleteur, C.A.; G. Faisse, C.A.; H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIES
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.; Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.; Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.; Germain Desmarais, C.A.; Duncan Mooney, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A.; René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIES
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.; J. Omer Ducharme, C.A.; Jean-Paul Rouleau, C.A.; Georges Prenovost, C.A.; Bernard Dumais, C.A.; Louis-P. Brault, C.A.; Pierre Laiole, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GERARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard P. Lachance, C.A.; Pierre Y. Brosseau, C.A.; Denis Allard, C.A.; Roger Morin, C.A.; A. Urbain, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 — 381-9323

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENECAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A.; R. Lyonnais, C.A.; L. Gascon, C.A.; J. Lussier, C.A.; P. Noiseux, C.A.; R. Sénécal, C.A.; P. Bédard, L.L.L., C.A.; D. Crockett, C.A.; M. Demers, C.A.; A. Lussier, C.A.; M. Hardy, C.A.; P. Hébert, C.A.
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
111 o., rue King, Sherbrooke
Tél.: 569-5503

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A.; R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél.: 844-3475

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques — Suite 567
MONTREAL

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. R. Maheu, C.A.; A. Noël, C.A.; R. Mainu, C.A.; R. Robert, C.A.; A.R. Faggiolo, C.A.; ... Hurtibise, C.A.; G. Amidoneau, C.A.; G. Landry, C.A.; L. Jarry, C.A.; N. Tremblay, C.A.; U. LeTellier, C.A.; Y. Lapalme, C.A.; A. Harel, C.A.; J. Côté, C.A.; G. Normandeau, C.A.; A. Gaudette, C.A.; D. Vergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTE, NORMANDIN & CIE
et
RENÉ DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Y. Normandin, C.A.; J. R. de Cotret, C.A.; R. Mallette, C.A.; J. Ostiguy, C.A.; A. Côté, C.A.; C. Hébert, C.A.; G. Normandin, C.A.; P. R. de Cotret, C.A.; A. Poussel, C.A.; A. St-Arnaud, C.A.; J.-J. Lecavalier, C.A.; C. Gosselin, C.A.; A. Massé, C.A.; R. Verrier, C.A.; G. Lefebvre, C.A.; L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A.; Robert Roy, C.A.; Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.; Robert Jacques, C.A.; Réjean Gauthier, C.A.; Marcel Saint-Denis, C.A.; Jacques Lefaivre, C.A.; Jacques Martin, C.A.; (Associé: Joliette)
360 o., St-Jacques, local 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.; Guy Guenette, C.A.; Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.; Guy Messier, L.S.C., C.A.; Raymond A. Poirier, C.A.; Robert Heude, B.A., C.A.
50 Place Crémazie — Suite 421
Montréal 11 387-4421

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.; Réal Melnville, C.A.; Gilles Blondin, C.A.; Michel Guérin, C.A.; E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIES
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.; André Nadon, C.A.; André Lanctôt, C.A.; Hubert Dagenais, C.A.; Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.; Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A.; N. Chabot, C.A.; G. Martin, C.A.; J. Paré, C.A.; F. Brissette, C.A.; L.-P. Rondeau, C.A.; J. Girard, C.A.; J.-P. Roy, C.A.; G. St-Pierre, C.A.; C. St-Denis, C.A.; R. Gagnon, C.A.; S. Saucier, C.A.; G. Groulx, C.A.
La Tour de la Bourse
Montréal 3, Qué. 878-2691

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Montréal, Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver
Représentés aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, Europe et Amérique du Sud

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, COTÉ, LACROIX & ASSOCIES
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
360 Saint-Jacques
Montréal — 842-4691

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie — 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne, et autres pays du monde

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Comptables agréés
Incorporant les sociétés suivantes: W. J. T. Adamson & Co.; Aimé Galarneau et Compagnie; Gunn, Roberts & Co.; Middleton Hope & Co.; Thorne, Mulholland, Howson & McPherson
Bureau à travers le Canada
Correspondants dans la plupart des pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.; Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie DU 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A.; Lionel Robin, C.A.; Jacques R. Chartillon, C.A.; Armand H. Viau, C.A.; J. Serge Gervais, C.A.; Jean-Guy Brossard, C.A.
4926 ave. Verdun Verdun
769-3871

Alice n'était pas au réveillon chez M. le consul . . .

HANOI— Destinée à constituer l'essentiel du réveillon de Noël, une magnifique oie de seize livres, baptisée Alice, a bénéficié d'une grâce inespérée, en se trouvant inopinément promue au rang de "mascotte" de la délégation militaire canadienne à la Commission internationale de contrôle à Hanoï.

Alice, une jolie rousse un peu forte, qui avait été à l'origine "invitée" au réveillon du consul général de Grande-Bretagne, M. J. H. R. Colvin, arriva comme prévu l'avant-veille de Noël, par avion et dans la valise diplomatique rouge. Depuis Vientiane où elle avait été embarquée, Alice avait fait un excellent voyage: un trou avait été ménagé dans le sac diplomatique où elle se trouvait pour lui permettre de passer sa tête et de contempler le paysage. Néanmoins son bec avait été ficelé pour l'empêcher de gêner le pilote par d'éventuelles et bruyantes manifestations.

A sa descente d'avion, Alice fut accueillie par des soldats canadiens et subit sans histoire les différentes formalités de police et de douane. Puis, installée dans un panier d'osier, elle se laissa emmener par ces soldats qui la prirent en charge jusqu'au lendemain.

Mais, une fois venue l'heure fatale de l'exécution, personne ne put se résoudre à sacrifier Alice. Le consul général de Grande-Bretagne dut se contenter d'une dinde.

Malgré ses réclamations, les soldats canadiens refusent toujours de livrer Alice à M. Colvin, en prétendant qu'elle appartient désormais à l'armée canadienne.

Informations religieuses

OFFICIEL: Vient de paraître à Rome la première édition officielle des décrets du deuxième concile du Vatican, a annoncé le secrétaire général du concile, Mgr Felici. Il s'agit d'un ouvrage de plus de 1,300 pages, édité par la Typographie vaticane. Mgr Felici a également précisé que les 680 bobines où se trouvent enregistrées toutes les interventions des pères conciliaires ont été fidèlement transcrites et forment 36 volumes représentant 14,000 pages dactylographiées. L'édition de ces documents commencera au début de l'année prochaine.

* * *

PRETRE MARIE: Un ancien pasteur de l'Eglise épiscopalienne des Etats-Unis vient d'être ordonné prêtre par Mgr Leiprecht, évêque de Rottenburg, Allemagne, en présence de sa femme et de cinq de ses sept enfants. M. Harold R. Bronk junior a été installé le soir même à la tête de la paroisse de Dusslingen où il vit avec sa famille depuis quelques années. Il est le douzième ancien pasteur à devenir prêtre catholique tout en restant marié. Les premières autorisations remontent à Pie XII.

* * *

DIALOGUE: Deux Canadiens font partie de la commission qui vient d'être mise sur pied dans le but de poursuivre le dialogue engagé entre la communion anglicane et l'Eglise de Rome. Il s'agit du révérend Eugène R. Fairweather (anglican), professeur de théologie dogmatique au Trinity College de Toronto, et du père John Keating, directeur du secrétariat national de l'oecuménisme (secteur anglais) de l'épiscopat catholique canadien. La création de cette commission fait suite à la visite de l'archevêque de Cantorbery, le Dr Michael Ramsey, à Paul VI, en mars dernier.

DÉCÈS

DESMARAIS — A Montréal, le 25 décembre 1966 à l'âge de 80 ans, est décédée, Mme veuve Charles DesMarais née Rose-Anna Mayer, demeurant à 4390, Oxford, mère du R.P. Marcel-Marie, o.p., Soeur Renée, c.s.c., Pierre, maître-imprimeur, André, n.p., Jacqueline (Mme Maurice Cusson), Jeannette (Mme Viateur Archambault), Yves, directeur du Jardin Botanique de Montréal, Bernard, m.d., Gabriel, chirurgien gynécologue et Claire (Mme Mousseau Tremblay). Les funérailles auront lieu le mercredi 28. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie et Société Coopérative, angle boul. Décarie et ave Notre-Dame de Grâce à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ème jour de décembre, 1966, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à H. SHEINBERG LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 21ème jour de décembre 1966, sous le numéro 1959348.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ème jour de décembre 1966 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S. WEINSTEIN LTD. et H. SHEINBERG LTD. opérant ensemble sous le nom de MAIN PLUMBING and HEATING SUPPLIES CO. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21ème jour de décembre 1966, sous le numéro 1959350.
Daté ce 21ème jour de décembre 1966
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ème jour de décembre, 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à S. WEINSTEIN LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21ème jour de décembre 1966, sous le numéro 1959349.
Daté ce 21ème jour de décembre 1966
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 20ème jour de décembre 1966, sous le no 1958866, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Rae Import Corporation à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs dudit Rae Import Corporation. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571-d du Code civil de la Province de Québec.
Ce 20ème jour de décembre 1966.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 20ième jour de décembre 1966, sous le No. 1958867, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Giftex Inc., à la Banque de Nouvelle-Ecosse une banque canadienne à charte, de l'universalité de créances et comptes de livres, actuels ou futurs dudit Giftex Inc. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec.
Ce 20ième jour de décembre 1966.
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 20ième jour de décembre 1966, sous le No. 1958868, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par M. Gilbert Distributors Ltd., à la Banque de Nouvelle-Ecosse, une banque canadienne à charte, de l'universalité de créances et comptes de livres, actuels ou futurs dudit M. Gilbert Distributors Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.
Ce 20ième jour de décembre 1966.
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente ãen date du 30 novembre, 1966, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes detes, présentes ou futures, payables à SMART STEEL and MACHINERY CO. LTD. a été enregisetré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 16ème jour de décembre 1966, sous le numéro 1958305.
Ce 20ème jour de décembre 1966.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 725-071

DOMINIQUE MATHIEU, ouvrier, domicilié et résidant à 4280, rue Bélanger, dans les Cité et District de Montréal,
Demandeur
- vs -
PIERRE DOYON, résidant à 5 Murray Court, Nashua, New Hampshire, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur PIERRE DOYON de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie de bref et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à votre intention.

Montréal, 23ème jour de décembre 1966.

RAYMOND PILON
protonotaire adjoint

**Brais, Campbell, Pepper & Durand,
Avocats,
1, Place Ville-Marie,
Montréal.
Procureurs du demandeur.**

CITE DE WESTMOUNT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Westmount s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, et demandera l'adoption d'un bill privé amendant sa charte en lui conférant certains pouvoirs d'exproprier, d'emprunter, de détenir et de vendre des immeubles en vue de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain et d'habitation dans la partie sud-est de son territoire, en remplaçant pour la Cité de Westmount l'article 527 de la Loi des Cités et Villes pour permettre l'imposition de taxes d'affaires au-delà des limites y spécifiées et en amendant de nouveau le paragraphe 1 de l'article 426 de la loi des cités et villes tel que remplacé pour la Cité de Westmount pour substituer aux mots "secrétaire-trésorier" partout où ils se rencontrent dans ledit paragraphe les mots "greffier de la Cité", et pour autres fins.

Québec, le 29 novembre 1966.
(signé)
Duquet, MacKay, Weldon, Brønstetter, Willis & Johnston
Procureur de la Cité de Westmount

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 724-227

DUNLOP CANADA LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la Loi, ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec dans les cité et district de Montréal,
demanderesse,
— vs —
JACK POPE, ayant antérieurement fait affaires seul sous les nom et raison sociale de H. & M. SALES, de la Ville de Scarborough dans la province d'Ontario et maintenant des cité et district de Montréal,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, JACK POPE, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal le 20 décembre 1966.
Montréal, le 20 décembre 1966.

MARIO DUCLOS,
protonotaire-adjoint, C.S.M.

Mes BAKER, WOLOSHEN, BEAUPRE & BAKER,
avocats,
1155 o., boul. Dorchester
Suite 1007,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 724-115

FERNAND BEAUDOIN, vendeur, résidant et domicilié au 2270 rue Pincourt, Ville de Laval, district de Montréal, LIONEL TAILLON, contracteur, résidant et domicilié au 2620 rue Deaudet, Ville de Laval, district de Montréal,
demandeurs,
— vs —
J.P.A. VACHON, résidant et domicilié au 4290, rue Hochelaga, des ville et district de Montréal,
défendeur,
— et —
LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne,
mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur J.P.A. VACHON de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie de bref et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal, 21ème jour de décembre 1966.

RAOUL CREVIER,
protonotaire adjoint

GAUDETTE & AUDET,
Avocats,
561 est, boul. Crémazie,
Montréal.
Procureurs des demandeurs.
Domicile élu:
Jacques Potvin, H.C.S.,
31 ouest, rue St-Jacques,
Suite 401,
Montréal.

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Les personnes ci-après énumérées ont demandé les permis suivants:

BRISSON, Yvon	4751, rue St-Denis Montréal	Taverne
CARBONE, Dominic & Mme Carmela, Pat. & Vincent Carbone	5845, boul. Monk Montréal	Restaurant
CHAYER, Gaétan Rudy's B.B. Q. Inc.	4781, Montée des Sources Pierrefonds	Salle à manger Bar
DUMONT, André	8933, rue Hochelaga Montréal	Taverne
Evangéliste, Mme Pascal	4102 — 36ème rue Ville St-Michel	Salle à manger
Flamos, Mme Anastasie	2 ouest, rue Jean-Talon Montréal	Restaurant
GROSSMAN, Gérald Market Development Corp.	Angle Henri-Bourassa & Boul. Langelier nord Montréal-Nord	Taverne
PRUD'HOMME, Léo	1570 est, rue Fleury Montréal	Epicerie
QUINTAL, Yvon & Claude Régnier	2310, Sheppard Montréal	Epicerie
RANALLO, Angelo	1850 est, rue Fleury Montréal	Restaurant
ROBERT, Armand La Bohème Inc.	1418, rue Guy Montréal	Cabaret
ROY, Léandre	7105, rue St-Denis Montréal	Taverne
RUSSO, Dominic	181 ouest, rue Sherbrooke Montréal	Cabaret
SAKARIS, Jim Sakaris Bros. Inc.	4393, boul. St-Laurent Montréal	Epicerie
SOIFFER, Hymie Restaurant Le Bouquet Inc.	2015 de la Montagne Montréal	Salle à manger Cabaret

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au

GREFFIER DE LA RÉGIE
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL, P.Q.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoyons maisons, bureaux, fenêtres. Demi ou journée complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans, RE. 1-2747. 29-12-66

APPARTEMENTS A LOUER

HAVRE des ILES
CHOMEDEY

APPARTEMENTS DE 1, 2, OU 3 CHAMBRES A COUCHER. MAISONNETTES SPLIT-LEVEL.

Disponibles pour occupation immédiate ou future

VISITES DE 10 A.M. A 9 P.M. CHAQUE JOUR.

Renseignements: 688-9711

PASSEZ LE PONT DE CARTIERVILLE, TOURNEZ A GAUCHE AUX PREMIERS FEUX DE CIRCULATION PUIS SUIVEZ LES PANNEAUX INDICATEURS LE LONG DU BOULEVARD LEVESQUE JUSQU'A HAVRE DES ILES

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT, Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. JNO

DIVERS

Avez-vous besoin d'une garde-malade pratique. Téléphonez: Ecoles des Infirmières Pratiques du Québec, 937-6328. J.N.O.

Constructeur pour ériger maisons à loyers multiples à Saint-Bruno. Ecrire Case 1966 Le Devoir. JNO

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tél.: 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Véritables vestons en cuir $25.00. Manteaux d'hiver $15. et $20. Complets en terylène $25. Complets tissu peigné $10., $20., $30. Vestons sport $10, pantalons $3 et $6.50, etc. JNO

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à DU Bonheur Enr., tél.: RA. 9-0680. Pour inscription, envoyer $2.00 à case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P. Q. 28-12-66

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
388-2532

Le premier Québécois qui rêva d'un conservatoire de musique

C'était imposant, l'autre soir, la réception à l'hôtel de ville de Montréal, à l'occasion du lancement du livre d'Eugène Lapierre sur Calixa Lavallée, premier chef d'orchestre à Montréal, premier metteur en scène d'opéra, premier fondateur d'intention d'un conservatoire de musique et auteur de notre hymne national. C'était imposant et émouvant d'entendre les belles voix de la chorale faire revivre la musique de Lavallée, (à quand le concert consacré en entier à Lavallée?) mais l'artiste et l'homme méritent d'être connus davantage. Surtout depuis que quelques échotiers presses l'ont présenté avec insistance comme un incorrigible bohème, un maladroit ou un sans savoir-faire. Et c'est dans le solide et captivant ouvrage d'Eugène Lapierre qu'on retrouve toutes les lignes de force, les hautes couleurs, les ombres tragiques et les éclatantes clartés de succès inusités au pays, de ce destin hors série, de cet homme du Québec, artiste de coeur et d'âme, travailleur acharné, esprit pratique qui, pour orienter ses compatriotes vers l'art, a tant rêvé d'un conservatoire et qui, un jour, après les succès de son théâtre lyrique à Montréal, avait destiné les profits de ces spectacles à la mise de fonds d'une éventuelle fondation. Lui, le professeur et compositeur sans fortune, il souscrivait avant l'Etat à l'établissement d'un centre d'art musical! Il n'en fut pas mieux reçu à Québec pour tout ça par le premier ministre du temps qui avait déjà dans les oreilles toutes les cloches des locomotives de son chemin de fer en faillite et qui se faisait sonner les matines par les journaux anglais de la métropole!

Bien sûr, Lavallée comme pionnier de l'art musical au Québec a dû subir le rude sort de tous les pionniers. Qu'il ait été de plus, souvent victime des circonstances de temps, de lieux, de crises politiques et financières, de l'ignorance mais il y a encore bien d'autres choses dans l'histoire de notre hymne national et de son auteur et il faut le dire, tout cela est si peu connu. Et nous avons encore si peu, si peu, même 1966, d'occasions, sur le plan social, d'éveiller la fierté nationale québécoise que le livre d'Eugène Lapierre sur Calixa Lavallée devrait servir avec profit de sujet de cours et de séances d'étude chez les maîtres et leurs élèves, chez les parents et leurs adolescents. Il ne doit pas être défendu de changer de sujets de dialogue, de temps à autre, et cela reposerait bien des gens, à commencer par les parents et les enfants, des rengaines pseudo-scientifiques qui nous cassent l'entendement depuis un bon moment.

●

Les pages sur le mouvement artistique, le monde musical, la culture intellectuelle et les concerts de charité à Montréal sont d'une lecture absolument savoureuse et comme histoire de la civilisation canadienne, cet ouvrage devrait se trouver dans les bagages de retour de nos visiteurs de l'an prochain qui voudraient nous connaître sous notre vrai jour plutôt que par les lunettes noires de la littérature romanesque actuelle.

Fort heureusement, il y a déjà eu au pays, en faveur de Lavallée, un geste des Montréalais en 1874 qui vaut son pesant d'or et mérite d'être mieux connu.

Lavallée ne vivait que pour la musique; quant à en tirer des bénéfices pour assurer son existence, ça c'était une autre affaire. A cette époque l'art n'était pas commercialisé et "financé" comme aujourd'hui. Toutefois, les activités musicales devant public de Lavallée, ont toujours eu bonne presse et l'auteur de la biographie peut citer fréquemment au cours de son ouvrage, des extraits d'articles qui rendaient compte des grands succès de Lavallée en concert, ce qui se produisait une cinquantaine de fois par année quand il était à Montréal. Les mécènes ont toujours été rares dans notre pays mais notre Lavallée eut pourtant des protecteurs, notamment Léon Derome, homme d'affaires à l'aise apparemment, très généreux à coup sûr. Amateur de musique classique, M. Derome, dès 1855 avait pensé envoyer son protégé étudier à Paris tout en le conduisant, un jour, chez un musicien européen établi dans la métropole. Cependant ce n'est que le 13 mars 1873 que les journaux annoncent un événement d'importance dans le monde musical: un concert de Lavallée qui devait se faire entendre avant de partir pour l'Europe. Dans l'**Opinion Publique** de Montréal, le journaliste L.O. David, terminait son article en faveur de ce concert par les voeux que voici: "Nous espérons que la prochaine fois qu'il (Lavallée) reviendra dans notre ville, ce sera pour y rester. Puisse le temps venir, où les hommes de talent ne seront pas obligés d'aller à l'étranger pour trouver un champ digne de leur ambition!"

Le public montréalais répondit chaleureusement à l'attente du musicien, des organisateurs et des journalistes: le concert remporta un grand succès et quelques semaines plus tard le compositeur québécois se présentait chez Marmontel à Paris. Il s'inscrivait aussi au cours de Bazin au Conservatoire et à celui de Boieldieu. Mais il y a quelque chose de plus extraordinaire dans cette histoire. Le billet de traversée, ça permet de partir mais comment l'artiste qui redevenait l'élève allait-il vivre là-bas? Le bon Monsieur Derome organise une tournée de ses amis et connaissances: tout le monde s'engage à souscrire de façon à expédier au Canadien de Paris une somme de quatre-vingts dollars par mois! Et l'engagement fut honoré par chacun des signataires. Pour le faire revenir, ce fut aussi simple ou aussi compliqué! C'est encore un concert populaire organisé, cette fois, par A.-J. Boucher, fondateur de la maison du même nom, avec au programme une cantate de Lavallée, qui permit d'offrir au musicien son billet de retour sur le Nova Scotian. On comprend que les Montréalais ne voulaient pas risquer de voir leur "étoile" se balader dans le ciel artistique d'un autre continent!

"Dans tout ceci — il faut le souligner — remarque l'auteur, Lavallée semble appartenir d'ores et déjà à la collectivité. On le supporte en Europe parce qu'il est le "musicien national", cela, quinze ans avant l'**O Canada.**"

En dépit de tant de succès et de réussites diverses et de tant de travail au bénéfice de ses compatriotes, le compositeur canadien jamais vraiment engagé par l'Etat, plutôt ruiné par lui, devait tomber malade à Boston au cours d'une tournée de concerts avec les Jehin-Prume et mourut dans cette ville américaine. Il n'avait pas cinquante ans! Il fut inhumé au cimetière Mount Benedict. Sa première pierre tombale portait par la force des choses une inscription rédigée en langue anglaise: "Calixa Lavallee, died, January 21, 1891." Pour le Canada français c'était le perdre deux fois. Mais le 13 juillet 1933, grâce aux bons offices et à la ténacité de son biographe, Eugène Lapierre, la dépouille de Calixa Lavallée fut ramenée à Montréal et à jamais fixée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'auteur de notre hymne national a eu une vie aussi extraordinaire que la plupart des grands auteurs, des grands compositeurs de toutes les époques. L'ampleur de ses succès et de son oeuvre et la profondeur de ses revers, dus pour la plupart à l'incompréhension et au manque de vision des politiciens en place, en ferait un sujet de choix pour un auteur dramatique qui rêverait grand et tiendrait à laisser une oeuvre de valeur pour la scène canadienne.

Comme le rappelait le maire de Montréal, l'autre jour, à l'hôtel de ville, 1967, l'année de l'Exposition universelle au Canada, est aussi l'année des centenaires: le 100e anniversaire de la Confédération, le 325e anniversaire de la fondation de Montréal et le 125e anniversaire de la naissance de Calixa Lavallée. C'est bien le moins que les Montréalais mettent la biographie de l'auteur d'O Canada dans leur bibliothèque et qu'on la fasse connaître à la jeunesse qui ambitionne la création artistique. Lui souhaitant par ailleurs, avec toute l'aide dont elle bénéficie de la part des autorités gouvernementales, de trouver le temps et le goût d'édifier une oeuvre pour le moins aussi consistante et importante que celle de Lavallée.

Germaine BERNIER

Le vol Air France Montréal-Paris de l'avant-veille de Noël était placé sous le signe de la chanson et de la fantaisie. Normand Hudon, Gilbert Bécaud et Pierre Dudan (de gauche à droite) étaient en effet du voyage. Sur notre photo, prise à Dorval quelques minutes avant le départ, le caricaturiste-humoriste-chansonnier Hudon suit les réactions de Bécaud qui écoute avec attention la dernière histoire de Ouin-Ouin, que lui conte Dudan. Normand Hudon partait passer quelques jours de vacances en Europe. Gilbert Bécaud rentrait d'une tournée particulièrement chargée au Québec. Pierre Dudan, qui s'est installé depuis quelques années au Québec, s'en allait passer Noël en Suisse, son pays. Avant de partir, Dudan a enregistré deux chansons que son éditeur mettra incessamment sur le marché pour répondre à l'invitation du maire Drapeau qui a lancé récemment, comme on sait, l'opération "Montréal en chansons."

Parmi les voyages possibles de de Gaulle, en 1967 : Montréal !

PARIS. — Le général de Gaulle voyagera en 1967. Depuis son accession à la présidence de la République en 1959 il n'y a pas eu d'année sans voyage, il n'y a pas eu d'année sans que le Boeing ou la Caravelle présidentiels ne se posent sur l'un des cinq continents : à Cochamba ou à Ispahan, à Dakar ou à Baikonour, à Hambourg ou sur un atoll du Pacifique.

Les voyages de 1967 sont une certitude. Mais sur quels pays le président de la République jettera-t-il son dévolu ? Aucune indication n'a encore été fournie à ce sujet à l'Elysée pour la raison que le général de Gaulle n'a encore fait à personne la moindre confidence sur ses projets. Un seul voyage, cependant, semble certain, celui de Varsovie au printemps, après les élections législatives françaises.

Il semble, en effet, qu'aucun déplacement à l'étranger n'aura lieu avant le mois de mars. L'invitation a été faite officiellement par l'intermédiaire de M. Couve de Murville quand il s'est rendu en Pologne, et plus récemment directement au chef de l'Etat par l'ambassadeur polonais à Paris. Une réponse affirmative a été donnée. La question est de savoir si le général de Gaulle ira seulement en Pologne ou bien si, au cours du même voyage, il visitera plusieurs capitales des pays de l'Europe orientale, au premier rang desquelles Bucarest et Prague.

Un autre déplacement va de soi puisqu'il est traditionnel : la visite annuelle du président de la République française à Bonn, dans le cadre du traité de coopération franco-allemand. Un autre enfin est éventuel : celui à Rome, au début du printemps, en réponse à l'invitation de M. Amintore Fanfani, ministre des affaires étrangères d'Italie, à une conférence des "Six" au sommet. Mais aucune décision n'a encore été prise et des conversations doivent s'ouvrir entre les "Six" par la voie diplomatique à ce sujet.

Au Canada ?

Quant au reste, on entre dans le domaine des hypothèses. Au premier rang de celles-ci figure bien entendu un voyage du général de Gaulle à Montréal à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition universelle. Le chef de l'Etat y a été officiellement invité et a donné une réponse affirmative de principe. On sait l'attention toute particulière qu'il porte au Canada français.

Le projet d'un voyage en Asie semble d'autre part exister: le Japon — dont il a été déjà question à plusieurs reprises — mais aussi l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde et le Népal, pays où le général de Gaulle a été invité.

L'idée d'un voyage au Moyen-Orient n'est pas exclue: Beyrouth, où le chef de l'Etat rendrait ainsi la visite que lui a faite à Paris en 1965 le président de la République libanaise, figurerait alors en tête d'une liste qui pourrait également comprendre d'autres capitales, dont Damas.

Enfin demeure un projet — qui semble difficilement réalisable pour cette année mais qui pourrait se réaliser plus tard au cours de ce septennat — celui d'un grand voyage à travers toutes les capitales de l'ancien empire français de l'Afrique Noire.

Et puis, peut-être un jour une visite à Alger.

Pour conserver les viandes, l'irradiation!

PARIS — La guerre du Vietnam aura eu peut-être une conséquence inattendue: le développement à une grande échelle d'une nouvelle technique de conservation des aliments: l'irradiation. C'est ainsi que pour approvisionner suffisamment en viande les militaires américains, on apprend que la Commission américaine de l'énergie atomique, en coopération avec les départements de la défense et du commerce, vient de lancer un appel d'offres à l'industrie américaine en vue de la construction d'une usine pilote d'irradiation de la viande, dont la capacité minimum annuelle atteindra un million de livres.

Il s'agit là d'un pas important franchi par les autorités et les spécialistes américains dans un domaine où la controverse restait grande. Bien qu'appliquée depuis longtemps déjà aux Etats-Unis, au Canada et en Union soviétique pour la conservation des pommes de terre, du blé et de la farine, cette technique n'avait jamais été utilisée pour la viande et les volailles. Il semble donc que les recherches en laboratoire aient prouvé que le traitement par irradiation, qui permet des délais de conservation beaucoup plus longs, puisse s'appliquer sans danger pour les consommateurs, aux viandes, bien que certains spécialistes redoutent encore la possibilité d'effets chimiques nocifs.

La production d'aliments ainsi traités sur un plan commercial pourrait commencer aux Etats-Unis dès 1967, avec le lancement de jambon et, en 1968, avec celui de poulets, de crevettes et de viande de porc.

Smallwood se fait voler des cadeaux!

ST-JEAN, (T.-N.). — Le premier ministre de Terre-Neuve M. Joseph Smallwood, qui est né la veille de Noël il y a 66 ans, est d'avis que le destin n'a pas joué en sa faveur.

Il a déclaré hier qu'il avait passé un Noël charmant en compagnie de sa famille à Roche Line, à environ 50 milles de St-Jean. Toutefois il n'a pas pu s'empêcher de faire quelques remarques. "Tous ceux qui me font un cadeau à Noël devraient m'en donner deux, un pour ma fête et l'autre parce que c'est Noël."

"Pour moi la chose est très simple mais elle ne le semble pas pour ceux qui me font des présents et j'aboutis toujours avec seulement un cadeau au lieu de deux."

"Je crois que c'est une injustice flagrante et je me fais "voler" un cadeau à chaque année."

Mais M. Smallwood, qui se veut bon vivant, a terminé en déclarant que même s'il ne recevait qu'un présent, il était très satisfait de son sort."

Les oiseaux sont un danger croissant pour les avions

WASHINGTON — Les oiseaux représentent un danger sans cesse croissant pour les avions civils et militaires en vol, révèle un rapport de l'armée de l'air américain.

Rien que pour les appareils militaires, les dégâts causés par des oiseaux atteint 10 millions de dollars par an.

Le rapport, présenté au congrès de l'Association américaine pour les progrès scientifiques (American Association for the Advancement of Science) précise que les dégâts sont causés, principalement par les oiseaux qu'aspirent les moteurs à réaction. Mais des avaries de toutes sortes sont également imputables à la gent plumée; leur nombre s'est élevé en 1965 à 839 pour les appareils militaires, soit six fois plus que l'année précédente. Pour les appareils commerciaux, on estime le nombre des avaries à 300 par an et à 500 pour les appareils privés, mais ces statistiques ne sont pas aussi précises que pour les appareils militaires, les compagnies commerciales et les pilotes particuliers n'étant pas tenus de signaler les incidents de cette nature aux autorités.

AIDE GOUVERNEMENTALE INSUFFISANTE

Les cultivateurs du bas St-Laurent ne sont pas contents

RIMOUSKI — L'Union catholique des Cultivateurs juge insuffisante l'aide financière que le gouvernement propose d'accorder aux quelque 3,750 fermiers de la région du bas Saint-Laurent dont les récoltes ont été endommagées par la sécheresse l'été dernier.

L'organisme vient de faire parvenir un télégramme au premier ministre Daniel Johnson pour lui exprimer son mécontentement.

Les cultivateurs estiment qu'il est du devoir de l'Etat, vu l'absence d'un programme d'assurance-récolte, de les aider davantage particulièrement lorsqu'ils habitent une région économiquement faible.

Le gouvernement a annoncé récemment qu'il versera un subside de $5 la tonne pour le foin acheté à l'extérieur de la région. Cette aide doit s'appliquer au transport du foin.

L'UCC demande que le montant de ce subside soit porté à $10 la tonne et réclame en outre que le gouvernement garantisse les emprunts que les fermiers pourraient être dans l'obligation de contracter pour acheter du foin.

L'organisme souligne au premier ministre que déjà plusieurs cultivateurs ont dû réduire leur cheptel par suite d'un manque de fourrage, ce qui se traduira éventuellement pour eux, par une diminution de revenus.

Hydro-Québec

La menace d'une journée d'étude se précise

L'Hydro - Québec a rejeté hier une suggestion du syndicat d'accélérer la procédure de grief de façon à ce que le tribunal décide dès cette semaine de l'interprétation qu'il faut donner à l'article de la convention collective qui touche les congés des fêtes.

Hier, après consultation avec les différents dirigeants régionaux, les chefs du syndicat des employés affilié au Syndicat canadien de la fonction publique ont offert à la compagnie d'aller à l'arbitrage dès cette semaine afin de permettre aux employés, si le jugement est favorable, de prendre congé le lendemain du Jour de l'An. La compagnie a refusé.

On sait que selon l'interprétation qu'elle donne à la convention collective, l'Hydro-Québec a décidé de ne pas accorder congé à ses employés syndiqués le lendemain de Noël, vu que la fête tombait cette année un dimanche.

Le président du syndicat, M. Jean-Claude Dion, et les autres dirigeants du syndicat communiqueront donc aujourd'hui encore avec les représentants régionaux pour décider de l'attitude à suivre à la suite du refus de la compagnie d'accélérer la procédure. Il n'est pas impossible qu'au terme de cette deuxième consultation, le syndicat invite ses membres à tenir une "journée d'étude" qui correspond à toutes fins pratiques à une grève de 24 heures.

Hier les employés syndiqués ont travaillé comme à l'accoutumée, bien qu'il y eut quelques absences, jugées normales par un porte-parole syndical.

$539,000 de la North American General Ins., engloutis dans la faillite de Prudential Finance

Les $529,000 qui manquent à l'actif de la compagnie d'assurance North American General sont allés à la Prudential Finance Corporation de Toronto et à son président, J.-B. Brien. C'est ce qu'a révélé un rapport du liquidateur de la North American General en faillite. La Prudential Finance, compagnie-mère de la North American General Insurance, a fait banqueroute il y a peu de temps, engouffrant l'argent que 8,500 petits actionnaires y avaient investi.

Le rapport sur la faillite de la North American General, préparé par le comptable R. Victor Barnett à l'usage du surintendant fédéral des assurances, a trouvé trace de $356,317 de valeurs manquantes à la Prudential Finance. Ce montant était enregistré aux livres de la North American General sous la rubrique des actions et obligations, quoique ces valeurs n'aient jamais été achetées réellement.

Il manquait également pour $164,375 d'actions de la compagnie Dominion Glass. M. Barnett a révélé avoir découvert un reçu signé par J.-B. Brien pour ces valeurs disparues.

Brien fait actuellement face à des accusations de vol, fabri-actionnaires de la North American General que leurs polices d'assurances deviendraient nulles le mois prochain et que leurs réclamations envers la compagnie ne seraient que parce. On a fait savoir aux 20,000 cation de documents et fausses déclarations au sujet de la faillite de la Prudential Finantiellement considérées.

Le système métrique fait plus de progrès aux E.-U. qu'au Canada

OTTAWA — Les Etats-Unis, contrairement au Canada, songent sérieusement à implanter le système métrique de poids et mesures au lieu du système anglais présentement employé en Amérique.

M. I. E. Howlett du Conseil national de recherches, lui-même en faveur du changement au système métrique, déclarait récemment que le Canada ne semble pas intéressé outre mesure à l'adoption de ce nouveau système. "Plusieurs personnes en parlent de temps à autre mais rien d'officiel ne se fait," d'ajouter M. Howlett.

Chez nos voisins du Sud, toutefois, on a déjà commencé à agir et la compagnie Ford Motor a annoncé dernièrement qu'elle procédait à une enquête au sein de son industrie afin de déterminer les effets d'un tel changement.

Il est reconnu que le système métrique est plus pratique et infiniment plus simple à manipuler que les mesures anglaises de pieds, pouces, verges ou livre et once dans le cas des poids.

L'Angleterre même songe à se départir de son système de pieds et pouces car elle en est venue à la conclusion que le système métrique possède beaucoup plus d'avantages et il appert que la transformation sera effectuée d'ici 1975. Les Anglais ont de plus décidé de faire emploi du système décimale qui serait mis en oeuvre avant 1975.

D'après M. Howlett, le changement au système métrique ne serait pas aussi complexe qu'on serait porté à le croire.

Il est fou, ce Fontaine

Drôle, fou, marrant, amusant, tordant, drolatique, déridant, désopilant . . . c'est Frank Fontaine, le "Crazy Guggenham" du "Jackie Gleason Show". Et quand vous n'en pourrez plus de rire, vous vous reposerez en dansant au son de l'orchestre de Nick Martin ou du trio de Joe Settano. Du 26 au 31 décembre, c'est un rendez-vous. Pour réserver, appelez 861-3511.

à la Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

UN CADEAU

original pour le

Nouvel An

LE DEVOIR

Offrez un abonnement

à vos

AMIS — PARENTS

RELIGIEUX - EMPLOYES, Etc.

Postez ce coupon à C.P. 6033, Montréal 3

Tarifs annuels : livraison à domicile : $25.00
Montréal, Québec, Lévis et banlieues : $25.00
Ailleurs au CANADA : $20.00 — A l'étranger : $35.00

Recevez la somme de $ ..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes :

(S.V.P. écrire en lettres moulées)

NOM .....

ADRESSE .....

"LE DEVOIR" fera parvenir en votre nom, une carte de souhaits au bénéficiaire

DONATEUR .....

ADRESSE .....

On obtient un supplément d'information en s'adressant à :
Service du tirage, "Le Devoir", 434 est, Notre-Dame — 844-3361

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

NOCES

"Les Noces de Figaro", opéra de Mozart, sera chanté à la Place des Arts les vendredi dimanche et lundi, 13, 15 et 16 janvier, à 20 h. Cette production de l'Opera Guild, mettra en vedette Maria di Gerlando, soprano du New York City Opera, dans le rôle de la Comtesse, Cormélis Opthof, baryton du Festival de Stratford, dans celui du Comte. La distribution réunit également les noms de Robert Savoie, Gwenlynn Little, Helen Vanni, du Metropolitan Opera, Fernande Chiocchio, Maurice Brown, André Lortie et George Forget. Mario Bernardi, de l'Opera Sadler's Wells de Londres, sera au pupitre. Irving Guttman est responsable de la mise en scène.

FILM - SUEDE

La production cinématographique suédoise a accusé, en 1966, une légère baisse: au total 20 films ont été réalisés, soit près d'un tiers de moins que l'année précédente. En revanche, du point de vue de la qualité, la production de cette année est supérieure, et un certain nombre de succès commerciaux ont été enregistrés. C'est le cas de "Ma soeur, mon amour" de Sjoeman primé au festival Mar Del Plata et de "Jeux nocturnes" de Zetterling", un film qui causa quelques remous au festival de Venise.

DICTION

Vient de paraitre un "Nouveau traité de diction française" par Lucie de Vienne, aux éditions "Pensée moderne" et "Lidec". On y trouvera comment se faire entendre, se faire comprendre et se faire écouter. En annexe, des textes choisis. On sait que Lucie de Vienne a créé à Montréal des centres dont l'objectif est la rééducation du langage sous toutes ses formes.

Roberto Benzi, le jeune chef d'orchestre français, qui sera au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal les 3 et 4 janvier prochain à la Place des Arts. Sous sa direction, l'OSM jouera l'ouverture "La Grotte de Fingal" de Mendelssohn, la symphonie No 4 de Schumann, la "Rhapsodie espagnole" de Ravel et, pour la première fois au Canada, une oeuvre d'Olivier Messiaen: "Méditations sur l'Ascension."

horaires des spectacles

THÉÂTRE

LE THEATRE DE QUAT-SOUS — "Love" Sem. 8.30 — Sam.: 7.30 - 10.30 — Dim.: 7.30 — Rel. lundi
LE PATRIOTE — "Désespoir à Gogo" — 8.30 — "Cinq" — 23.00 h.
RIDEAU-VERT — Revue des fêtes: "En rire... et en couleur" — 8.30
PLACE DES ARTS — Relâche
LES APRENTIS-SORCIERS — "Zoo Story" et "Une simple mécanique" — Jeudi, vend. et samedi, 8h.30 — Dim.: 7.30.

CINÉMA

CINEMATHEQUE — Au "Physical Science Centre Auditorium", McGill University — Relâche pour la période des fêtes.
ALOUETTE — "Hawaii" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées: sam., dim., mercredi: 2.00
ASTOR — "Three on a couch" Sem. 7.25 — Dim.: 3.15 - 7.25 — "Last command" Sem.: 9.20 — Dim.: 1.00 - 5.10 - 9.20
BIJOU — "Ne dites jamais adieu" 1.48 - 5.10 - 8.32 — "Cherchez l'idole" 12.20 - 3.42 - 6.44 - 10.06
CANADIEN — "Ciel sur la tête" — 6.30 - 10.00 — "Espionnage à Bangkok" 8.10
CAPITOL — "Way... way out" 10.20 12.30 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
CHAMPLAIN — "Mary Loppins" 12.15 - 3.17 - 6.17 - 9.17.
CHATEAU — "Boeing, Boeing" 2.35 - 6.05 - 9.40 — "Quand parle la poudre" 12.50 - 4.20 - 7.55
CINEMA FESTIVAL — "Onibaba": sem. 7.3 - 9.30; dim.: 1.30 - 2.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Russian Adventure". Tous les soirs 8.30 — Mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30
CREMAZIE — "Aventures en Floride" 1.57 - 5.15 - 8.33 — "Dominique" 12.20 - 3.31 - 6.49 - 10.07.
DAUPHIN — "L'Evangile selon Saint Mathieu" Sem. 7.30 - 9.45 — Sam. et dim.: 12.10 - 2.30 - 5.10 - 7.30 - 9.45
ELYSEE — Salles Resnais: "Un homme et une femme" Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam., 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45 — Salle Eisenstein: "Une fille et des fusils" Sem. 7.30 - 9.45 — Sam.: 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
EMPIRE — "Les parapluies de Cherbourg" Sem.: 6.30 - 9.50 — Dim.: 12.40 - 3.35 - 6.30 - 9.50 — "Les vacances de M. Hulot" Sem.: 8.15 — Dim.: 2.10 - 5.00 - 5.15
ELECTRA — "La colline des hommes perdus" 12.37 - 4.22 - 8.09 — "A.B.C. contre Hercule Poirot 2.48 - 6.29 - 10.18.
FIGARO — "Copacabana Palace" 2.21 - 6.02 - 9.43 — "La Panthère de Ratana" 12.45 - 9.26 - 8.07
FRANCAIS — "Boeing, Boeing" 2.15 - 5.50 - 9.25 — "Quand parle la poudre" 12.30 - 4.05 - 7.40
GRANADA — "Moulin des supplices" 2.55 - 6.20 - 9.45 — "Le vengeur" 1.10 - 4.35 - 8.00
JEAN-TALON — "Ciel sur la tête" 6.30 - 10.00 — "Espionnage à Bangkok" 8.10
KENT — "Doctor Zhivago" Sem.: 8.15 — Dim.: 7.30 — Mat. sam., dim., mer.: 2.00
LAVAL — "La crypte du vampire" 12.10 - 4.55 - 9.45 — "Rome entre Rome" 1.40 - 6.30 — "La grande parade du rire" 3.20 - 8.10.
LOEUW'S — "Penelope" 10.40 - 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40
LA SCALA — "La Belle de Tabarin" 4.40 - 6.28 — "En avant la musique" 3.10 - 8.00 — "L'Inassouvie" 4.40 - 9.45
MONTCALM — "Aventure en Floride" 1.42 - 5.05 - 8.27 — "Dominique" 12.00 - 3.23 - 6.45 - 10.08.
OUTREMONT — "Fighting prince of Donegal" 10.45 - 1.15 - 3.50 - 6.35 - 9.15 — "Bear country" 10.05 - 12.40 - 3.15 - 5.55 - 8.35
PALACE — "Arivederci, baby" 10.30 - 12.40 - 2.40 - 4.50 - 7.10 - 9.25 salle — "Shoot loud, louder..." 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.25 — Petite salle: "La bambole" 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20
PAPINEAU — "Dis-moi qui tuer" 1.10 - 4.35 - 7.55 — "La grande parade du rire" 2.50 - 6.10 - 9.35
PLAZA — "Ciel sur la tête" 6.30 - 10.00 — "Espionnage à Bangkok" 8.10
PLACE VILLE-MARIE — Grande salle — "La Bambole" 1.05 - 3.05 - 5."0 - 7.15 - 9.20 — Petite salle: "Love in 4 dimensions" 12.45 - 2.35 - 4.40 - 6.45 - 8.45
RIVOLI — "Paris brûle-t-il" 2.15 - 8.15
SAVOY — "The Rage" 12.55 - 5.10 - 9.40 — "Guns of Navarone" 2.40 - 7.00 — "Tiko and the shark" 10.00 a)m) seulement.
SAINT-DENIS — "Ne dites jamais adieu" 12.15 - 3.37 - 6.39 - 10.01 — "Cherchez l'idole" 1.49 - 5.11 - 8.33
SEVILLE — "Sound of Music" 8.15 — Mat.: sam., dim., mer.: 2.15
SNOWDON — "Follow me boy" 10.00 - 12.25 - 2.45 - 5.25 - 8.10 Kong vs Godbzilla" 10.05 - 1.35 -
STRAND — "Honey moon of horrors" 10.00 - 1.00 - 4.00 - 7.00 - 10.00 — "Tomb of Torture" 11.20 - 2.2 - 5.20 - 8.20 4.50 - 8.15
VAN HORNE — "Hotel Paradiso" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.45
VERDI — "The masque of red death": — 12.45 - 3.50 - 6.50 - 10.00 "Tomb of ligeia: — 2.20 - 5.25 - 8.30.
VENDOME — "La jument verte" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.30 - 9.30
YORK — "Is Paris Burning?" 8.15 — Mat.: sam., dim., mer.: 2.15
WESTMOUNT — "After the fox" 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30

RADIO-SELECTION

CBF-AM
MARDI 27 DECEMBRE 1966
• 2 h. 30: **Place aux femmes.** Enquête: les jeunes font-ils mourir les traditions? Invité: Tony Roman.
• 7 h. 15 du soir: **Le Marchand de sable.** "Cocoridolorico", conte d'Alphonse Allais.
• 8 h. 30 du soir: **Orchestre symphonique de Toronto.** Dir. Seiji Ozawa. Invité: Zino Francescatti, violoniste. Au programme: Concerto "Brandebourgeois" no 3 en sol majeur (Bach); Symphonie no 4 en si bémol majeur, op. 60 (Beethoven), et Symphonie "Espagnole" en ré mineur, op. 21 (Lalo).
• 11 h. du soir: **Les Chefs-d'oeuvre de la musique.** Motets (J.-S. Bach): Chorale Ste-Edwidge de Berlin, dir. Carl Forshter. — "Lieutenant Kije", op. 60 (Prokofiev): Orch. dir. Nikolai Anosov.

CBF-FM
• 2 h.: **Concert populaire.** Airs d'opéras de Rossini et de Verdi: Anna Moffo, soprano. — Suite "La Jolie Fille de Perth" (Bizet): Orch. des Concerts Lamoureux de Paris, dir. Jean Fournet. — Suite de ballet "Les Patineurs" (Meyerbeer): Orch. symphonique de Londres, dir. Robert Irving.
• 7 h. 30 du soir: **Intégrales.** Oeuvres de Brahms. Trio en la mineur, op. 114: Frank Miller, violoncelliste, et Miecyslaw Horszowski, pianiste. — Neuf mélodies: Alice Howland, soprano et Paul Ulanowsky, pianiste.
• 10 h. 15 du soir: **Airs d'opéras.** Airs d'opéras, avec Mirella Freni et Nicolai Gedda.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Mardi
27 décembre
Le sigle (C) marque une émission en couleur

CBFT 2
9.30 Musique
10.30 La souris verte
10.45 Alphabet en image
11.00 Rendez-vous Côte d'Azur
11.30 Long métrage "Madame veut un bébé" — comédie - américain
1.05 Téléjournal
1.15 Ciné-feuilleton
1.30 Long métrage "Ma femme, ma vache et moi" — comédie — français
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino (C)
4.30 La boîte à surprises
5.00 Les cadets de la forêt
5.30 La vie qui bat (C)
6.00 Jeunesse oblige Musique classique
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Du côté de Québec
8.00 Minute papillon
8.30 Batman (C)
9.00 Rue des pignons (C)
9.30 Moi et l'autre (C)
10.00 Dossier
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Ciné-club "Les dernières vacances" — comédie — français

CFTM 10
7.30 Mire-Musique
8.00 Bonne journée et première édition
8.45 36-24-36
9.00 Toast et café
10.00 Minute d'argent
10.30 A votre service madame
11.05 Super bingo
11.15 L'école du bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou (C)
12.00 Deuxième édition
12.15 Ciné-roman
12.30 Ciné-midi "Le mystère de la jungle"
2.00 Eternel amour
2.30 Cinémardi "Zorro, vengeur masqué" — western — américain
4.15 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 Fusée XL5
6.00 Télé-mètre
6.40 Sports-images
6.50 Télé-mètre
7.00 Dernière heure
7.15 Télé-mètre
7.30 Le Saint (C)
8.30 Cré Basile
9.00 Découvertes '66
9.30 Bon anniversaire (C)
10.00 Piaza fortune
10.45 En première page et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma "Ne te retourne pas, mon fils" — drame — français
12.30 Dernière édition
12.45 Fermeture

CBMT 6
8.30 Test Pattern and Music
9.24 Today on CBMT
9.30 On Safari
10.00 Casey Jones
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.25 Emergency Ward 10
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password (C)
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Time for adventure
5.00 Passport to adventure
5.30 Music Hop
6.00 Tween Set
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Expo 67 Report
8.00 Red Skelton hour (C)
9.00 Quentin Durgens MP
10.01 This weeks: China
11.00 CBC TV News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports Final
11.41 Shoestring Theatre: "The Messenger"
12.11 Night Cap
12.41 Final Report

CFCF 12
6.30 Time Sound
6.45 Early Bird
7.00 University of the Air
7.30 Bright and Early (C)
8.30 Romper Room (C)
9.00 TV Bingo
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrates Court
11.00 Fractured Phrases
11.30 Magic Tom (C)
12.00 Cliff Hanger Theatre
12.30 Channel 12 Theatre "Monsieur Beaucaire" — comédie
2.00 Mr and Mrs (C)
2.30 People in Conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's Your move
4.00 Johnny Jellybean and frienuds (C)
4.30 Family Theatre: "The Moonraker" — aventure
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse (C)
7.00 Batman (C)
7.30 Star Trek (C)
8.30 Musical Showcase
9.00 Special: "Tomorrow Is Our Birthday" (C)
9.30 A Singin' (C)
10.00 I Spy (C)
11.00 National News (C)
11.18 Pulse (C)
11.40 Pajama Playhouse "The Command" — aventure

CONCOURS

Prix Hachette et Larousse

Cette année sera décerné au Canada le prix Hachette et Larousse avec le concours de la Compagnie Air-France et de la Compagnie générale Transatlantique.

Exceptionnellement, deux prix, consistant chacun en une bourse de 8,000 Francs français et un voyage aller-retour Canada-France, sont offerts, l'un pour les Canadiens francophones, l'autre pour les Canadiens anglophones. Ces prix doivent permettre aux lauréats de venir en France faire des études durant un séjour minimum de cinq mois.

Deux seconds prix consistant chacun en ouvrages d'une valeur de 2,000 F. et quarante autres prix constitués par des ouvrages en français et par des abonnements aux "Nouvelles Littéraires", à "Livres de France" et au "Français dans le Monde", seront également distribués par moitié à des lauréats francophones et anglophones.

Les Editions Hachette et Larousse, la Compangie Air France et, cette année, la Compagnie générale Transatlantique se sont réunies pour offrir tous les ans, dans un pays différent, à la suite d'un concours, un prix à un étranger s'intéressant à la culture française. Pour prendre part à ce concours, il faut rédiger en français un essai de 16 pages dactylographiées au maximum sur un sujet donné. Le concours est ouvert à tout sujet ou sujette canadien âgé de 20 à 30 ans, domicilié au Canada. Le Canada étant un pays de langue française et de langue anglaise, il a été décidé, afin de ne pas désavantager les anglophones, de décerner deux séries de prix, l'une pour les candidats de langue française, l'autre pour ceux de langue anglaise; chaque candidat devra obligatoirement préciser dans quelle catégorie il se classe.

Chaque concurrent devra remplir un bulletin d'inscription où il trouvera le détail du règlement de ces concours.

Le bulletin et le sujet à traiter seront remis sur demande aux intéressés. Ceux-ci pourront s'adresser — à partir du 10 janvier 1967 — au Consulat général de France le plus proche de leur domicile:

Montréal: 1980 Sherbrooke ouest, Québec: 1110, avenue des Laurentides, Toronto: 736, Grandville street (chambre 1201), Winnipeg: 40, Westgate, Edmonton: 10038, 110e rue, Moncton: 34, Williams street.

Les essais devront parvenir directement, le 15 février 1967 au plus tard, aux Services culturels de l'Ambassade de France (Concours Hachette-Larousse) 42 rue Sussex, Ottawa.

Le jury du prix Hachette et Larousese 1967 est composé de MM. Maurice Genevoix, Jérôme Carcopino, André Chamson, Jean Guéhenno, de l'Académie Française; MM. Roland Dorgelès, Gérard Bauer, de l'Académie Goncourt; MM. les Présidents de la Société des Gens de Lettres et du P.E.N. Club; MM. Georges Charensol et Francis Didelot, hommes de lettres; M. Léonce Peillard, de l'Académie de Marine; MM. André Reboullet, Directeur du 'Français dans le Monde", Maurice Lemoine, Secrétaire général d'Air France, Wilfrid Baumgartner, Président de l'Alliance Française, Marc Blancpain, Secrétaire général de l'Alliance Française, Claude de Labouret, Administrateur de la Librairie Hachette, Jean-Louis Moreau, Directeur Gérant de la Librairie Larousse.

Les résultats du prix Hachette et Larousse seront proclamés fin avril et les prix remis officiellement par Monsieur l'Ambassadeur de France au Canada en mai 1967.

Le Centenaire et RC

Pendant les fêtes du Centenaire, les Canadiens qui seront retenus à l'étranger ne seront pas oubliés. La Société Radio-Canada, en collaboration avec le ministère de la défense nationale, formera une troupe itinérante qui se rendra en Grande-Bretagne, en Sardaigne, en Tanzanie, en Inde, au Pakistan, au Laos et au Vietnam, là où des Canadiens du Corps diplomatique ou des Forces armées sont présents.

Ce groupe spécial, composé d'artistes d'expression anglaise et d'expression française, partira d'Ottawa le 2 mars pour y revenir le 24 du même mois. Sa mission: divertir les Canadiens à l'étranger et leur apporter un peu du souffle des réjouissances que les fêtes du Centenaire occasionneront.

La Société Radio-Canada tente en ce moment d'obtenir la participation de quelques artistes canadiens-français de renom. On sait toutefois que Danielle Dorice fera partie de ce groupe itinérant; du côté anglais, Gordie Tapp sera maître de cérémonies, The Lounsbury Sisters, Baron Twirlers, Peter Appleyard, vibraphoniste et Lucio Agostini et son ensemble seront aussi du groupe.

Notons que durant les fêtes du Centenaire, d'autres groupes d'artistes iront visiter nos soldats de service à l'étranger. Les Canadiens qui servent à Chypre avec les troupes des Nations unies, ceux qui sont stationnés au Moyen-Orient, ceux qui sont en Allemagne et en France, de même que ceux qui sont en service dans le Grand Nord canadien recevront à leur tour la visite de nos artistes.

Rappelons que ce voyage autour du monde fera l'objet de reportages futurs à la radio et à la télévision des réseaux français et anglais de Radio-Canada.

DANSE

"La Corriveau" et "Pointes sur glace"

par Jean BASILE

Outre "Giselle" et "Carmina Burana", oeuvres récentes inscrites à leur répertoire en vue des manifestations de l'Expo 67, les Grands Ballets canadiens viennent de présenter, pour clore leur courte saison d'avant les fêtes, deux oeuvres nouvelles. Il s'agit de "la Corriveau" et de "Pointes sur glace" ballets d'une vingtaine de minutes chacun appelés à faire figure, au sein d'un répertoire fatalement international, d'oeuvres québécoises.

LA CORRIVEAU

Le premier des deux, "La Corriveau" est basé sur un fait historique. C'est, *grosso modo*, l'histoire d'une femme qui assassina ses maris successifs et finit par se faire prendre. Brydon Paige en a fait la chorégraphie sur un argument qui tente de suivre avec précision la démarche des événements. Ce ballet, malheureusement, est fait de trop d'éléments et ces éléments se marient mal entre eux, semant une confusion que ni la danse, ni les commentaires, ni les costumes, ni le décor ne permettent d'ordonner. "La Corriveau" est certainement une oeuvre ambitieuse, mais dont l'ambition même a suscité le demi-échec.

Pour essayer de comprendre où le bât blesse, imaginons les éléments de base: l'histoire est vraie; le ballet se déroule donc dans une succession de scènes qui illustrent les faits — les commentaires sont chantés ou dits sur des paroles de Gilles Vigneault — le décor est abstrait — les costumes de pure imagination. On voit immédiatement que le choix des éléments manque de logique. On a voulu faire un ballet historique, mais on le traite comme une oeuvre abstraite — ou bien on a voulu, à partir de données réelles illustrer une abstraction, et on confie le récit à un chansonnier dont l'art même contredit l'abstraction. Le mariage des éléments ne peut s'effectuer et le ballet est hétérogène, sans style, sans personnalité. Au niveau de l'anecdote, la confusion règne à peu près du début à la fin; on ne peut pas suivre l'histoire mais on sait qu'il y en a une, ce qui augmente encore la confusion. On ne comprend pas les interventions du récitant ou, si on les accepte, on ne voit pas le pourquoi de la toile de fond abstraite des costumes. En réalité, Brydon Paige a trop voulu marier et il n'y a pas réussi; il faudrait donc qu'il élimine ce qu'il y a de trop et, dans l'état actuel des choses, je crois bien que c'est le récitant. Mais il faudrait alors qu'il éclaire davantage son récit de la danse même. Ce récit est d'abord trop complexe pour la durée du ballet. L'éclaircir, ce sera donc de choisir parmi les scènes, les seules qui soient importantes et les développer davantage. Actuellement, il semble bien que l'anecdotique empiète sur l'essentiel, donnant au tout une précipitation qui va jusqu'à l'incohérence.

L'histoire est faite pour être violée; il est bien connu que c'est une brave fille. Tant pis donc pour la vérité historique; "La Corriveau" dans sa version ballet doit renoncer à exprimer tous ces états d'âme. Quelques grands traits suffisent, des caractères, mais le tout judicieusement exploité. Ou bien, il faudra allonger considérablement le ballet pour le porter aux trois quart d'heure. Reste à savoir, si le sujet en vaut la peine.

Pourtant, au niveau de la chorégraphie, l'oeuvre de Brydon Paige a beaucoup de valeur, tant au niveau de la plastique pure que dans l'expression des symboles. La réussite mitigée de ce ballet ne lui est pas imputable en tant que chorégraphe ou de metteur en scène, mais bien en tant que scénariste. Il y a la dedans, matière à vingt minutes d'excellent ballet et assez de trouvailles pour que ce ballet sorte de l'ordinaire. Il devra, je pense, travailler à lui trouver un style définitif et à le rendre plus compréhensible.

Claude Girard, si on accepte le choix qui fut fait, a dessiné une fort belle toile de fond tout en ligne qui vient mourir dans un cercle; un éclairage, modifiable au gré de l'action la fait se renouveler elle-même.

Quant aux costumes, je les crois, vus en tant que tels très réussis; simples et dégagés, ils servent par leurs couleurs à créer des vibrations très agréales. Mais sont-ils bien faits pour "La Corriveau"? Leur symbolique, fort choisie, est comme le ballet, fort secrète. Tout beaux qu'ils soient, ils participent directement à la confusion et s'accordent aussi mal que l'oeuvre avec les "Lyrics" de Gilles Vigneault.

Parmi les danseurs, on remarque Margery Lambert dans le rôle titre. Elle est très belle et très expressive. De même Maria Lewis.

Dans l'ensemble, il faudrait apporter de sérieuses modifications à ce ballet. Il comporte de grandes et de belles richesses, il témoigne d'une ambition artistique qui est la marque de Brydon Paige et de l'équipe dont il s'est entrouré; il manque aussi de simplicité qui est, comme on le sait, une extrême complication résolue et implicite.

POINTES SUR GLACE

"Pointes sur glace" de Michel Comte est, au contraire, la marque évidente de la facilité. On veut nous illustrer un carnaval d'hiver à Montréal; on ne fait qu'aligner des petits numéros qui n'ont rien à voir avec la danse sinon qu'on y emploie des danseurs et des danseuses. Rien qui vaille la peine d'être retenu dans cette oeuvrette sans imagination qui exploite, par surcroit, les éléments les plus vulgaires pour faire rire sans se fatiguer, tel un numéro de raquetteurs dont la place est nettement à la Casa-Loma. Il faut pour mettre sur pied une telle oeuvre légère, beaucoup d'imagination et de la plus rare espèce. Où est-elle? Le meilleur travail revient à Jacques de Montjoye, le costumier qui a réalisé des ensembles frais et charmants; peut-être aurait-il pu aller plus loin dans l'audace et la fantaisie mais l'ensemble reste délicieusement élégant. Jean-Louis Garceau a dessiné un décor amusant mais un peu plat. Quant aux danseurs, ils répètent inlassablement des pas d'école, hormi les pas de deux où Ils font un peu de ce qu'on appelait autrefois du "jitterbug". On remarque par sa présence et sa gouaille vocale, le jeune René Lejeune que l'on préréferait voir danser.

UNE REMARQUE

Il y a un danger, je pense, à vouloir faire canadien pour faire canadien. Je trouve d'ordinaire ridicules les "divertissements hongrois", mais je trouverais plus sots encore des "divertissements canadiens" s'ils demeurent un a priori. Si "la Corriveau" avait été une légende turque, je crois que, ayant davantage de recul et croyant avoir plus de liberté, Paige aurait mieux réussi qu'il ne l'a fait. Mais on ne peut en vouloir à personne d'essayer.

quand vous dites CHIANTI exigez RUFFINO le nom qui a rendu le CHIANTI célèbre
Produit et embouteillé par I. L. RUFFINO — (Italie) Distributeurs: Importations Durand — 842-5471

1er FESTIVAL des GRANDS REALISATEURS FILMS INTERNATIONAUX
ORSON WELLES des films "Z"
HOMMAGE À ROGER CORMAN
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR: "MASQUE OF THE RED DEATH" (couleurs) - 12.45 - 3.50 - 6.50 - 10.00 "TOMB OF LIGEIA" (couleurs) 2.20 - 5.25 - 8.30 seul.
TASHLIN • LESTER • HAWKS
Le nouveau rendez-vous DES CONNAISSEURS VERDI CINEMA DE REPERTOIRE 5380 St-Laurent - 277-4800

TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
MATINÉES SEULEMENT
LE PREMIER FILM COMIQUE CANADIEN POUR LES JEUNES!
réalisé par ROGER LALIBERTÉ
Ti-KEN et les PLANS MYSTÉRIEUX
1.00-3.30 AUX CINÉMAS CANADIEN JEAN-TALON
À LA DEMANDE DES JEUNES! TINTIN ET LES ORANGES BLEUES EN COULEURS
1.00 - 3.30 AU CINÉMA PLAZA
Renseignements: tél. 523-5180

théâtre du rideau vert
LUNDI AU SAMEDI: 20h.30 DIMANCHE: 14.30 et 19.30
en rire et en couleurs!
Revue de Jacques Lorain
Direction: Yvette Brind'Amour
avec: Germaine Giroux, Marthe Choquette, Diane Pinard, Arlette Sanders, Jean-Pierre Masson, Jacques Lorain, André Montmorency, Benoit Marleau
au piano: Maurice Darnell
ETUDIANTS SAUF SAMEDI
AU STELLA 844-1793 METRO LAURIER

RESNAIS 5e mois LE GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE
PALME D'OR Festival Cannes 1966
un film de claude lelouch avec anouk aimée jean-louis trintignant pierre barouh
EASTMANCOLOR
un homme et une femme
élysée 35 MILTON/842-6053
5e SEM. EISENSTEIN
UNE FILLE et DES FUSILS
UN FILM DE C. LELOUCH

Le film qui a secoué le monde!
6e et DERNIÈRE SEMAINE
"L'EVANGILE SELON St MATTHIEU"
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
5 GRANDS PRIX AU FESTIVAL DE VENISE
CE SOIR: 7.30 - 9.45
PRIX SPECIAUX POUR GROUPES
Le Dauphin TEL. 721-5060 BEAUBIEN PRES IBERVILLE

DU 7 JANVIER AU 5 FÉVRIER
SPECTACLE TOUS LES SOIRS À 7 H. 30 SAUF LE LUNDI
tnm
CLAUDEL LE SOULIER DE SATIN
THÉÂTRE DU GÉSÙ (À L'OCCASION DU CENTENAIRE)
RÉSERVATIONS: 866-3611 OU 866-1200

Matinée tous les jours, du 24 déc. au 7 jan.
Donnez des certificats-cadeaux "Hawaii"
THE MIRISCH CORPORATION presents JULIE ANDREWS MAX VON SYDOW RICHARD HARRIS
James A. Michener's HAWAII
PANAVISION COLOR by DeLuxe Released thru UNITED ARTISTS
Aujourd'hui 8.15 P.M.
GUICHET OUVERT 10 am à 9 pm
ALOUETTE 861-2807 318 Ste-Catherine O.

élysée 35 MILTON/842-6053
POUR LES JEUNES
COMMENTAIRES FRANÇAIS 1.30 heures p.m. $0.75
SALLE RESNAIS SALLE EISENSTEIN
26 DEC. AU 3 JANV. ET 6, 7 JANV.
LE MAURE BLANC (Roumanie, coul.)
LA PANTOUFFLE DOREE (POLOGNE COUL.)

ACCLAMÉ par TOUS
DIRECTEMENT DE PARIS!
Réservez vos billets!
PARAMOUNT SEVEN ARTS RAY STARK PRÉSENTENT
PARIS BRÛLE-T-IL?
matinées à 2h.15 soirées à 8h.15
16 vedettes internationales
PRODUCTION PAUL GRAETZ UN FILM DE RENÉ CLÉMENT
Etudiants admis aux matinées pour $1.00
Pour réservations: 277-4129
RIVOLI ST-DENIS et BELANGER

3 DERNIERS JOURS!
Ne sera présenté nulle part ailleurs à Montréal
TOUT MONTREAL RIT avec LOUIS DE FUNES!
Fulgurant Fou-rire Fantastique!
LOUIS DE FUNÈS JEAN MARAIS
FANTÔMAS
en SCOPE et en COULEURS
AUSSI LA GROSSE CAISSE
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine
PLAZA 6505, St-Hubert
JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Pie-IX
Matinées pour les jeunes à 1 heure et 3 heures 30 p.m. tous les jours, sauf le dimanche

L'économie canadienne est essentiellement saine, selon Canadian Realty News

potins financiers

Les activités reprendront, ce matin, sur les Bourses Canadienne, de Montréal et de Toronto, après 3 1-2 jours francs de congé à l'occasion de la grande fête chrétienne de Noël.

-O-

La vague tardive d'achats durant la dernière séance sur la place locale ne devrait guère persister vu l'atmosphère de prudence qui régnait le même jour à Wall Street.

-O-

Comme l'indice des mines d'or a monté de 4.99 points durant la dernière séance sur la Bourse de Toronto, ces valeurs devraient être résistantes ce matin.

-O-

Tant que le resserrement du crédit persistera et que l'on demeurera incertain sur les perspectives de bien des industries clés, les spéculateurs canadiens ne seront guère portés à transiger sur une haute échelle; ce qui vient de se passer pour les taux de billets du Trésor, qui ont connu la semaine dernière le plus bas niveau vu depuis mars 1966, permet de ne pas cependant désespérer et le loyer de l'argent devrait baisser en 1967, ce qui serait bien vu des spéculateurs et des emprunteurs à défaut de l'être par les investisseurs.

-O-

Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Ltd se vendra ex-dividende le 12 janvier 1967.

C'est jeudi de cette semaine que les actions de Sobey Stores Limited se vendront ex-dividende de 8 cents l'action.

Delta Electronics réunira ses actionnaires à 9h. 30 a.m. à Toronto jeudi de cette semaine pour la tenue de son assemblée annuelle. Paul Services Stores tiendra sa réunion annuelle le même jour à 1h. p.m. à Montréal.

Charter Oil réunira ses actionnaires vendredi de cette semaine, à 10h. 30, à Vancouver, pour la tenue de son assemblée annuelle et New Davies Petroleum en fera autant le même jour, à 10h. 30, à Toronto.

-O-

Les administrateurs de la Banque Provinciale du Canada ont déclaré la veille de Noël un dividende trimestriel de 35 cts l'action, payable le 1er février 1967 aux actionnaires inscrits le 16 janvier.

-O-

Le directeur gérant de l'Association canadienne du gaz naturel laisse entendre que la consommation de ce produit a augmenté de 10.4 p.c. en 1966.

-O-

C'est demain que les actions de Belding-Corticelli se vendront en bourse ex-dividende 17 1-2 cents l'action ordinaire. Quant aux actions privilégiées de la même entreprise elles se vendront ex-dividende demain 1¾%. Les actions ordinaires de Belgium Standard se vendront le même jour ex-dividende 25 cents l'action.

-O-

Les actionnaires de T. G. Bridgt inscrits dans les livres de la compagnie vendredi de cette semaine auront droit de participer au dividende de 50 cents qui vient d'être déclaré.

-O-

Les détenteurs d'actions de la classe "A" de Casavant Frères, inscrits samedi de cette semaine dans les livres de la compagnie, participeront aux dividendes réguliers de 7½ cents, plus au supplément de .02½ cents (action payable le 15 janvier 1967).

-O-

SOQUEM, dont le Dr Côme Charbonneau est le président, a procédé durant la dernière saison à 16 programmes d'exploration, représentant une dépense globale de $935,000.00. Cette entreprise a pris sous option 524 claims, couvrant une superficie de 16,000 acres, au cours de sa première année d'exploration, à un coût de $60,000.00.

-O-

Cassidy's Ltd paiera ce matin à ses actionnaires un dividende de 7½ cents l'action.

-O-

C'est vendredi de cette semaine que David & Frère paiera à ses actionnaires un dividende de 75 cents l'action. Fiscal Investment distribuera le même jour 5 cts l'action à ses actionnaires.

C'est mercredi de cette semaine que Kilembe Copper paiera 20 cts par action ordinaire aux détenteurs de ces dernières.

-O-

Paul Service Stores paiera vendredi de cette semaine à ses détenteurs d'actions $1.00 l'action et le lendemain Marchant Mining paiera aux siens 5 cts l'action.

Il a été produit au cours du mois dernier 714,266 tonnes de papier-journal, soit 1.6 p.c. de moins que durant le mois précédent, mais soit 3.1 p.c. de plus que durant le mois correspondant de l'an dernier, selon le rapport de la Newsprint Association of Canada, publié en fin de semaine.

-O-

La Banque de la Nouvelle-Ecosse a déclaré un dividende de 70 cents l'action, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 31 décembre, soit 5 cts de plus que le précédent.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Crédit-Québec Inc. et Les Placements Citémont Inc. ont obtenu l'émission de Shawinigan disputée par 10 soumissionnaires

La cité de Shawinigan, comté de St-Maurice, a vendu, récemment, à un syndicat formé de Crédit Québec Inc, Les Placements Citémont Inc. à un prix de 90.072, $663,000. de titres à 6% remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.4962%. Datées du 1er décembre 1966, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1967 au 1er décembre 1986 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour le renouvellement du solde non amorti de $331,000. sur un emprunt original de $395,000. autorisé par le règlement 914 pour un terme de 20 ans, mais émis en 1961 pour un terme de 5 ans seulement; pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, pour fins industrielles, pour services récréatifs et comunautaires, etc. L'évaluation imposable de la cité, pour 1966, s'élève à $170,919,535. Le 31 décembre 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $7,904,900. Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de $70,000. datée du 1er décembre 1965.

Une crise de productivité en 1967, prévue par le président de l'American Motors (Canada) Ltd.

M. Earl K. Brownridge, président de l'American Motors (Canada) Limited, révélait ces jours-ci, que l'année 1967 verrait une crise de productivité. M. Brownridge déclarait que: "L'industrie et le Commerce ne devront pas seulement faire tout en leur pouvoir pour augmenter la productivité mais, avec l'aide du gouvernement et des chefs réalistes de la main d'oeuvre, devront convaincre leurs employés que les salaires ne peuvent pas continuer à augmenter plus rapidement que la productivité".

"Si ce problème peut être contrôlé" — déclarait-il "nous pouvons nous attendre à une année au cours de laquelle l'expansion économique sera raisonnablement saine et durant laquelle le total de la productivité nationale et les dépenses des consommateurs augmenteront à un taux raisonnable, quoique peut-être pas aussi rapidement qu'au cours de 1966".

M. Brownridge déclarait que l'industrie de l'automobile continuait de bénéficier de l'Entente Canado-Américaine et continuerait de cette façon.

"Cependant, déclarait-il, tout semble indiquer que le pourcentage de la croissance spectaculaire des récentes années se stabilisera temporairement au début de 1967. Cependant selon les standards à longs termes, le marché des véhicules-moteurs, pour lequel nous produisons selon l'Entente, demeurera sain.

M. Brownridge déclarait de plus, que les coûts de production de l'industrie en général qui augmentent continuellement, peuvent devenir une menace en ce qui concerne les marchés étrangers, mais que le facteur qui contrebalance est que la concurrence étrangère est encore dans une plus mauvaise impasse.

Il faudra payer comptant tout achat d'actions de Bathurst Paper, les 3, 4 et 5 janvier 1967

A partir du 27 décembre 1966, tous défauts de livraison des actions ordinaires et de celles de la classe "A" de Bathurst Paper Limited doivent être consentis au et signés du courtier receveur avant leur livraison à la Chambre de Compensation. Les parties désireuses de recevoir le dividende sur les actions privilégiées de Consolidated Paper Corporation Limited doivent déposer leurs actions ordinaires et celles de la classe "A" de Bathurst Paper Limited le ou avant la date d'inscription le 5 janvier 1967 et, en conséquence, leurs achats les 3, 4 et 5 janvier devront se faire sur une base de livraison au comptant.

Comme on sait, l'offre d'échange de Consolidated Paper a été acceptée par la majorité des détenteurs d'actions précitées de Bathurst Paper et la première entreprise émettra de nouvelles actions privilégiées et des "warrants" en échange, en conformité avec les clauses de l'offre. Cette dernière fut faite le 28 novembre 1966 et il avait été stipulé qu'elle demeurait ouverte pendant 4 mois, à partir du 28 novembre 1966.

MARCEL CLEMENT

Sommaire des transactions effectuées au cours de la semaine dernière à la Bourse de Toronto

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Abitibi	6996	$10	9¾	9⅞		13½	9⅝
Acklands	1110	$5½	5¼	5¼	—¼	6	450
Agnew-S	z10	$15	15	15		15⅛	14⅝
Alta Gas T	5651	$30½	29¾	30¼		39⅛	28⅞
Alta Gas p	580	$85	84⅝	85	+⅝	98⅛	84½
Alta Gas w	3150	660	600	625	—45	12	600
Algo Cen	640	$9⅛	8⅞	8⅞		11⅝	8⅛
Algoma St	8735	$21	20½	21	—⅛	36	20½
Algonquin	25	31	31	31		190	25
Algonq pr	200	350	350	350	+150	8	200
Alcan	32976	$31½	29¾	31½	+1¼	46⅞	25⅞
Alcan pr	3775	$37⅞	37	37½	—¼	48½	33½
Alumin pr	235	$19	19	19		23	18¼
Alumin 2p	1700	$39¼	39	39		47½	38½
Anglo-c pr	260	$19	19	19		25	19
Anthes A	3610	$20¾	20	20⅛	—⅛	29	18¾
Anthes C p	z20	$88	88	88		102	87
Argus	165	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛	19⅛	14¼
Args 260 p	100	$44½	44½	44½		51	44½
Argus B pr	105	$43½	43	43	—1	50½	43
Argus C pr	3400	$10⅞	10⅜	10⅞	+⅛	14½	9¾
Asbestos	657	$20⅞	19⅛	19⅛	—1¼	25¼	18½
Atl Sugar	8125	$9¼	9	9	—⅛	10¼	8¼
Atl Sug A	z20	$19¼	19¼	19¼		23⅛	19½
Atl Sug pr	z10	$87⅞	87	87		101	87
Auto Elec	1000	$5¼	5⅛	5¼	—⅛	6¼	450
Avco Dit p	10	$110	110	110	—3	157	108
Bahama	2700	80	80	80		195	75
Bank Mtl	14090	$53¼	52½	52¾	—⅛	68⅛	51
Bank N S	1881	$63½	62¼	63¼	+¾	77½	60¼
Barb Oil	200	$38¼	38	38		38¼	38
fBathurst	2560	$28	27½	27⅞	+⅛	30⅞	22
Bathrst A	765	$56	55	55½	+½	61	49
Bathrst p	z25	$16½	16½	16½		20	16½
Bathrst w	z40	875	815	815		13¾	775
Beaver L	250	$28	28	28	+¼	37	27¾
Bell Phne	18204	$46½	46	46⅛	—⅛	61	45
Bow Vly pr	100	$16	16	16	—1	19¼	15½
Bow Vly w	z25	595	590	595		13	590
Bowater	125	$7⅝	7⅝	7⅝		8⅞	6⅞
Bow-m pr	145	$49⅝	49⅝	49⅝		51¼	49½
Bowes	125	$8	8	8	+½	10¼	7½
Bramalea	600	$5½	5¼	5¼	—¼	9¼	480
Brazilian	15675	$10¾	10½	10¾	+⅛	11¾	8
Brdg Tank	275	470	465	465	—10	7¾	450
Brdg Tnk p	z4	$39⅝	39⅝	39⅝		48	39⅝
Bright	75	$66	65	65	—1½	80	65
BA Constr	1500	$5⅞	5¾	5¾		8⅛	5
BA Oil	9679	$33	31⅞	32⅞	+⅞	34	27⅞
BC Forest	1601	$19⅛	18¾	19	—⅛	24⅝	17⅝
BC Frest p	850	$50	49⅝	49⅝	—⅛	54	49
BC Pack B	z8	$20	20	20		20⅝	17
BC Sugar	235	$33½	33	33	—¼	42½	33
BC Sugar p	940	$17¾	17½	17½	—¼	19¾	17½
BC Phone	966	$63½	62½	63½	+½	77¼	52¼
BCPh 6 pr	65	$101	100	101	+1	110	100
BCPh 4¾ p	75	$81½	81½	81½		97	80½
BCPh 4½ p	76	$75¼	75¼	75¼	—6¾	92	75¼
BCPh 1956	z25	$82½	80	82½		96	80
BCPh 5¼ p	30	$96	96	96	+½	105½	95
BCPh 4.84	715	$21	20½	21		25	20½
BCPh 5.15	z20	$89	88	88		104½	88
Br Intl Fin	1525	$5	475	475	—25	10½	475
Bruck A	z50	$20	20	20		28	20
Burns Fds	180	$12¾	12¾	12¾	+¾	18	12
Burrard	200	$6⅝	6⅝	6⅝	—⅛	8¼	6⅛
CAE Ind	375	$7⅞	7¾	7¾	—⅛	13	7¼
Calgary P	7811	$21¾	21	21½	—¼	30	20⅝
Calvrt Dle	4500	110	110	110		215	90
CD Sugar	z50	$21½	21½	21½		24⅜	18¾
Can Bread	400	$11¼	11	11	+½	17	10½
Can Bred p	50	$45⅝	45⅝	45⅝	—3⅛	50	45⅝
Can Cem	12556	$36½	32	35	+3	51	31½
Can Cem p	687	$22½	21¼	21½	—2¼	27½	21¼
Can Iron	610	$19	18¾	19		24½	16¾
Can Iron p	25	$79	79	79	—3	94½	79
Can Malt	410	$18	17¾	17¾	+¼	23¼	17½
C Packrs A	150	$67¾	66¾	67¾	+1¼	87¾	66½
C Packrs B	1000	$67	66¾	67	—¾	88	66¾
Can Perm	2600	$10	9¾	9⅞	—⅛	14½	9¾
C Safway p	25	$89	89	89		98	89
CSL	110	$29	28⅝	29	+⅜	40	28½
Cdn Brew	52585	$7⅛	6⅞	7		8⅝	6¼
C Brew Ap	425	$35¼	35	35		44⅛	34½
C Brew Bp	130	$43½	42½	43½		51½	42⅛
CB Alum A	900	$17¼	17	17	—⅛	25⅛	16
CB Al A w	1480	390	360	360	—35	11¼	300
CB Al B w	450	395	370	370	—5	10¾	305
Cdn Can A	245	$12	12	12	—¼	14¼	11¾
C Chem w	4145	520	500	500	—25	875	450
C Curtiss	3600	54	50	51	+1	84	50
C Dredge	550	330	320	325	+10	495	300
C Found pr	z5	$15½	15½	15½		17½	15½
CGE pr	106	$44	44	44	—1	57	40
CG Sec A	z125	$9¼	9¼	9¼		12½	9¼
C Goldale	100	365	365	365	—5	6½	350
C Hydro	400	$20¼	19½	19½	—1	29	18½
C Hydro pr	145	$18⅞	18⅞	18⅞	—½	20¾	18
C Imp Bnk	4385	$58	57¼	57⅝	—⅜	70½	53¼
C Ind Gas	1275	$11¾	11¾	11¾	—½	13⅛	10⅛
C Ind Gas p	3333	$11½	11⅛	11½		13⅜	10⅜
CIL	3446	$15¾	15¼	15½	+⅛	20½	15¼
C Marconi	1700	490	435	490	+65	8⅛	420
CPR	13220	$57½	55¼	55⅝	—1⅞	68⅝	51⅝
CPR pr	785	$8½	8⅛	8⅛	—¼	9⅝	7⅝
C Petrofin	1785	$11¾	10⅝	10⅝	—¾	13⅛	10
C Refract	165	$14½	14½	14½	+¼	18	14
Cdn Tire	105	$15	15	15		17½	11¾
Cdn Tire A	1633	$14	13¾	13¾	—⅛	16	10¾
C Utilities	z1	$32½	32½	32½		39¼	31
C Util 5 pr	z10	$89	89	89		100	89
C Util 4¼ p	z15	$75	73	75		85⅞	73
C Vickers	100	$16	16	16	+¼	21	15¾
CWN Gas	390	$18⅛	17¾	17¾	—1	21	17¾
CWN 5½ p	z60	$19¼	18¾	18¾		21	18¾
C Westing	2510	$20	19½	19½	—½	24⅝	18
Capit Bldg	z38	50	46	50		74	35
Caribben	4200	210	195	200	+5	220	150
Ctl Fund A	100	$9¼	9¼	9¼	—¼	11	9¼
Chat-Gal	z80	$9¼	9¼	9¼		13½	9¼
Chemcell	1667	$13	12⅛	12	+½	16	12⅛
Chem 175 p	25	$29½	29½	29½	—1¾	35⅞	29
Chrysler	197	$35½	35½	35½	—7⅛	65¾	32
Clairtone	1260	$10¾	10¼	10¼	—⅜	13	5
Clairton w	600	615	600	600	+15	970	330
Codville A	300	375	375	375	+5	5¾	360
Columbia	1310	$5⅛	5	5⅛		7¾	5
Columbi p	640	$19	19	19		25⅛	19
Cominco	13381	$31	30⅝	30⅝	—¼	51	30¼
C Savings	844	$9	8⅝	8⅝	—⅜	14½	8⅝
Computr	240	$8	8	8		23	5¼
Con Bldg	700	115	110	110		300	75
Con Bldg p	125	290	290	290	+10	6	150
Con Bldg w	6834	15	11	13	+3	105	8
Con Paper	3448	$38⅞	37⅞	38¾	—⅛	41⅞	32¾
Con Textile	100	$9½	9½	9½	—1½	21	9½
Cons Gas	17416	$15⅞	15⅛	15⅝	+½	16⅞	12⅝
Con Gas A	220	$99½	99½	99½		106	99½
Con Gas B	1820	$99½	96	96	—4⅛	105¼	96
Cont Can	z10	$46	46	46		46	40⅝
Corby vt	600	$21⅞	21½	21⅞	+¾	22	17
Corby B	300	$21½	21½	21½	+¼	21¾	17¼
Coronatn	1300	125	115	115	—10	350	95
Corontn w	195	5	5	5	—6	43	3
Coron 2w	1000	20	20	20	+5	65	15
Craig Blt	200	165	165	165		225	165
Crain R L	950	$30⅛	29½	29¾	—⅛	34	27
Crestbrk	1650	$6	490	6	+110	7¼	400
Crow Nest	650	$13½	13¼	13¼	—¼	16	13
Crush Intl	1170	$11¾	11½	11¾	—⅛	16⅞	10
Cygnus A	1466	440	425	425	—20	5½	370
Cygnus B	248	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛	8½	5⅝
Cygnus pr	z50	$21½	21	21½		22¾	19¾
Dale-Ross	400	$13	13	13	—⅜	17¼	12½
Dale-R pr	715	$9	9	9		9¾	8⅝
Debhld B p	550	$98	96½	96½		98	96½
Debhld B p	550	$98	96½	96½		98	96½
Distl Seag	12955	$34½	33½	34	+⅜	39¾	27½
Dome Pete	14310	$37½	35½	37¼	—½	39¾	13⅞
D Bridge	216	$17½	17½	17½	—¼	28⅞	16½
Dom Coal	435	$5	450	5	+50	8	300
D Electro	210	$13¼	13	13¼	+¼	19½	13
D Fabric p	110	$5	5	5	—⅜	5½	5
Dofasco	9206	$18	17¼	17¾	—⅛	29¼	17¼
Dofasco p	775	$86¼	85⅝	86¼	+¼	99	85½
Dom Glass	5228	$12¾	12⅛	12⅛	—⅞	16¼	12⅛
D Magnes	300	$6¼	6	6¼	—⅜	10½	6
D Scottish	300	$10	10	10	—½	15½	10
D Scottsh p	25	$42	42	42		48	41½
Dosco	826	$8⅝	8½	8½		16¾	8¼
Dom Store	3842	$18⅝	18	18⅝	+⅜	25⅝	17½
Domtar	15766	$16¼	15⅞	15⅞	—⅜	21⅛	15⅞
Domtar pr	225	$17⅞	17⅞	17⅞	—⅛	21¾	17⅞
D Textile	685	$27¼	26¾	26⅞	—⅜	38½	24½
Dover Ind	595	$17½	15½	15½	—½	22	15½
Dover pr	355	$8	8	8	—1½	10⅛	8
Dupont	1657	$36⅛	34	34½	—1¼	46¼	34
Econ Inv a	40	$44	44	44	+1	50	43
Emco	725	$12⅞	12⅞	12⅞		16	12
Emp Life	310	$14¼	14¼	14¼	—¼	24½	14¼
Exquisite	288	$7⅝	7⅝	7⅝	+⅛	12½	7¼
Exquite pr	200	$8¼	8¼	8¼	—½	12½	8¼
Falcon	1386	$88	85¾	87½	—¾	113	79¼
Fam Play	1355	$32	31	31⅝	+⅝	32	24¾
Fanny	z37	$30¾	30¾	30¾		51½	30
Fed Grain	1200	$6⅝	6	6		8¼	6
Fibre	100	325	325	325	—25	5	300
Fleet Mfg	2600	67	61	61	—1	98	56
Fleetw'd	785	$27	26⅞	27		33	26
Ford USA	z139	$43	42½	42½		61¾	42½
Ford Cnda	660	$122	120	120	—1¼	158	120
FPE Pion	2675	$17	16½	17	—¼	19¼	14
FPE Pn pr	z10	$68½	68½	68½		76½	55
Fraser	660	$21½	21¼	21⅜	—¼	32	21
Freiman	250	495	495	495	+25	6½	450
Fronietr	400	335	325	325	—10	5	325
Fruehauf	505	$12½	12½	12½		13	10
Gen Baker	130	$6¾	6¾	6¾		9	6⅛
G Develop	100	$7	7	7	+1	9	5
GMC	911	$75	73	73½	+2	115	71¼
G Stl Wre p	25	$83	83	83		97	83
Globe Env	1400	$9⅝	9⅛	9⅝		11⅛	7⅝
Goodyear	204	$149	145	145	—1	209	145
Godyear p	39	$39	39	39		45	38
G Mckay A	200	$7⅛	7	7⅛	—⅛	8¾	7
Greb Ind	200	$8⅞	8¾	8⅞	—⅛	12¼	8¾
GL Paper	7261	$23	22¾	22⅞	—⅛	29⅛	21½
GL Power	1050	$23	21⅞	23	+1½	32½	20⅝
GN Capital	200	200	200	200		375	200
GN Cap w	100	5	5	5		95	5
Gt W Life	85	$60	59⅝	59⅝	+⅝	90¼	50
Gt W Sadie	z100	14	14	14		25	12
Greyhnd	595	$19	18½	19	+¾	19⅝	12⅝
Guar Trst	1295	$9¼	9	9	—¼	13	9
Haroee	800	44	38	38	—3	100	37
Hard Carp	540	$39¼	34	38	—2	48	34
Hard Crp A	16545	$36	30	32	—4	45	30
H Wood a	100	$5¾	5¾	5¾	+¼	7¾	5
H Wood b	1973	100	83	100	+21	145	50
Hawker S	4315	395	375	395	+20	6⅛	350
Hays Dna	670	$9⅝	9⅝	9⅝	+⅛	16	9
Hensdnt p	10	$112	112	112		112	112
Hind Dauc	120	$56½	56½	56½		59	56½
Home A	11729	$23¾	23⅝	23¾	+¼	24¼	16⅛
Horne Pit	10720	255	240	250	+10	340	220
H Bay Co	3079	$16	15½	16	+¼	17	14⅛
HB Oil Gas	15486	$24¾	24¼	24½	—¼	23½	16¾
Huron Erl	2150	$8¾	8⅝	8¾	—⅛	14	8½
Husky Oil	10137	$13¼	12⅞	13⅛	+⅜	15⅝	10⅞
Husky A pr	60	$49	49	49	—¼	53	49
Husky B pr	120	$48	48	48	+½	53	47½
Husky C pr	1465	$54	53⅝	54	+¼	58	52½
Husky D w	290	510	510	510	—15	825	495
Imbrex	1650	425	350	425	+115	425	275
Imp Life	100	$180½	180½	180½	+7½	266	150
Imp Oil	15013	$57⅞	56⅛	57⅞	+1¼	57⅞	49
Imp Tob	2908	$13¼	12⅞	12⅞	—⅛	15¾	12⅛
Ind Accept	2470	$21	20¼	20¼	—¾	23¾	19¾
In Accept p	25	$74	74	74		92	74
I Acc 5¾ pr	100	$23	23	23		25½	21
Ind Adhes	1250	$5½	5	5⅛	—⅜	7⅝	5
Ind Minerl	431	$8⅞	8¾	8¾	—⅛	9½	8
Ind Wire	4400	460	445	450	+5	470	260
Inglis	1350	$9	8¼	8¾	—⅛	11¾	7
Inland Gas	1305	$9	8¾	8¾		10¼	7½
Inland G p	160	$16½	16½	16½	—¼	20	16½
Inter-City	300	$16½	16½	16½	+⅛	20½	15½
Int Bronze	100	$20	20	20	—1	23	20
IBM	z20	$400	390	400		408	325
IMC	673	$49	49	49	+3	93	41
Int Nickel	6122	$94½	92⅛	94½	+2½	108	79
Int Util	7095	$26	25½	26	+¼	33⅛	23
Int Util pr	3675	$28	27⅛	27¼	—⅜	34⅝	26
Intpr Disc	100	25	25	25	—25	175	15
Intpr Pipe	5084	$84½	83¼	84½	+¾	88½	74¼
Intpr Steel	9275	495	475	485	—5	8¼	475
Intpr Stl pr	150	$19⅞	19⅞	19⅞	+⅛	23½	19½
Inv Group	2615	$12	12	12	+½	16¾	10¼
Inv Grp A	3745	$9½	9¼	9⅜		16	9
ITL Ind	100	$11⅛	11⅛	11⅛	—1½	14	10
Jamaic PS	100	$11	11	11	—⅛	15	10½
James Stl	2640	395	380	380	—15	13¼	355
Jefferson	5687	$26⅝	25¼	26	+1	37¾	23
Jeffersn w	5080	$18	17¼	17⅞	+⅝	29½	15⅛
Jockey C	6486	395	370	390	+15	5⅜	365
Jockey A p	300	$10	8	8	—1½	10½	8
Jockey B p	z25	$8¼	8¼	8¼		10¼	7⅝
Jockey 2 p	2200	$8	8	8	—⅛	10	8
Kelly D A	600	475	460	465	—10	6	450
Kelsey Co	410	$13½	12¾	13¼	+⅛	19½	10⅝
Labatt	6501	$20¼	18⅝	19¾	+1	20¼	16
Lafarge	1588	$9⅝	8½	9¾	+2½	13	7¼
Lafarge A	z50	$8¼	8¼	8¼		12	8¼
Lakeland	z26	$8½	8½	8½		8¾	8⅝
Lakelnd w	100	450	450	450		800	450
LOnt Cem	34907	445	380	420	+45	7¼	350
LO Cem w	123000	19	1	2	+1	330	1
Laura Sec	1062	$12	11⅞	12	+⅛	17¼	11⅛
Lau Fin	6175	425	405	410	—15	12¾	340
Lau F 1.25	100	$11	11	11	+¾	20¼	8½
Lau F 2.00	440	$14¼	14⅛	14⅛	—⅜	22⅞	12¼
Lau F 63w	1300	60	55	56	—4	395	21
Levy	120	$15¼	15¼	15¼	+¼	19¼	14¼
Levy A pr	175	$11	11	11	+⅝	11⅝	10
Levy B pr	475	$18	17¾	18		21⅜	17
Life Invest	2975	$7¼	7⅛	7⅛		9⅛	5⅛
Life Inv wt	4000	220	210	210	—10	310	100
Lob Co A	7900	$7¾	7⅜	7⅜	—⅛	11¼	7⅜
Lob Co B	4560	$8	7¾	7¾	—⅛	11½	7¾
Lob Co pr	160	$39	39	39		47½	39
Lob G A pr	350	$26	25⅞	26	+⅝	31	25
Lob G B pr	800	$26⅝	26¼	26¼	—¼	33	26¼
Lob Inc	z25	$6¼	6¼	6¼		8⅛	5⅛
Locana	7500	93	92	93		120	92
Loeb M	8365	$10	9⅝	9⅝	+⅛	18⅝	9⅛
Maclarn B	150	$22	22	22	+1⅞	26⅝	20⅛
Maclean H	100	$31½	31½	31½		36¼	28
MB Ltd	4406	$23¾	23⅛	23⅛	—⅛	29¾	23⅛
Magna El	12440	$7½	5¼	7½	+2¼	7½	195
Maher	200	$10½	10½	10½		13½	10
Manoir In	200	185	185	185	+15	185	140
M Lf Gard	245	$25¾	25½	25½	—½	30¼	19½
M Lf Mills	2075	$17	16¾	17	+⅛	17¾	15
Maritime	z100	$22¼	21¾	22		25¾	21¼
Mass-Fer	9505	$23⅝	22⅝	23⅝	+⅛	37	20
McCabe	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅝	8⅝	7
MEPC	500	210	210	210	—10	330	200
MEPC p	100	$22	22	22	—¼	23½	22
Met Stores	1908	$17	16¾	16¾	+¼	17	11⅝
Mex LP	z18	$10¾	10¾	10¾		14	10¾
Mex LP pr	z25	$14½	14½	14½		14½	12
MGFM	250	300	295	300	+5	8¾	295
Milt Brick	700	350	340	350	+15	390	295
Molson A	630	$19	18½	19	+½	19	15⅛
Molson B	720	$19	19	19	+¼	19	16
Mon Food	1215	$7½	7¼	7¼	—⅛	8½	5⅛
Montex	675	325	320	320	—10	5½	295
Montex pr	960	$10½	10½	10½		16⅝	9½
Montex w	5850	180	165	175	+10	412	155
Mont Trst	320	$13⅞	13¾	13¾	—¼	23½	13¼
Moore	2731	$86½	85½	86	+¼	88	74⅝
Morse A	320	$19¼	18⅞	19¼	+½	21	16⅞
Morse B	100	$17½	17½	17½	—¼	21½	14¼
Morse pr	z25	$51	50¾	50¾		56¼	49
Murphy	450	$7⅝	7⅛	7½		9¾	5⅝
Mrphy Pr	1355	$28	26½	27¾	+¾	28	24⅛
Nabrs Dig	100	425	425	425		5¼	400
Nt Contain	900	$5⅝	5½	5½	—⅛	7⅛	5½
Nt Contn w	200	150	150	150		320	150
Nat Drug	250	$9½	9½	9½	+¼	16½	9
Nat Drug p	200	$12½	12½	12½	—½	16¾	12½
Nat Hees	200	65	65	65	+15	90	48
Nat Hees p	505	140	125	140	+15	180	100
Nat Trust	155	$16½	16½	16½		22¾	15½
Neon	120	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛	9¼	6
NB Tel	365	$15¼	15¼	15¼	—⅛	18	15
Niag Struc	135	$27	27	27	+2	27½	25
Nia Wire B	200	$18	18	18	—⅛	26½	18
Noranda	8590	$48¼	47	47¾	—½	55½	46
Nor Ctl G	53936	$13½	12¾	13⅛	+⅜	17¼	10⅛
Nor Ctl G p	825	$27	25	27	+2	31½	21
Nor Phone	z13	$8⅞	8½	8⅞		14½	8½
N WUtil p	z10	$74½	74½	74½		80½	74½
NS L P	655	$9½	9¼	9¼	—⅛	13¾	9¼
Oak Wood	140	$7½	7½	7½	—1¼	9½	7½
Ocean Cm	550	$17	17	17	+½	22½	15¾
Ogilvie	1671	$13	12⅝	12⅞	—⅛	15¾	12⅝
Ont Steel	2430	$28	27⅝	28	+1	41	26
Oshawa A	2967	$24¼	24	24¼	+¼	30⅝	21⅞
Overland	630	$7½	7½	7½	+¾	8¾	5¾
Overlnd pr	z50	$9¼	9¼	9¼		10¾	8⅝
Pac Pete	32204	$11⅞	11	11⅞	—⅛	15¾	9½
Pac Pete w	1940	415	395	400	—20	735	240
Peel Elder	450	$8¼	7¾	7⅞	—1½	27½	7⅛
Pembina	7510	$11⅞	10¾	11	+½	11⅞	8⅛
Pembina p	75	$46½	46½	46½		50	45
Photo Eng	425	$13	13	13	+½	16½	11¼
Pow Corp	14422	$9⅝	9¼	9¼	—⅛	14⅝	8⅞
Pow Crp pr	1165	$39¾	39½	39¾	—1	47¼	38¾
Prem Iron	1000	150	145	150	+10	285	140
Price Com	1767	$12½	12¼	12¼	—⅜	15¾	12⅛
QN Gas	2966	$10⅛	9¾	9⅞	—¼	15⅛	9¾
QN Ga pr	75	$87½	87½	87½	+2	98½	85½
QNG 5½ pr	25	$88½	88½	88½	+½	102	86½
QN Gs 63w	140	440	440	440		825	425
QN Gs 66w	700	275	275	275		310	275
Quinte Cm	100	$6	6	6	+1	6	5
Rank Org	1640	425	400	415	+10	5⅜	350
Rapid Grp	300	290	290	290	—20	435	260
Reitman A	100	$8	8	8	—½	10⅛	8
Revelstk	300	$8	7¾	8	+⅜	11½	7½
Revenue	2355	$6¾	6½	6½		8¼	6½
Revenue w	100	350	350	350		550	350
R Nodwell	2300	150	145	150	+5	215	120
Rolland	650	$11⅛	11	11		13	10⅛
Ronald Fd	100	$9¾	9¾	9¾	+¼	13	9
Romfield	760	51	50	51	—4	205	50
Rothman	380	$25¼	25	25	—1½	31¼	22½
Royal Bnk	2707	$68½	67¾	68½		81¼	63½
Russell H	100	$13	13	13	—⅛	20	12¾
StL Cem A	125	$27	26¾	27	+¼	36	26½
StL Corp p	150	$92	92	92		100½	91
St Maurice	z25	30	30	30		50	30
Salada	5245	$10⅛	10	10	—¼	12¾	9⅛
Sayvette	1175	395	390	395	+10	480	350
Scot York	1350	$10½	10½	10½	+½	11	8¼
Scythes	z25	$17¾	17¾	17⅝		19	16¼
Seaway H	100	360	360	360	—5	400	350
Select Les	100	150	150	150	+25	155	105
Shell Inv p	1592	$26½	25¾	26½	+⅜	28⅛	24¼
Shell Inv w	5300	690	675	685	+10	790	550
Shell Can	15780	$22⅛	21⅞	22	+⅛	23½	19
Shop Save	2034	$12	11¾	12		15¾	11½
Shopper Ct	150	300	300	300	—5	3⅜	250
Shully's	150	175	175	175	—5	295	175
Silverwd A	z26	$15⅛	14¾	15⅛		19	14½
Silverwd B	z2	$13¾	13¾	13¾		17	13¾
Simpsons	2302	$28½	27½	28½	+½	31½	25⅞
Simpson S	563	$14⅝	14⅝	14⅝	—¼	18⅝	14½
Slater Stl	5625	$10	9½	10	—⅛	16	9¼
Slater A wt	200	350	350	350	+10	10⅝	300
Sobey Stor	z1	$6¾	6¾	6¾		8½	6¾
Sogemine	z25	$10	10	10		13	10
Southam	635	$34	32¾	32¾	+1½	42	31
St Paving	1490	$7½	7	7½	+⅜	16	7
ST Radio	775	$21¾	21¾	21¾	+¾	24	18½
Steel Can	13042	$20⅛	19½	20	+¼	28¾	18¾
Steinbg A	1000	$18	18	18	—1	27⅛	17½
Stuart Hse	100	400	400	400		6	400
Stuart Oil	50	$47	47	47		51½	42¼
Suptst com	150	375	375	375	—25	485	350
Suptest pr	125	$95	95	95	—1½	100	95
Suptest od	1255	$20¼	19⅝	19¾	—⅜	23½	18½
Tancord	1100	$8⅛	8	8⅛	+⅜	9⅛	7¼
Tancord p	500	310	310	310	—20	350	260
Texaco	2036	$68	65¾	67½		72	53⅝
Texaco pr	z21	$71½	70½	71½		93	70½
Thd CGInv	600	$9¼	9	9		11½	9
Thom N P	782	$19½	19	19	—⅛	19¾	14½
TT Tailors	z25	$17	17	17		17	12½
Tone Craft	100	425	425	425		6¾	425
Tor Dm Bk	1180	$57¾	57¼	57¼	—⅛	69	53½
Tor Iron W	2900	$35⅝	35⅛	35⅛	+⅛	35¾	12¼
Towers	1010	21	20	21	—1	75	20
Traders A	8021	$8⅛	8	8	—½	13	8
Traders B	412	$8	8	8	—1½	13	8
Trader A p	530	$20¼	20⅛	20⅛	—⅜	28	20
Trader 65 w	800	125	100	100		155	100
Transair	4125	$5¼	495	5¼	+⅛	8¼	390
Tr Can PL	9425	$24¼	23½	24	—⅛	39½	22½
Tr Can Pl p	3378	$46½	45¾	46	+¼	48⅞	45½
Tr Can F w	2222	635	605	615	—20	10⅛	550
Trans Mt	4534	$17	16¾	16¾		19¾	15⅝
Trans PPL	1300	$7½	7¼	7½	+⅜	10¾	7
Tru-Wall	100	250	250	250		465	200
Union Acc	200	225	225	225	—30	450	225
Un Ac 1p	100	$42½	42½	42½	+4	44½	38½
UnAcc B1p	50	$40	40	40		44½	40
UnAcc 2p	925	330	325	325	—15	455	275
Un Carbid	3315	$19⅝	19	19⅛	—⅛	29½	19
Un Gas	8617	$10¼	9⅞	10		12½	9½
UGas A pr	1125	$48	47	48		53	47
UGas B pr	250	$53½	53	53	—⅛	55	52
U Corp A	55	$25	25	25		30	25
U Corp B	2135	$10¼	9¾	10¼	+⅛	13½	9¾
U Corp pr	50	$25½	25½	25½	+¼	29	25
U Sections	800	400	400	400		5⅛	400
Vascan	200	72	73	73	—1	115	66
Versatd	350	375	375	375	+5	460	355
Venez Pw	250	60	60	60	+10	69	40
Venez pr	225	225	225	225	—25	250	180
Versatile	1225	$26¼	25½	25¾	—½	26⅝	18⅞
Vic G Tr	480	$14½	14½	14½	+½	17½	13½
Vulcan	4000	220	220	220		345	285
Wajax	100	$12	12	12	+1¼	12½	10½
Wainoco O	33750	280	250	260	—25	415	55
Walk GW	10875	$29⅛	28⅝	28⅞	—⅛	37	25½
Weldwod	265	$8	7⅞	7⅞		10½	7¾
Well Fin A	125	475	475	475	+25	6⅞	425
Well Fin B	150	290	290	290	+40	5¼	250
Well Fin tc	100	295	295	295	+10	6¼	245
Wburne	8475	125	120	125	+5	145	85
Westc'st	4140	$25½	24¾	25¼	—⅛	29⅞	21½
Westfair	40	$34½	34½	34½	—½	36⅝	32¾
Westfair p	75	$25	25	25		28¼	23
West Ind	700	385	180	385	+195	385	165
West Ind A	300	385	380	385	—5	470	375
Westeel	775	$19⅝	19⅛	19¾	+⅛	25	18½
W Brdcast	400	$12⅞	12⅞	12⅞	+⅛	12⅞	12
W Pacific	6900	495	485	495	+5	5	425
WSuppls A	z90	$9⅝	9⅝	9⅝		11½	9¼
Weston A	4556	$19¼	18¼	19½	+⅞	23¾	15⅝
Weston B	1132	$19¾	19	19¾	+1	25⅛	17
Wstn 6pr	100	$100½	100	100	—1	107½	100
White Pas	120	$10½	10½	10½	+⅛	12½	9½
Woodwd A	1547	$23	23	23		26⅞	22¼
Zellers	350	$24½	24½	24½	—⅛	29	23
Zenith	435	195	190	190	+5	285	160
MINES							
Acad Uran	8625	4½	4	4	—½	7½	3½
Accra	4375	12½	12	12	—½	23	12
Acme Gas	6000	26	24	24	—1½	43	18
Advocate	2300	300	285	300		520	285
Aetna Inv	600	47	47	47	—5	139	47
Agena Mg	30173	20	19	20	—½	26	16
Agnico	1536	114	109	114	—1	172	109
Akaitcho	2700	57	55	56		75	51
All Pitch	1400	17	16½	17	+1	24½	15
Am Larder	6917	25	23	23	—2	37	20
Am Motr	97000	33	25	32	+2	200	25
Ang Ruyn	8260	125	120	122		295	100
Ang U Dev	29293	68	61	64	—6	127	52
Ansil	17570	8	6½	8	+1½	21	6½
Area	39000	315	280	290	—5	470	74
Argosy	35000	67	60	66	+4	73	27
Armore	19400	18	16	16½	+½	28	16
Arcadia	33300	21	19	20½	—½	36	19
Atl C Cop	8000	89	86	86	—4	184	77
Atlas Yk	1000	5½	5½	5½	+½	9½	4½
Aunor	700	265	255	265	+10	360	254
Bankeno	3600	85	76	85	+6	148	36
Bankfield	14500	9½	9	9		32	6
Barnat	14100	41	36	38	—2	70	36
Bary Expl	1400	22	22	22	—2	34	22
B-Dau	21000	16	13	13	—3	22	13
Belcher	3200	36	33	33		59	33
Belletere	11500	20	18	18	—2½	35	18
Bethlm	12967	685	675	680	+10	725	550
Bidcop	13200	4½	4	4		11	4
Big Nama	5135	29	25½	29	+2	57	25
Black Bay	6600	9½	8½	8½	—½	23	8½
BL Hawk	18000	75	72	75	+1	310	70
Bounty Ex	3958	18	17	17	—2	29	17
Bralorne	3640	130	125	127	—3	465	125
Broul Reef	51107	29	23½	24½	—4½	34	15
Brunswk	1670	950	925	935	—15	16¾	805
Bunker H	4800	16	14	15	+½	40	13
Calmor IB	20300	38	36	36	+2	38	34
Cam Mine	7840	15	14	14	—½	100	13½
Camflo	14700	375	330	375	+25	450	305
Camp Chib	7290	620	570	620	+35	13¼	510
Camp RL	250	$21	21	21	+⅞	29	17½
C Tung	10300	180	160	165	—11	230	126
C Dyno	10125	135	127	127	—8	191	125
C Faraday	900	232	220	232	+12	415	220
C Jamiesn	6700	124	115	124	+2	160	100
Cdn Keely	8500	6	5	5		18	5
C Lencourt	7000	14	13	13	—1	27	12
C Malart	5750	11	10½	11	+½	14½	10
Cdn Nisto	12000	15	14	14	—1	53	13
Candore	90916	22½	20	21	—1	34	11½
Can-fer	7350	91	86	86	—4	114	66
Cantre	5075	15½	15	15½		50	15
Captain	9600	165	11	165	+153	165	10½
Cariboo	2000	19	18	19	—2	64	17
Cassiar	420	$16	15⅞	15⅞	—⅛	16	14⅛
Cent Pat	2600	140	135	136	+3	215	122
Chestrvile	16710	20	18	20	+2	30	17
Chib Kay	11100	15	13	14	—1	30	13
Chib M	10400	50	45	50	+3	83	42
Chimo	5800	95	91	91	—4	170	70
Coch Will	10170	185	160	185	+5	590	125
Coin Lake	5000	20	19	19	—1	75	18
Comb Met	6000	19	18	18	—1	31	17½
Coniagas	6100	53	51	51		110	50
Conigo	6500	11	10½	11		22	10½
Con-Key	4000	9	8	8	—½	14½	7½
Con Shaw	46465	32	26	31	+5	69	20
C Bellek	10100	7½	7	7½	+½	18	6
C Callinan	10000	9½	8	9½	+1½	23	8
Con Gillies	2000	5½	5½	5½		11	5
CG Arrow	1500	20	20	20		28½	20
C Halli	55250	59	55	56	—2	179	48
C Marben	700	240	230	230	—10	550	200
C Marcus	1386	24	24	24	+4	85	20
C Mogul	14260	330	320	325		445	315
C Morisn	26325	258	238	241	—12	276	175
C Mosher	18700	50	39	39	—7	115	39
Con Negus	11000	11	10	10½		25	10
Con Nichol	11500	10	9	9½	—½	23	9
C Rambler	9650	175	162	170	—5	281	160
C Red Pop	97709	20½	17½	17½	—2½	30	7
Conwest	2475	565	525	540	—15	850	525
Coprcorp	21100	46	42	45	—½	125	42
Cop Fields	6267	134	130	134	+3	168	115
Cop Man	835007	26	21	25		26	10
Coulee	63000	56	50	56	+3	93	24½
Courvan	4000	13½	8	8	—7	29	8
Cowich	3775	18	16½	18	+1	109	15
Craigmt	490	$12⅝	12	12⅝	+⅝	14½	11¼
Cstland	8560	26	24	25	—2	37	22
Crowpat	3300	8	7½	8		18	7½
Daering	14500	14	13½	13½	—½	21	12½
D'Aragon	2500	14	13	13½		21½	13
Deer Horn	18400	16	12	13		39	11
D'Eldona	219849	114	105	108	+1	355	45
Delhi Pac	5050	13½	13½	13½	+½	19½	11
Denison	9517	$56½	54⅝	55¾	+1	68	25½
Dicknsn	4800	305	291	299	+4	555	290
Discovry	4350	140	123	139	+16	290	123
Dome	658	$42½	40⅛	42½	+2	55	35
Donalda	29000	15½	14	15		41	12
Dunraine	z517	33	31	33		65	31
Duvan	6500	9	9	9		35	7½
East Mal	1300	150	146	150		180	145
East Sull	6700	555	525	530	—25	970	520
F'west T	8630	9	9	9	—½	21	9
F Mar	2480	265	250	265	—5	520	215
F Orenada	1125	26	26	26	+1	54	25
Frncoeur	17000	11½	11	11½	+½	15½	10
Frobex	80201	370	325	340	+5	475	85
Gnt Masct	6225	95	92	92	—3	142	85
Giant Yk	3000	800	725	800	+45	15¼	725
Glenn Exp	7800	9	8	9	+1½	17½	8
Goldray	2433	77	76	76	—1	85	50
Goldrim	242400	24½	18	24	+4	90	18
Gortdrm	3400	215	200	209	+4	345	170
Gradore	41900	31	18	23½	—7½	92	18
Grandroy	61100	31	25	31	+3	36	18
Granduc	13235	380	330	370	—15	495	315
Granisle	12300	510	445	500	+50	605	355
Green Pnt	2000	26	26	26	—4	146	26
Gulch	36300	12	11	11½	—½	16½	7
Gulf L	4500	7	6	7	+½	14	6
Gunnar	6605	90	88	90	+2	240	85
Hard Rock	5200	8½	8½	8½		14	8½
Hasaga	3000	11	10	10	—1	17	10
Hastings	6600	150	145	150	+10	270	121
Headway	75000	26½	19½	20½		45	12
Heath	122000	10½	9½	10½	+½	13	6½
High-Bl	900	700	665	700	+50	950	585
Hollinger	1780	$23	22¾	22¾	—¼	28⅛	19⅛
Huds Bay	1543	$63¼	62½	63¼	—¼	87	62¼
Hu-Pam	5000	8	7½	7½	—1	10	7
Hydra Ex	3880	17½	17½	17½		24	17
Int Bibis T	10520	92	80	84	—6	202	70
Irish Cop	18100	14	12	13	—1	34	12
Iron Bay T	14300	266	249	258	—3	275	249
Iso	4600	125	121	125	+1	225	118
Jaye Exp	19200	16	15	15½	—½	100	14
Jelex	16950	20	18	19	+1	74	16
Joliet	142400	45	31	44	+9	45	28
Jonsmith	46000	23	21	21½	—1½	45	15
Joutel	11321	80	75	80	+5	123	65
Jowsey	8999	53	50	53	—1	119	50
Kam Kotia	2760	325	310	320	+10	460	300
Kerr Add	15055	$12½	12	12⅛		15½	915
K Anacon	13448	124	117	119	—16	310	102
Kid Coper	18363	55	50	50	—8	78	40
Kilembe	400	950	780	950	+120	23⅛	780
Kirk Min	2470	9	9	9		16	7
Kirk wns	1000	11	11	11		19	11
Kopan	8125	9	8	8	—½	16	7
Lab Min	2595	$28⅛	28	28⅛	+⅛	36	26¼
L Dufault	87552	$13⅜	11⅝	13	+1½	14⅞	840
Lakehead	2500	26	24	24	—½	48½	22
Lake Lyn	4743	15½	15	15		35	15
L Osu	6000	14½	13½	13½	+½	20	11½
L Shore	155	210	210	210	+8	395	180
La Luz	6200	$19	17¾	18⅞	+1⅛	28½	16⅝
Langis	10350	33	31	31	—1	54	30
Latin AM	17390	7	6	7	+½	17	6
Leitch	17935	530	465	510	+35	640	385
Liberian	455	975	925	925	—75	20	925
LL Lac	675	175	175	175		212	170
Lorado	25455	107	95	104	—3	142	86
Louvicrt	46100	17	15	15	—1	77	15
Macassa	1938	183	175	181	+5	290	175
Macdon	5300	25½	23½	23½	—1½	64	23
MacLeod	2100	61	61	61		105	60
Madsen	19850	101	99	101	+1	222	98
Malartic	4314	55	52	52	—4	85	52
Man Bar	5620	18½	17½	18	—½	29	17½
Manok MS	11975	6	5	5	—2½	19½	4
Marchant	2300	170	165	165	—5	250	150
Martin	3000	29	27	28	—2	67	26
Match	14437	8	7½	7½	—½	15	7
Mattgml	3750	$13½	12⅞	13	—⅞	20⅛	12½
Maybrun	37080	15	12	15	+2	35	12
Mc Adam	58825	54	41	53	+10	130	38
Mc Intyre	1085	$85	84	85	+¾	108½	23½
cWat	11000	39½	37½	37½	—2½	99	37½
Mentor	4700	54	51	51	—5	89	51
Merrill	500	71	70	71	—2	157	62
Meta	11500	9	8½	9	+½	16	8½
Metal Min	9594	100	91	100		182	91
Midrim	6400	30	27	27	—1	56	24½
Min-Ore	269752	25	20	21	—2½	28½	8
Moneta	1000	61	60	60		110	57
Mt Wright	9700	20	17	17	—3	50	17
Multi-Mi	22402	97	87	95		300	81
Nat Expl	8500	9½	9	9½	+½	30	8½
Nealon	56600	8	7	7½	—½	16½	5
New Ath	z20	17	17	17		33	17
New Bid	8500	4½	3½	3½	—1	11	3
New Cal	13400	28½	27	27	—1½	87	27
Newconx	700	525	510	510	—35	840	490
Nconex w	17200	41	29	30	—12	410	15
N Goldvue	3250	5½	5	5½	+½	11	5
N Harri	5250	9½	9	9	—1	31	9
N Hosco	14750	255	241	255	+9	370	225
N Imperal	286000	268	220	243	—19	273	132
New Jason	4000	5	5	5	+½	10	4½
N Kelore	3000	7½	7	7		14	7
Newlund	28500	15½	14	14½	—½	25½	14
N Mylama	27500	17½	15½	15½	—2½	42	15½
Newnro	3000	8½	8	8½	+½	23	8
N Que Ragl	700	450	430	445	+10	635	415
N Senator	40948	20½	19	19	—2	62	16
New Taku	1500	27	25	27	+1	60	22
Nick Rim	17200	15	13½	13½	—1	22½	11½
Nor Acme	3000	11	10	11	+1	21	9½
Norbaska	9440	55	50	51	+1	83	50
Norbeau	5100	77	75	75	—2	154	75
Norgold	18110	10	8½	10	+1½	34	8½
Noriex	69900	21	19	20		30	15
Normetal	2132	410	395	410	—5	505	390
Norpax	40200	9	7	8	—½	21	7
N Bordu	15000	10	9½	10		15	8½
Northcal	16825	30	25	26½	—1½	49	20
N Coldstm	1025	70	70	70		117	70
North Exp	3800	24	22	22	+2	168	20
Northgat	11140	465	450	455	—5	920	395
N Rank	12200	26	25	25½	+½	48	25
N Rock	2100	23	22	23	—2	40	21
Norsp A w	41300	3½	1	2	—2	99	1
North Can	5140	128	125	125	—5	226	120
N Beauc	500	22	22	22		54	25½
Nudul	3000	14	12	14		28	12
Obaska	15000	7	6½	6½		18½	6½
Opemska	16199	940	910	915	—10	11⅞	880
Orchan	950	230	221	230	—5	545	210
Osisko	30000	43	40	41½	—½	85	36
Pamour	1282	175	170	170		200	157
Paramaq	24500	9	8	8½		18	8
Patino	1974	880	865	875	—20	12¾	800
Pato	225	330	330	330	—50	540	320
Pax Int	35050	20	17	18	+2	50	15
Pce Expl	64266	29	27	28½	+½	39	20
Peerless	43600	12	11	11½		21	10
Perron	3150	6½	6½	6½	—½	11	6
Pick Crow	9141	19	18	18	—1	36	16½
Pine Point	3061	$51	50½	51	—⅛	74	50¼
Placer	2278	$29	28½	28⅞	—⅛	29⅞	22½
Porc Pay	10248	10	7½	7½	—2½	31	7½
Pow Rau	500	31	31	31		50	27
Preston	3290	$13⅝	13⅜	13⅜	—½	17¾	10½
Probe M	11750	13	10½	13		51	10½
Purdex	32000	8	7	7½	+½	18	7
Pyramid	1575	565	560	565	+5	13¾	550
QMI	620	223	221	223	+3	290	215
Que Chib	13100	12½	12	12½		23	11½
Que Lith	2250	150	138	150	+11	410	132
Que Man	14500	23	21	23	+2	51	21
Q Mattgmi	37900	70	65	66	+1	135	14
Que Sturg	2575	24	23	23	+1	56	22
Quemont	1018	930	880	930	+35	11⅝	855
Quonto	21250	8	5	6		13	4½
Radiore	25700	59	37	39	+2	137	49
Rayrock	9125	126	123	125	+1	175	105
Renable	100	160	160	160		199	160
Rio Algom	7776	$24¼	23¾	24⅛	+⅛	28⅛	19
Rio 5.65 Pr	250	$97½	96	97¼	+¾	100¼	95
Rio Alg c w	375	$10¾	10	10¾	+⅛	16¼	10
Rix Athab	6800	27	25	27	+1	42	22
Roman	9338	$14⅝	13¾	14⅝	+½	17¾	740
Rowan Cn	8000	7	6½	6½	—1½	11½	5½
Rynnor	13000	11	10½	11	+½	31	10
Sarimco	1500	13½	13	13	—½	26½	3
Satellite	15562	20	18	19		91	18
Sherritt	19003	400	390	395	+10	630	380
Sil Eureka	3011	105	100	100	—5	209	100
Silvrfids	2700	290	285	285	+5	390	263
Sil Miller	8400	13½	12	12	—1½	30	12
Silvmq	97912	42	39	40	+1	87	34
Sil Stand	5600	87	75	86	+16	150	65
Siscoe	4709	310	290	291	—9	450	222
Stanrck	1200	195	190	190		310	89
Steep R	24451	575	535	570	+30	755	500
Sud Cont	12100	25	23	23	—1½	36	21½
Sullivan	3525	345	335	340	—10	640	325
Sunburst	34000	9½	8½	8½	—½	17	8½
Teck Corp	3102	515	500	505	+5	603	500
Territory	900	13½	13½	13½	+1	40	11½
Texmont	13300	70	66	67	—2	135	61
Texore	7750	22	20	21½	+1	51	18
Tex-Sol	3401	17	16	17		50	15
Thom L	11600	39½	36	38½	+8½	80	20
Tombill	7560	102	88	102	+5	160	77
Torbril	1500	55	53	53	—8	112	48
Tormont	11828	8	7½	8		24	6
Towag	4500	9	8	8	—1	18	8
Tribag	23450	95	87	90		345	84
Trin Chib	1000	8½	8½	8½	+½	12	8
Tundra	250	26	26	26		90	26
U Mining	2600	23	22	22	—2	30½	22
U Asbestos	1400	260	255	255	—5	465	245
U Buffadn	112550	42	37	37½	—3½	94	37
Un Cmstk	5700	12	11	11½	+½	27	11
Un Keno	10814	270	251	256	+6	900	226
Un Macfie	5600	19	17	17	—1	23½	15
U Mindam	1323	14½	14½	14½	—½	20	14½

(Suite à la page 10)

1967 verra la situation se stabiliser

D'après M. John M. Keith, président de l'Imperial Tobacco du Canada Limitée, l'économie canadienne continuera de se bien porter en 1967.

Il y aura abondance de travail et les revenus resteront élevés durant l'année. Il est possible, pourtant, qu'il n'y ait pas assez d'emplois pour tous les nouveaux venus sur le marché du travail. Pour ce qui est des revenus personnels disponibles, ils demeureront à leur niveau record, ce qui assure une forte demande de biens de consommation et de services.

Cependant, le rapport productivité - coûts constitue le problème principal auquel l'économie canadienne devra faire face au cours de 1967. En effet, la productivité n'augmente pas aussi rapidement, proportion gardée, que les coûts, qu'il s'agisse de main-d'oeuvre ou d'autres frais. Et le problème de la plupart des manufacturiers canadiens, c'est de réussir à comprimer leurs prix de revient dans les circonstances.

Il semble qu'en 1966 les profits des entreprises égaleront probablement ceux de l'année précédente ou les dépasseront légèrement. Il faut par contre s'attendre à ce qu'ils soient inférieurs en 1967.

Les dépenses de capital se sont élevées d'environ 15 p.c. en 1966; il ne faut pas compter sur un pourcentage aussi substantiel en 1967.

Dans l'industrie du tabac, les mêmes conditions prévalent. L'on s'attend à une augmentation de 6 à 7 p.c. des ventes des produits du tabac, à moins de circonstances imprévues. Par contre, des augmentations marquées des prix du tabac en feuilles de la dernière récolte et du coût de la main-d'oeuvre seraient susceptibles d'affecter les prix de vente et les profits.

L'économie canadienne continuera de se bien comporter durant l'An Nouveau

Selon le président de l'Imperial Tobacco du Canada Ltée

L'économie canadienne est essentiellement saine et 1967 verra cette situation se stabiliser, selon le numéro de décembre de Canadian Realty News.

Ce bulletin de nouvelles est publié par Tankoos Yarmon Limited, de Toronto, la plus importante firme canadienne de placements immobiliers.

La demande domestique est active, la dépense personnelle, élevée et on n'enregistre qu'un très léger excédent de la production industrielle. Le produit national brut devrait augmenter de 7 pour cent pour atteindre $61 millions. A cause de la hausse des prix, le rythme de croissance réel sera plus lent qu'au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a atteint en moyenne 6.5 p.c. par année.

Canadian Realty News prévoit que les conditions de crédit ne s'amélioreront pas avant l'été malgré des indications récentes permettant d'espérer une diminution des taux d'intérêt des sources nord-américaines de capitaux. Cependant, il ne faut attendre aucune diminution importante des taux d'intérêt sur prêts hypothécaires, en tout cas pas avant la moitié de 1967, et cette prévision se trouve confirmée par la récente hausse du taux d'intérêt des prêts hypothécaires garantis par le gouvernement qui s'établit désormais à 7 1-4 p.c. Le volume des prêts des organismes privés a diminué considérablement cette année par rapport aux chiffres records enregistrés en 1965, et il est peu probable que la situation s'améliore avant l'été prochain, toujours selon Canadian Realty News.

Le montant des dépenses de capital pour la construction et l'équipement sera d'environ 10 pour cent plus élevé qu'en 1966. Le bulletin souligne que la fin de l'Expo 67 atténuera la grave pénurie de main-d'oeuvre et de matériaux qui affecte l'industrie de la construction, mais il est possible que les mauvaises conditions de crédit retardent la mise en chantier de certains nouveaux projets. Les programmes de construction ne devraient cependant subir aucune amputation.

L'année prochaine devrait être une année prospère pour les firmes de placements immobiliers malgré le ralentissement possible des ventes d'immeubles inscrits chez plusieurs courtiers faisant suite à la hausse de 20 pour cent de l'année dernière qui a porté le montant des ventes à environ $1.000 millions.

Somme toute, selon Canadian Realty News, 1967 devrait être une année satisfaisante pour les affaires en général.

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DU CANADA

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de Société d'Entreprise du Canada se tiendra au 3703, Avenue Dupuis, Montréal, P. Qué., le 10 janvier, 1967, à 11:00 heures de l'avant-midi.

Par ordre du conseil d'administation.

Jean-P. BOURSIER,
assistant-secrétaire

Dividendes

L. McBrine Co. Ltd., 50 cents l'action privilégiée, 1er janvier, inscription le 16 décembre.

Maher Shoes Ltd., 15 cents l'action privilégiée, 12 cents l'action ordinaire, 3 janvier, inscription le 16 décembre.

British International Finance (Canada) Ltd., 3 cents l'action de classe A, 30 décembre, inscription le 23 décembre.

Brazilian Light and Power Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 31 janvier, inscription le 3 janvier; $1.50 l'action privilégiée, 29 décembre, inscription le 15 décembre.

AVIS DE DIVIDENDE

FAWCETT — ENAMEL & HEATING PRODUCTS LIMITED

Le 15 décembre 1966, le Conseil d'Administration de ENAMEL & HEATING PRODUCTS LIMITED, SACKVILLE, NEW BRUNSWICK, a déclaré un dividende trimestriel de 12½ cts par action sur la classe "A" du capital-actions de la Compagnie, payable le 31 janvier 1967, aux actionnaires inscrits au 31 décembre 1966.

ENHEAT — A.R. FRENCH, SECRETAIRE

LOUEZ une auto!

Connaissez-vous les avantages à louer une automobile ? Pour informations

GOYETTE INC.

Contrat de 12 ou 24 mois

Nous achetons et payons votre automobile comptant

Téléphone : 658-8723 — 861-0181

Distributeur de : Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

a. hervé hébert & associés inc.
actuaires-conseils

MONTRÉAL
1115 SHERBROOKE OUEST
TÉL.: 844-7981

QUÉBEC
42 RUE STE-ANNE
TÉL.: 529-5349

VALEURS DE PLACEMENT

Jacques Legaré & Cie
LIMITÉE

QUÉBEC — MONTRÉAL

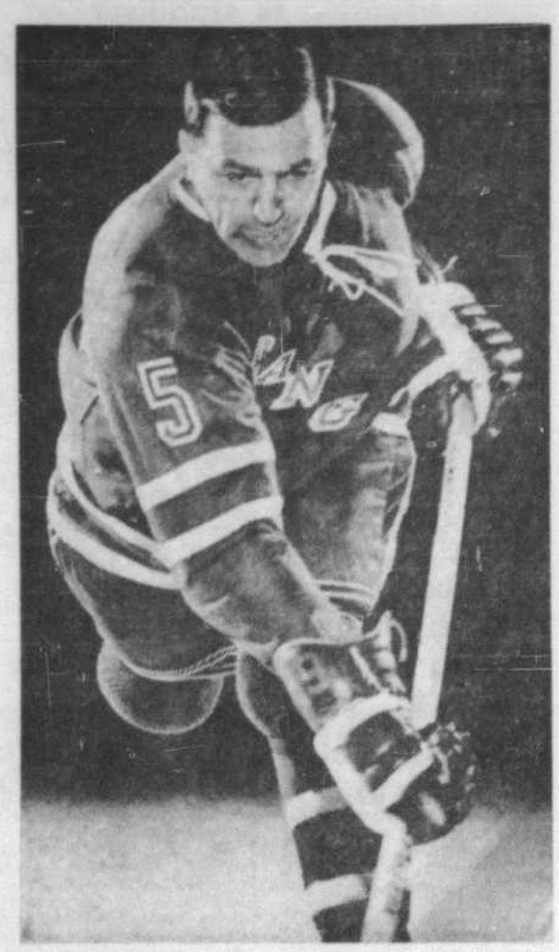

Bernard Geoffrion menace maintenant le record de Jean Béliveau, étant devenu le 4e meilleur compteur de la ligue Nationale avec un total de 381 buts. Il n'est plus qu'à onze buts de la marque de Béliveau. Ce dernier, blessé à un oeil, demeure toujours au repos forcé et on ne sait pas quand il pourra revenir au jeu.

Geoffrion, le Père Noël des New Yorkais

CHICAGO. — Un but de Bernard Geoffrion, tard au deuxième engagement, s'est avéré suffisant aux Rangers de New York qui ont remporté dimanche une victoire de 1-0 sur les Black Hawks de Chicago.

Il s'agissait du 10e but de Geoffrion et son cinquième en trois joutes et pour les Rangers leur huitième triomphe en neuf rencontres. New York est maintenant installé au premier rang du classement de la ligue Nationale avec quatre points de priorité sur Chicago.

Ceux-ci n'ont réussi que quatre lancers sur Ed Giacomin au cours du dernier vingt et 27 pour l'ensemble de la joute. Toutefois les Hawks ont forcé le jeu aux deux premiers engagements et Giacomin a eu fort à faire pour les tenir en échec.

Le gardien Denis Dejordy a repoussé 17 lancers devant la cage des Hawks. Un total de 16,666 spectateurs ont assisté au match.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punitions : Mohns 8:11, Howell, Esposito 12:29, Jarrett 14:37, Nelson 18:59.
DEUXIEME PERIODE
1—New York : Geoffrion (10) (Marshall, Goyette) 18:55
Punition : Fleming 7:16
TROISIEME PERIODE
Aucun but
Punition : Pilote 12:17
LANCERS PAR :

NEW YORK	3	6	8—17
CHICAGO	8	15	4—27

Geoffrion passe au 4ème rang des meilleurs compteurs de la ligue Nationale de hockey

Un but de Don Marshall, son 15e de la saison, avec seulement 33 secondes de jeu encore à faire en période finale, a valu une victoire de 4-3 aux Rangers de New York sur le Canadien samedi soir, au Forum.

Le fait saillant de la joute cependant a été les deux buts de Bernard Geoffrion, ses 379 et 380es de sa carrière dans la LHN, le plaçant seul au quatrième rang des meilleurs compteurs de la ligue Nationale immédiatement après Gordie Howe, Maurice Richard et Jean Béliveau. Il s'agissait des 8 et 9es buts de la saison pour Geoffrion, après une absence de deux ans du circuit Campbell. L'autre but des Rangers a été enregistré par Bob Nevin.

Ralph Backstrom a marqué deux buts pour les vaincus, l'autre allant à Robert Rousseau.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Montréal : Backstrom (4) (Ferguson, Larose) 1:37
2—New York: Nevin (8) (Fleming, Goyette) 10:20
Punition : MacNeil 4:25
DEUXIEME PERIODE
3—Montréal: Backstrom (5) (Larose, Harper) 6:15
4—New York: Geoffrion (8) (Nelson) 12:16
5—New York: Geffrion (9) (Goyette, Nevin) 18:41
Punitions : MacNeil 1:11, Roberts 3:40, Larose 17:28, Rousseau 19:58.
TROISIEME PERIODE
6—Montréal: Rousseau (9) (Cournoyer, Laperrière) 8:38
7—New York: Marshall (15) (Nevin, Goyette) 19:27
Punitions : New York (purgée par Brown) 7:23, Marshall, Harris 19:49.
LANCERS PAR :

NEW YORK	9	19	9—37
MONTREAL	10	6	7—23

Le 30e blanchissage de Johnny Bower

TORONTO. — Le vétéran gardien de but Johnny Bower a réussi le 30e blanchissage de sa carrière samedi soir pour aider les Maple Leafs de Toronto à disposer des Bruins de Boston au pointage de 3-0.

Les compteurs des Leafs ont été George Armstrong, John Brenneman et Pete Stemkowski. Il s'agissait du premier blanchissage pour Bower cette saison et il a effectué un brillant retour devant le filet du Toronto après une absence de trois parties à cause d'une blessure.

Les 15,438 spectateurs présents ont vu les leurs lancer à 30 reprises sur le gardien des Bruins Gerry Cheevers, tandis que Bower a repoussé 29 rondelles devant sa cage.

A Montréal, dans la seule autre partie disputée dans la ligue Nationale de hockey samedi, Bernard Geoffrion a réussi ses 379e et 380e buts de sa carrière, déclassant Ted Lindsay, anciennement des Red Wings de Detroit, au quatrième rang du classement des compteurs de tous les temps et ainsi permettre aux Rangers de New York de vaincre les Canadiens au pointage de 4-3.

Don Marshall a enfilé les deux autres buts des vainqueurs, tandis que Ralph Backstrom, avec deux buts et Robert Rousseau ont complété pour le Tricolore.

Charlie Hodge a repoussé 37 lancers devant le filet des Montréalais tandis que Ed Giacomin a effectué 23 arrêts devant la cage des Rangers qui sont passés seuls au sommet du classement de la LNH.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punitions : Smith 1:50, Stemkowski 4:38, Brenneman 9:35.
DEUXIEME PERIODE
1—Toronto : Armstrong (4) (Hillman) 12:28
2—Toronto : Stemkowski (2) (Conacher, Armstrong) 18:23
Punition : Stewart 2:51
TROISIEME PERIODE
3—Toronto : Brenneman (6) (Shack) 15:23
Punition: Martin (mauv. cond.) 13:59.
LANCERS PAR :

BOSTON	13	8	9—29
TORONTO	9	10	11—30

Les Tchèques attendus de pied ferme

TORONTO — L'équipe d'Etoiles de la ligue Junior A de l'Ontario sera très puissante lorsqu'elle recevra la visite de la formation nationale tchèque demain soir.

Le pilote Eddie Bush, du Hamilton, et le gérant Jim Gregory, des Malboros de Toronto, ont annoncé leurs choix hier.

Ian Young, du Oshawa, débutera dans les filets et sera assisté par Gerry Gray, du Hamilton, et Larry Hopkins, du St. Catharines.

Les quatre meilleurs centres du circuit seront présents soit Walt Tkaczuk et Don Luce, du Kitchener, Gary Unger, du London, et Derek Sanderson, du Niagara.

Les ailiers seront Mickey Redmon, John Vanderburg et Gary Monahan, du Peterborough; Tim Ecclestone, du Kitchener; Larry Pleau, des Canadiens juniors; John Mercer, du London; Gerry Meehan, du Toronto; et Dan Lawson, du Mamilton.

Enfin, les joueurs de défense seront Brian Glennie, du Toronto, Rick Smith, du Hamilton, Nick Beverly, Oshawa, Jim Dorey, du London, Tom Reid du St. Catharines, et Rickey Ley, du Niagara.

Blake, muet comme carpe

L'instructeur Toe Blake est demeuré muet dans le vestiaire des Canadiens, samedi à l'issue de la défaite des siens au pointage de 4-3 infligée par les Rangers de New York.

Les joueurs se sont habillés en vitesse pour prendre le train qui les conduisait à Détroit.

Blake a déclaré qu'il ne savait pas quand le capitaine Jean Béliveau sera de retour dans l'alignement régulier. Béliveau est inactif depuis le 17 décembre.

Claude Provost a été blessé au dos dans la joute de samedi et n'a pas pris part à la joute d'hier contre les Red Wings. Le gérant général Sam Pollock a déclaré que l'ailier droit des Canadiens sera au repos forcé pour quelque temps, sans préciser davantage.

FORUM
MERCREDI, LE 28 DEC.
à 8:00 P.M.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
BOSTON
— VS —
CANADIENS
PRIX : Sièges à $2.00 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à $1.75 et $1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à $1.25 en vente mercredi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.
Plus de problèmes de stationnement UTILISEZ LE METRO

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	14	29	43
Rousseau, Can.	9	21	30
Goyette, N.Y.	3	27	30
Wharram, Chicago	16	13	29
Gilbert, N.Y.	16	10	26
Marshall, N.Y.	15	10	25
Geoffrion, N.Y.	10	15	25
Ullman, Détroit	8	17	25
Howe, Détroit	7	17	24
Hull, D., Chicago	12	11	23
Kelly, Toronto	8	15	23
Pilote, Chicago	3	20	23
Hull, B., Chicago	13	8	21
Connelly, Boston	9	12	21
Delvecchio, Détroit	7	14	21
Keon, Toronto	7	14	21
Ingarfield, N.Y.	7	13	20

Toronto défait Boston 4-2

BOSTON — Jim Pappin a marqué deux buts et Red Kelly a fourni un but et deux passes pour permettre aux Maple Leafs de Toronto de l'emporter au compte de 4-2 dimanche aux dépens des Bruins de Boston.

Les Leafs, qui avaient blanchi Boston la veille à Toronto, ont reçu un solide coup de main de la part de leur vétéran gardien de but Johnny Bower qui a repoussé 35 rondelles, comparativement à seulement 22 pour Ed Johnston des Bruins.

L'autre compteur des Leafs a été Larry Jeffrey, tandis que John McKenzie et Jean-Paul Parise ont enfilé ceux du Boston. C'était le premier but pour Parise et Boston n'a récolté qu'une victoire et deux joutes nulles au cours de leurs dernières 14 parties.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Toronto : Kelly (6) (Douglas, Mahovlich) 3:54
Punitions : Pappin 4:36, Shock 8:15, Jeffrey 11:18, Orr 518:39
DEUXIEME PERIODE
2—Toronto : Pappin (6) (Douglas, Hillman) 15:37
Punitions : Hillman 6:20, McKenzie 7:25, Green 15:04.
TROISIEME PERIODE
3—Toronto: Pappin (8) (Kelly) 0:52
4—Boston : McKenzie (8) (Martin) 5:55
5—Toronto : Jeffrey (7) (Kelly, Ellis) 13:39
6—Boston: Parise (1) (Martin, McKenzie) 14:29
Punition : Aucune
LANCERS PAR :

TORONTO	7	13	6—26
BOSTON	10	14	13—37

Victoire du Canada

WINNIPEG — Les Selects de Moscou ont subi leur quatrième défaite en six rencontres depuis le début de leur tournée en sol canadien, baissant pavillon au compte de 6-1 dimanche contre l'équipe nationale du Canada, devant 5,000 spectateurs.

Il s'agissait de la troisième victoire de l'équipe canadienne aux dépens de l'équipe russe qui représentera la Russie aux Jeux olympiques de 1968.

Billy MacMillan et Ray Cadieux ont dirigé l'attaque des représentants canadiens avec deux buts chacun. Gary Begg et Jean Cusson ont complété le pointage pour les vainqueurs.

Victor Yaroslautsev a réussi l'unique fillet des Russes alors que MacMillan purgeait une punition.

Chaque équipe a reçu cinq punitions chacune et les gardiens de but Ken Broderick et Wayne Stephanson du Canada ont repoussé 31 lancers tandis que son homogole russe Vladimir Chinov en réussissait 31.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Canada : MacMillan (Dineen, Cusson) 3:56
2—Moscou : Yaroslautsev (Markov, Shadrin) 18:43
Punitions : Makarov 9:34, Mihunko 11:39, MacMillan 17:29.
DEUXIEME PERIODE
3—Canada : Cadieux (Hargreaves) 6:40
4—Canada : Begg (O'Malley) 9:50
Punitions : Huck 3:20, Makarov, O'Shea 12:23, Yaroslautsev 12:46, Bownass 16:43, MacKenzie 17:16.
TROISIEME PERIODE
5—Canada : Cadieux (Bourbonnais, Hargreaves) 8:50
6—Canada: Cusson (Dineen, MacMillan) 9:50
7—Canada : MacMillan (Brewer, Dineen) 19:41
Punition : Sakeev 13:59.

Ferrari à Daytona

MODENE. — Trois Ferrari participeront le 4 février aux 24 heures de Daytona Beach (Californie), épreuve comptant pour le trophée international des prototypes.

Deux Ferrari P-4 de 4,000 c.c., confiées aux équipages Lorenzo Bandini - Mike Parkes et Ludovico Scarfiotti - Chris Amon, défendront les couleurs du constructeur de Modène.

Une troisième voiture, une Ferrari P-3, de 3,300 c.c. prendra le départ pour le compte de la "North America Racing Team". Elle sera pilotée par le Mexicain Pedro Rodriguez et l'Américain Dan Gurney.

nasoufe

Jim Ryun de retour

LOS ANGELES — Jim Ryun, détenteur du record du monde du mille, reprendra la compétition le 21 janvier lors de la réunion en salle de Los Angeles, soit quatre mois après son accident ligamentaire à la colonne vertébrale survenu au cours d'un "cross country." L'Américain a été engagé sur le mille qui devrait être l'épreuve la plus attendue de la réunion.

BOXE

PARIS — Ray Adigun, du Nigéria, a arrêté Rocky Ortiz, de Porto Rico, en 2 rounds d'un match de poids légers.

•

LONDRES — Spike McCormick, d'Irlande du Nord, a gagné par décision sur Antonio Paiva, du Brésil, en 10 rounds, des poids légers.

Le Canadien maintient son emprise sur les Red Wings de Détroit

DETROIT — Les Canadiens ont effectué 43 lancers en direction du gardien de but Roger Crozier des Red Wings de Détroit pour mériter une victoire par blanchissage dimanche au compte de 4-0 devant 14,018 spectateurs.

Le joueur de défense Jean-Claude Tremblay a ouvert le pointage à la première période, procurant l'avance nécessaire au Canadien, qui n'a jamais été menacé par la suite.

Les autres compteurs du Tricolore ont été Jim Roberts, Dave Balon et Léon Rochefort. L'équipe montréalaise a défait les Red Wings pour la quatrième fois d'affilée cette saison et il s'agissait aussi de la deuxième défaite d'affilée pour Détroit.

Howie Young en était à sa première partie à l'Olympia de Détroit depuis son acquisition par les Wings. Roger Crozier a sauvé la situation à plusieurs reprises devant son filet tout spécialement à la première période alors qu'il a effectué 17 arrêts.

Les Red Wings ont dirigé 23 lancers sur Charlie Hodge, qui a enregistré son deuxième blanchissage de la saison. La première période a été rude et l'arbitre Bill Friday a imposé cinq des sept punitions du match au cours de cet engagement.

Détroit a petrdu 13 de ses 17 dernières rencontres et a aussi perdu 14 parties à l'étranger, une seule de moins que le record peu enviable détenu par Chicago.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Montréal: J.-C. Tremblay (2) (Rousseau) 4:15
Punitions : Howe 2:12, 13:37, Young 3:54, Larose 11:54, Harper -9:17.
DEUXIEME PERIODE
2—Montréal: Rochefort (3) (Laperrière, Richard) 7:40
3—Montréal: Roberts (2) (Laperrière) 10:32
Punitions : Bathgate 2:14, Harper 8:21.
TROISIEME PERIODE
4—Montréal: Balon (5) (Rochefort, Rousseau) 7:16
Punition : Aucune
LANCERS PAR :

MONTREAL	17	11	15—43
DETROIT	6	9	8—23

Ligue Nationale

	P.J.	G.	P.	N.	B.P.	B.C.	Pts
New York	30	16	8	6	47	70	38
Chicago	27	15	8	4	97	70	34
Toronto	29	13	9	7	82	81	33
Montréal	27	13	12	2	72	68	28
Boston	29	7	17	5	73	107	19
Détroit	28	8	18	2	75	97	18

"The Cat" Francis content comme un chat qui vient de manger le canari!

Les Rangers de New York se sont offerts un cadeau de Noël samedi au Forum en disposant des Canadiens au compte de 4-3.

Emile Francis, instructeur et gérant-général des détenteurs du premier rang n'a pas caché son enthousiasme et il a tenu à préciser aux journalistes que le point tournant de la joute est survenu lorsque son équipe fut punie pour avoir eu trop de joueurs sur la glace. "Nous ne méritions pas cette punition et ce fut suffisant pour que nous redoublions d'ardeur par la suite.

Il a nié les rumeurs voulant que ses joueurs reçoivent un cachet supplémentaire de $250 chacun à la suite de cette victoire. Les porte-couleurs de la Métropole américaine ont déjà touché un surplus de salaire pour avoir amassé 26 points en 25 parties.

Bernard Geoffrion, qui a enfilé deux buts dont son 380e, bon pour une quatrième position au classement des compteurs de tous les temps dans la LNH, a déclaré qu'il ne ressentait pas plus de joie d'avoir enregistré ce total contre son ancienne équipe. "Je les prends où je puis les compter," a-t-il ajouté.

Il n'est plus qu'à 11 buts de Jean Béliveau des Canadiens. Dans la rencontre de samedi, les Rangers ont perdu les services d'Orland Kurtenbach qui n'était pas en uniforme dimanche soir à Chicago.

Les mots croisés du "DEVOIR"

Pour ce nom introuvable

consultez "LE DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS" (Les Éditions de l'Homme) — En vente partout à $3.50

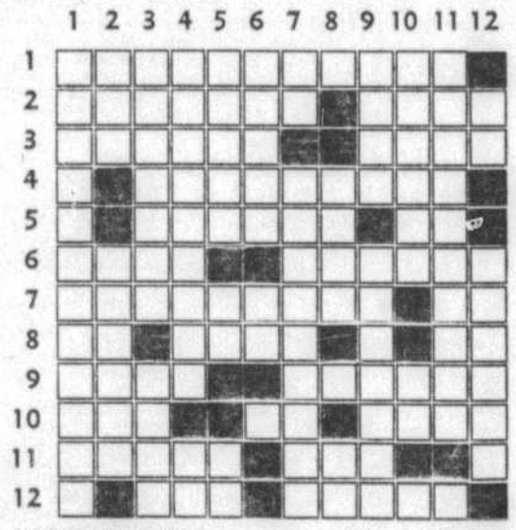

HORIZONTALEMENT
1—Ardeur opiniâtre
2—Pour découper — Après l'horaire prévu
3—Imbécile — En majorité jaune
4—Qui justifient un investissement
5—Epopée ancienne — Possessif inversé
6—Tellement — Danse en vogue sous Louis XV
7—Elle provoque une irritation de la peau — Possessif
8—Période de temps — Pour celui que l'on ne tutoie pas — Dans
9—Porte l'épi — Dont les connaissances sont étendues
10—En cet endroit — Grecque — Greffe
11—Se crée autour d'un point d'eau — On y parle de nombreuses langues
12—Choisi — Homme politique américain

VERTICALEMENT
1—Insistance sur certains sons
2—Durillon — Plante employée en médecine
3—Accueillirent par des cris désapprobateurs — Soit étendu
4—Qui suit avec soin — Personnel
5—Joue un grand rôle dans la ruche — Préfixe — Appris
6—Muni — Article
7—Initiales d'un voisin — Entrée autorisée
8—Etre ouvert — Négation
9—Table de boucher — Agité
10—Permet au cheval de respirer — Unité de temps
11—Sans aucun enthousiasme
12—Pour un jeu — Parentes

Solution de samedi
Horizontalement : —
1—REPRIMANDER
2—ECRIRE — BENIR
3—LOISIRS — ST
4—ALTESSE — IA
5—CI — NORMAL
6—HE — EPI
7—ERUDITION — RS
8—MESAVENTURES
9—ES — IRREEL — SE
10—MERLE
11—TAS — SEL — EMOI
12—SUR — ENTEND
Verticalement : —
1—RELACHEMENT
2—ECOLIERES — AS
3—PRIT — US — SU
4—RISEE — DAIM
5—IRIS — LIVRES
6—MERS — TERRE
7—SENTINELLE
8—NB — OTEE
9—DESIR — NUL — ET
10—ENTAME — AME
11—RI — APRES — ON
12—REGLISSE — ID

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

ELECTRICIEN
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, dupliqueurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

"Le Devoir"
Lisez et faites lire

ASSURANCES
EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A :
Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

POUR LES JEUNES!
Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal
LE DEVOIR
Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants :
VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE
Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mt-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, Lachine, LaSalle, St-Léonard-de-Port-Maurice, etc.
Appeler à :
844-3364 SERVICE DU TIRAGE

Bourse de Toronto

(Suite de la page 9)

Utd Porc	2000	13	12	12		18	12
Upp Can	10900	153	144	152	+6	185	138
Urban Q	24233	17	15	16	—½	39	15
Vespar	54700	55	48½	51	—2	63	25
Wasmac	5400	120	120	120		159	91
W Beaver	3000	10	9½	9½		22	9
West Mine	5275	450	410	445	+30	615	390
White Star	17000	28	25	25	—3	53	25
Wilco	25320	39	36	36	—2½	175	35
Willroy	5300	125	115	118	+2	209	115
Windfall	21000	26	23	25	—1½	44	23
Win-Eld	17000	16	14	15½		36	14
Wr Harg	2100	77	77	77		197	76
Yale Lead	12600	16½	15½	15½	—½	28	13
Yk Bear	5090	170	168	170	—5	315	162
Young HG	9200	4	4	4		8	4
Yukon C	10068	107	101	101	—5	165	65
Zenmac	16955	28	25	25½	—1½	42½	24½
Zulapa	4435	17	15½	15½	—½	33	14
HUILES et PETROLES							
All Rox	3625	20	17½	17½	—½	30	14½
Alminex	13195	485	475	485	+15	510	390
Am Leduc	90723	28½	20	28	—½	45	13
Anchor	3700	9	8	8½	—1½	17	8
Asamera	1400	350	330	340	—5	511	208
Banff	14310	$17½	16¼	17½		19¾	775
Braisa	700	120	100	100	—33	140	55
Calvert	10200	20	19	20		38	19
CS Pete	18794	238	230	235	—2	350	179
C Dehl	1410	280	265	280	+5	320	180
C Delhi w	450	45	45	45	—15	85	30
C Ex Gas	41380	580	520	545	—20	620	255
C Gridoil	31977	815	735	810	+60	915	390
C Homestd	42732	282	262	275	+15	310	155
C Lt Pete	4813	23	22	23	+2	32	17
Cdn Sun O	7982	$30¾	29¾	30½		32¾	18¾
Cdn Tricnt	500	350	340	350	+10	420	225
Cent Del	11029	$13¼	12⅝	13	—¼	14¼	980
Charter O	2920	320	320	330	—5	690	255
Chieftan D	2350	$10¼	9⅞	9⅞	—40	11½	615
Com Pete	600	515	515	515	—10	525	345
C East Cr	4000	50	49	49	—2	80	49
C West P	1957	156	148	150	—10	215	139
Dev-Pal	100	170	170	170	+20	210	103
Dynamic	28985	265	240	248	—7	490	127
Fargo	8700	295	286	290	—4	410	40
French Pt	8100	485	450	460	—25	525	325
Gr Plains	1705	$12	11⅞	11⅞	—⅛	14	975
Gt COllsds	4140	$10⅞	10	10	—⅞	14⅝	895
Int Helium	29866	325	300	310	—10	385	124
Midcon	2300	51	51	51	—1	77	51
Mill City	49202	268	235	258	—11	285	90
Nat Pete	3000	200	200	200	+3	325	131
N Cont	40500	64	57	60	+4	74	28
N Davies	5000	15	13	15		20	14
NC Oils	3500	300	287	295	—2	500	215
Northld	1500	7½	7½	7½		14½	6
Numac	25450	225	208	220	+5	223	135
Numac wt	9890	53	49	52	+1	60	31
Okalta	11150	19	17½	17½	—2½	38	15
Permo	40700	32	28	29½	—1½	43	27
Peruv	246	140	140	140		295	140
Petrol	7300	74	70	70	—4	90	56
Place G	26310	211	195	196	—15	295	126
Ponder	1500	40	37	40	+2	64	35
Prairie Oil	4800	390	385	390	+10	455	220
Provo Gas	70972	545	520	535	—10	560	221
Ranger	31800	310	285	295	—15	385	190
Scurry Rn	8960	$19⅛	18⅞	19	—⅛	32¾	14⅞
Spooner	73500	67	60	61	—5	168	22
Stanwell	4133	22	20	20		49	20
Triad Oil	8740	214	201	205	—9	270	185
Union Oil	825	534	33	34	+¾	34	23½
U Canso	40499	375	350	375	+5	415	210
Un Reef P	1000	17	17	17		36	17
Vando	3200	4½	4½	4½		17	4½
Wespac	2574	14	13	13	—2	28	13
Wstetes	21	450	450	450		800	375
W Decalta	24836	353	340	350		465	270
W Decit w	2300	188	170	179	—11	260	140
MARCHE ETRANGER							
Abitibi	100	9	9	9	—1½	14	8
Bank Mont	425	$53¼	53¼	53¼	—9¼	53¼	53¼
CBAI wts	100	400	400	400		11	400
Crestbrk	100	6½	6½	6½		6½	6½
LO Cem	100	435	435	435	+81	6⅝	410
Royal Bk	470	$68½	68¼	68¼	—6¼	76½	68¼
Noranda	200	$48¼	48¼	48¼	—½	57	48
Walnoco	900	270	270	270	—100	290	180
Wsburne	100	125	125	125		140	100
Am Leduc	1600	29½	29	29	+4	45	17
Cent Del	200	$14¼	14¼	14¼		15	10¼
Dynamic	4600	200	275	290	—10	540	140
Gr Plains	400	$13½	13½	13½	—⅜	14	10⅛
Petrol Oil	500	75	75	75	+15	80	60
Place	3400	240	225	225	—10	335	150
Provo Gas	1300	560	540	540	—10	565	530
Agnico	7200	120	110	115	—11	265	110
Alt Cop	300	100	100	100	—30	181	100
Bralorne	800	130	130	130		480	130
C Masher	1100	55	42	44	—6	125	
Cowich	4000	20	18	18	—12	130	18
Deerhorn	14000	17	15	15		48	12
Denison	1800	56	54	55½	—1½	67	36½
Dickman	6100	315	305	310	—5	595	295
Discovery	2200	140	130	139	+9	275	130
East Sull	100	595	595	595	+25	10	570
F Maritime	200	275	275	275	+28	515	247
Gunnar	1400	105	96	96	+1	261	95
Int Bibis	3000	85	85	85	—11	230	80
Kerr Add	900	$12¾	12⅝	12½	+⅜	13½	950
L Dufault	1045	$14½	13	14½	+3¼	15	925
Lakeshore	200	215	215	215	—85	360	215
Langis Silv	3500	39	38	38		60	31
Leitch Gold	650	560	485	485	—35	690	485
L L Lac	2300	180	180	180		225	180
Macassa	5300	200	181	190	—15	300	181
Madsen RL	600	105	103	103	+3	253	100
Metal Min	400	105	101	101		166	101
Purdex	2000	10	10	10		19	10
Pick Crow	4000	21	21	21	—1	37	21
Porc Pay	7000	11½	11½	11½	+½	30	11
Sarimco	600	13½	13½	13½	—6½	13½	13½
Sherritt G	125	295	295	295		640	295
Siscoe	4810	340	310	330	—15	520	224
Steep Rock	200	555	555	555	+20	770	520
Teck Corp	100	525	525	525	+20	650	505
Utd Buff	30000	43	43	43	—	65	43
Utd Keno	4175	280	268	270		10½	265
Upp Can	600	170	165	170		215	147
Willroy	1000	120	120	120	—5	230	120
YK Bear	2100	180	175	180	+5	350	170

VIREMENT TOTAL :
Au cours de cette semaine : 8,665,181
Au cours de la semaine dernière : 13,018,892
Du debut de l'année a ce jour : 962,714,228

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES AU COURS DE CETTE SEMAINE

INDUSTRIELS							
Nor Cent	53934	$13¼	12⅝	13⅛	+⅜	17¼	10⅞
Cdn Brew	52585	8⅞	6⅞	7		8⅞	6¼
LO Cem	34907	445	380	420	+45	7¼	350
Walnoco	33750	280	250	260	—25	415	55
Pac Pete	33204	$11⅝	11	11⅝	—¼	15⅝	9½
MINES							
Cop Man	835007	26	21	25		26	10
New Imp	286600	268	220	243	—19	270	132
Min Ore	369752	25	20	21	—2½	28½	8
Goldrim	242400	24½	18	24	+4	90	18
D'Eldona	219849	114	105	108	+1	355	45
HUILES							
Am Leduc	90723	28½	20	28	—½	45	13
Spooner	74500	67	60	61	—5	168	22
Provo	70972	545	520	535	—10	560	220
C Homestd	42732	282	262	275	+15	310	155
Ranger Oil	31800	310	285	295	—15	385	190

Australie 2, Inde 0

L'Australie en voie de s'adjuger la Coupe Davis une 21ème fois

MELBOURNE — En moins de trois heures, Fred Stolle et Roy Emerson, les deux meilleurs joueurs de tennis australiens de ces dernières années, ont donné à leur pays deux victoires qui d'ores et déjà devraient leur valoir de conserver la coupe Davis une année encore. Contre les Indiens Ramanathan Krishnan et Jaideep Mukerjea, qui pour la première fois arrivaient au "challenge round," ils ont facilement remporté les deux premiers simples et, sauf accident, seront fixés sur leur sort dès demain à l'issue du double que Roche et Newcombe disputeront aux 2 joueurs de simple indiens.

Stolle, en battant Krishnan (6-2, 6-2 et 6-4) dans le premier simple, a fourni une des meilleures parties de sa carrière et a effacé les doutes qui planaient sur sa forme ces derniers jours après avoir été défait à deux reprises par Newcombe. Le directeur du tennis australien, Harry Hoppman, avait d'ailleurs longtemps hésité avant de désigner les joueurs de simples. Il ne savait s'il devait préférer des hommes en forme actuellement à des joueurs chevronnés et habitués à cette grande compétition. En jouant la carte de la prudence, Hoppman a parfaitement réussi dans sa tâche puisque Stolle a dépassé toutes les espérances et qu'Emerson, bien qu'en petite forme avait tout de même un bagage technique suffisant pour battre le jeune Indien Mukerjea (7-5, 6-4 et 6-2) en nets progrès par rapport à sa dernière sortie publique contre le Brésil en finale inter-zones.

Hoppman, délivré du souci de la capitale première journée, a également décidé de faire jouer des hommes frais dans le double demain. Newcombe, très brillant en ce moment, associé à Roche semblent à même de qualifier leur pays sans que les matches de la dernière journée soient nécessaires. Quand bien même cela serait, Stolle et Emerson, après une journée de repos, ne devraient pas être inquiétés par les Indiens qui auront le double de la veille dans les jambes. C'en serait trop pour une équipe indienne trop modeste pour la meilleure équipe australienne de Coupe Davis de ces dix dernières années.

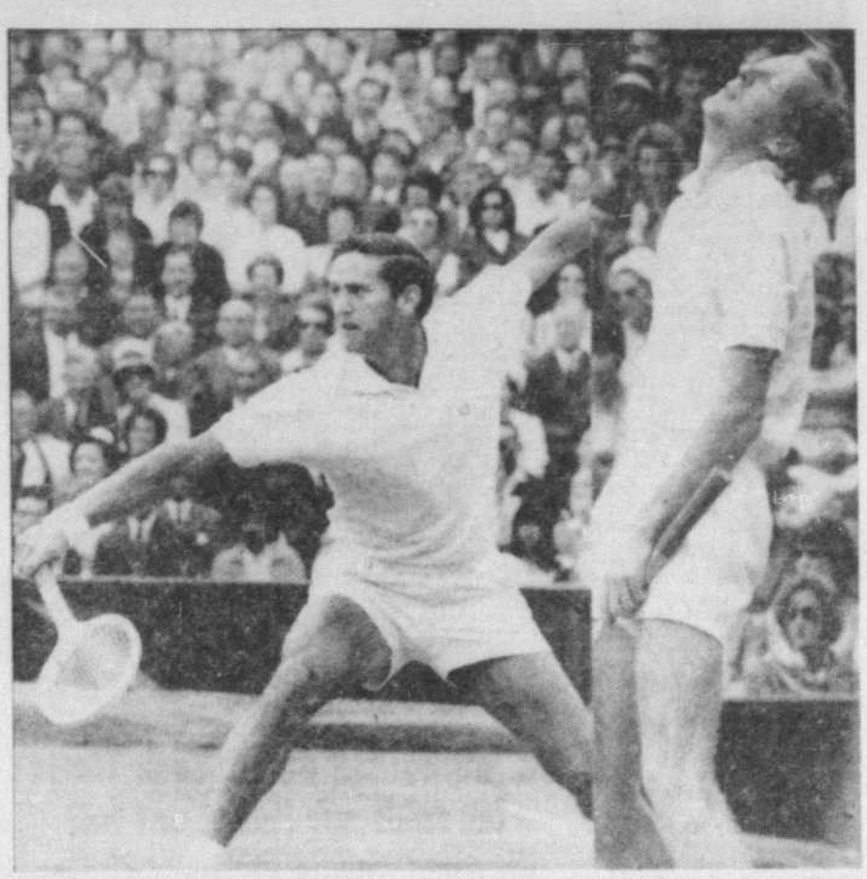

Roy Emerson, à gauche, et Fred Stolle, à droite, formant actuellement la meilleure équipe australienne des dix dernières années, ont établi clairement leur supériorité sur les Indiens hier en gagnant les deux premiers matches de simple en sets consécutifs contre Mukherjea et Krishnan.

Dennis Ralston devient "pro"

LOS ANGELES. — Dennis Ralston, le meilleur joueur de tennis amateur américain de ces trois dernières années, a signé un contrat professionnel, a affirmé hier à San Rafael (Californie) M. Wallace Dill, président de l'association internationale de tennis professionnel tandis que l'intéressé lui-même, contacté à Bakersfield (Californie), assurait que rien n'était encore officiel.

"Je suis en train d'y réfléchir, je n'ai encore rien décidé", a déclaré Dennis Ralston en apprenant la déclaration faite par M. Wallace Dill. L'Américain dont on se doutait qu'il passerait professionnel depuis avant le dernier tournoi de Forest Hills en septembre, n'a voulu faire aucun commentaire sur les affirmations du président de l'association internationale professionnelle.

Dennis Ralston, 24 ans est membre de l'équipe des E.-U. de coupe Davis depuis 1960 (il gagna la célèbre coupe en 1963 avec Chuck McKinley).

Classé "numéro un", "Américain depuis trois années consécutives (il est le seul depuis Don Budge en 1936, 1937 et 1938), Ralston est généralement considéré comme le 5e joueur amateur mondial. Son palmarès est assez fourni, bien que le Californien aux cheveux roux n'ait jamais gagné, en simple, l'un des quatre grands tournois mondiaux. Il remporta 18 titres amateurs aux Etats-Unis (simple et double — le plus souvent avec McKinley), gagna le double à Wimbledon avec le Mexicain Rafael Osuna en 1960 et celui des championnats internationaux de France, cette année, avec Clark Graebner ainsi que celui des championnats d'Amérique du Sud avec Arthur Ashe. Il fut battu en finale du dernier tournoi de Wimbledon par l'Espagnol Manuel Santana.

HOCKEY

HIER

LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Kitchener 7 Peterborough 5
Toronto 7 Montréal 4

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Chicago à New York
Détroit à Boston

LIGUE AMERICAINE
Rochester à Baltimore
Springfield à Québec

LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Montréal à London

LIGUE JUNIOR "A" QUEBEC
Thetford à Sherbrooke

Doug Harvey et C. Brewer côte à côte ?

BALTIMORE. — Doug Harvey, ex-étoile de la ligue Nationale de hockey, a déclaré hier qu'il aimerait évoluer avec l'équipe Nationale amateur du Canada.

Vendu aux Reds de Providence par les Clippers de Baltimore, Harvey âgé de 42 ans, a révélé qu'il ne se joindrait pas à eux. Il se dit agent libre et capable de négocier lui-même son prochain contrat ne reconnaissant pas à Baltimore le droit de le faire à sa place.

Harvey a décroché le trophée Norris accordé au meilleur joueur de défense de la ligue Nationale à sept reprises au cours de sa carrière de 17 ans dans ce circuit. Il a fait partie des équipes d'étoiles dix fois.

"Avec Brewer à mes côtés, je crois que nous pourrions en donner aux Russes pour leur argent", a dit Harvey. Harvey a révélé qu'il serait de retour à Montréal demain ou jeudi au plus tard.

Imlach s'opposera à tout changement

TORONTO — On modifiera probablement les règlements dans la ligue Nationale de hockey l'an prochain afin d'empêcher les gardiens de but d'effectuer des "montées" jusqu'au centre de la glace.

On sait que Gary Smith, des Leafs de Toronto, s'est aventuré jusqu'à la ligne rouge du centre mercredi soir dernier au Forum de Montréal, ce qui a poussé Frank Udvari, surveillant des arbitres de la LHN, à conclure qu'il y aurait probablement une modification dans les règlements.

"Les règlements ne 'couvrent' pas de telles situations, mais il faudra probablement les reviser. Je sais qu'un gardien peut garder la rondelle dans sa main pendant trois secondes, mais il n'est pas sensé la transporter comme un ballon de football, car il pourrait bien la porter de l'autre côté de sa ligne bleue en trois secondes."

Le pilote Punch Imlacs, des Leafs, est opposé à tout changement.

"On veut donc faire disparaître un jeu excitant et je vais m'opposer au changement proposé."

Les Eskimos voient la vie en rose

EDMONTON. — Des steaks dispendieux et une nouvelle philosophie sont à l'origine de la situation financière améliorée des Eskimos d'Edmonton, considérés comme l'équipe la plus pauvre de la ligue Canadienne de football il y a trois ans.

Il y a trois ans, l'équipe accusait un déficit de $100,000, en comparaison d'un surplus aussi imposant maintenant.

Il y a trois ans, la direction a décidé qu'il était temps de faire une revue générale de la situation en nommant un comité d'anciens présidents chargé de conduire une enquête interne qui a résulté en plusieurs changements.

L'un d'eux a été la réduction du bureau des directeurs de 24 à 9 membres ; un autre a été la décision de présenter des banquets annuels à $100 le couvert. Enfin, le plus important, selon le gérant général Norm Kimball, a été la décision de changer le slogan qui avait été jusqu'alors "C'est votre équipe, supportez-la".

Les banquets annuels se sont révélés de véritables succès, rapportant $108,970 en trois ans, ce qui a été suffisant pour annuler le déficit. De plus, grâce à une direction mieux éclairée, l'équipe a réussi à accumuler un surplus de $98,184 au cours de la même période.

Record d'assistance

Les neuf membres du bureau de direction, surnommés les Neuf Nerveux par les chroniqueurs d'Edmonton, ont également été les auteurs d'autres changements qui ont rapporté des dividendes aux guichets.

Les Eskimos ont attiré 137,300 spectateurs à leur huit parties locales en 1966 pour une moyenne de 17,000 par partie, soit un record d'équipe et un record de recettes avec un total de $539,344.

Les profits de l'équipe auraient été plus considérables, n'eût été la nécessité de remplacer plusieurs joueurs et le paiement de salaires chevauchants en raison de changements d'instructeurs et de directeurs.

Ainsi, le coût du recrutement et des voyages par avion s'est élevé à $65,000 en comparaison de $45,000 l'année précédente. Ce montant devrait être moins important en 1967, car l'équipe a moins de postes à renforcer.

De plus, lorsque Vic Schwenck a cédé son poste à Kimball, les traitements du personnel sont passés de $28,000 à $46,000, autre augmentation qui devrait disparaître en 1967 même si on engage un assistant à Kimball.

Popularité

Quelles étaient les raisons du déficit il y a trois ans ?

"Les frais augmentaient chaque année, a dit Kimball. De plus, la piètre tenue de l'équipe au jeu a résulté en une diminution des assistances.

"Le slogan voulait que le public dût supporter l'équipe puisqu'elle était sa propriété." Mais cela a changé.

"Nous sommes en compétition dans le monde des spectacles et, si nous ne donnons pas au public un spectacle pour son argent, celui-ci le dépensera ailleurs."

Les Eskimos ont finalement pris part aux séries éliminatoires la saison dernière après plusieurs années de frustration. Même s'ils ont subi la défaite aux mains du Winnipeg en semi-finale, ils n'ont pas été déclassés.

Grâce à cette amélioration et à plusieurs autres espérées, Kimball compte que les amateurs vont supporter davantage l'équipe la saison prochaine tant aux guichets qu'au banquet dispendieux.

HOCKEY DES FETES

JEUDI 29 DECEMBRE A 8:00 P.M.
TCHÉCOSLOVAQUIE
— VS —
CANADIEN JUNIOR
PRIX : $2.00 - $3.00 - $4.00 - $5.00
Enfants de moins de 16 ans : moitié prix n'importe où

MARDI 3 JANVIER A 8:00 P.M.
HOCKEY — LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
RED WINGS DE HAMILTON vs CANADIEN JUNIOR
PRIX : $2.00 - $1.50 - $1.00
ENFANTS : 50 sous dans les sections non réservées seul.

LES 4, 5, et 6 JANVIER
TOURNOI COLLÉGIAL
DU CENTENAIRE
8 équipes d'universités canadiennes en lice dans une série éliminatoire — 4 joutes le 4 janvier — 2 joutes le 5 janvier et la finale vendredi soir, le 6.
PRIX : $1.00 - $1.50 - $2.00 - $2.50

DIMANCHE 8 JANVIER A 2:30 P.M.
RUSSIE
— VS —
CANADA
PRIX : $2.00 - $3.00 - $4.00 - $5.00

DIMANCHE 8 JANVIER A 8:00 P.M.
HOCKEY — LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
GENERALS D'OSHAWA vs CANADIEN JUNIOR
PRIX : $2.00 - $1.50 - $1.00
ENFANTS : 50 sous dans les sections non réservées seul.

DECOUPEZ et CONSERVEZ pour REFERENCE
FORUM
POUR INFORMATION 932-6131

AUX QUATRE COINS DU MONDE

JERUSALEM — Israël agira immédiatement afin de contrebalancer toute fourniture d'armes, d'où qu'elles proviennent, à tout Etat arabe. Cette mise au point a été faite, dimanche, à l'issue d'une réunion du conseil de cabinet israélien au cours duquel M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères, a évoqué la récente livraison à la Jordanie d'avions et de matériel militaire américains.

M. Eban a précisé que l'ambassadeur israélien à Washington avait exprimé auprès des autorités américaines sa "désapprobation de principe" de toute livraison d'armes susceptible de rompre l'équilibre des forces au Moyen-Orient.

-O-

RIO DE JANEIRO — Une amnistie politique en faveur de l'ex-président Janio Quardros pourrait donner au gouvernement sortant du maréchal Castelo Branco une diversion au projet de coalition de centre gauche de MM. Carlos Lacerda et Juscelino Kubitschek. Cette possibilité est indirectement évoquée par le "Jornal Do Brasil" qui déclare savoir de bonne source que le régime actuel profiterait des deux derniers mois le séparant de la fin du mandat transitoire pour accomplir un geste de clémence et de réhabilitation à l'égard de Janio Quardros.

-O-

BAGDAD — Deux importants dirigeants de l'"Iraq Petroleum Company" viendront à Bagdad avant la fin de l'année, annonce le quotidien "Al Joumhouriya". Ils auront des entretiens avec les responsables du gouvernement irakien sur les questions pétrolières et la crise actuelle, ajoute le journal. Par ailleurs, Radio-Bagdad annonce que le conseil des ministres irakien a approuvé toutes les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la crise du pétrole, "mesures qui garantissent les droits de l'Irak", affirme Radio-Bagdad. "L'opinion publique, ajoute la radio irakienne, sera informée en temps opportun des résultats obtenus."

-O-

MOSCOU — La milice soviétique abuse des pouvoirs étendus qui lui ont été accordés il y a quelques mois pour lutter contre le "hooliganisme" accuse "Troud", organe central des syndicats de l'URSS.

Le journal écrit notamment que le chauffeur du combinat alimentaire de Goretsk a été interpellé, battu et condamné à 15 jours de prison, sans aucun motif valable. Les ouvriers du combinat ont signé une pétition demandant que des sanctions sévères soient prises contre les dirigeants de la milice locale et contre le tribunal de première instance de la ville de Gorki, coupable de cet "abus invraisemblable".

Les mesures concernant la lutte contre l'hooliganisme sont nécessaires, conclut le journal, mais il est regrettable que dans la milice et les tribunaux se trouvent des hommes qui sont indignes de leurs hautes fonctions de gardiens de la loi".

-O-

PNOM PENH — La radio de Pnom-Penh annonce que le Cambodge a rompu ses relations avec la Corée du Sud. Une note à cet effet aurait été remise au consulat de Corée du Sud à Pnom-Penh, demandant au personnel sud-coréen de quitter la capitale dans les plus brefs délais. Le communiqué ne fournit aucun détail sur la raison de cette rupture.

-O-

WASHINGTON — Le contribuable américain payera jusqu'à $13.75 de plus en impôts l'an prochain, même si le président Johnson ne demande pas au Congrès d'augmenter les taxes. En effet, la taxe de sécurité sociale augmente le 1er janvier, pour défrayer le coût de l'assurance-maladie, d'une hausse de la pension et d'autres avantages sociaux approuvés par le dernier congrès. La taxe de sécurité sociale est portée de 4.2 à 4.4 pour cent sur les premiers $6,600 de revenus.

-O-

PEKIN — Les autorités chinoises ont lancé lundi leur 419ème "avertisement sérieux" aux Etats-Unis pour la violation de leur espace aérien par des appareils militaires américains, annonce l'agence "Chine Nouvelle".

Selon "Chine Nouvelle", deux avions américains ont survolé dimanche l'île de Taiwan dans la partie orientale du golfe du Tonkin et un troisième plusieurs îles au large de la côte de Kwantoung.

-O-

ROME — L'amiral Arturo Riccardi, qui fut chef d'état-major de la marine italienne de 1940 à 1943 est mort lundi à Rome. Il était âgé de 88 ans.

-O-

PRETORIA — M. N. Diederichs, ministre sud-africain des affaires économiques, vient de quitter Pretoria pour une tournée en France, en Autriche, en Grèce, en Italie et en Allemagne fédérale.

Interrogé sur les objectifs de ce voyage en Europe, M. Diederichs a déclaré que ses discussions auront un caractère particulièrement important, en raison des récentes démarches effectuées par la Grande-Bretagne pour entrer dans le Marché commun.

-O-

PARIS — L'ex-chef d'Etat de la Haute-Volta, M. Maurice Yaméogo, a tenté lundi de se donner la mort. Il vivait depuis le début de l'année en résidence surveillée à Quagadougou, après la prise du pouvoir par le lieutenant-colonel Lamizana. Nommé conseiller territorial en 1946, puis président du conseil du gouvernement, il est élu président de la République de Haute-Volta le 10 décembre 1959, et réélu le 3 octobre 1965 à une écrasante majorité. Le 4 janvier 1966, les syndicats organisent une manifestation pour protester contre la politique d'austérité décidée par le gouvernement, et notamment contre le prélèvement automatique d'un impôt sur les salaires. Les manifestants exigent la démission du gouvernement et la prise du pouvoir par les militaires. Le coup d'Etat se passe sans effusion de sang et le lieutenant-colonel Lamizana succède à Maurice Yaméogo sans qu'un seul coup de feu ait été tiré.

-O-

PEKIN — Le bureau de l'information du ministère des affaires étrangères chinois a refusé vendredi de confirmer la rumeur selon laquelle l'ex-chef d'état-major Jo Lui Ching, l'ex-ministre de la culture Lu Tin Gyi et l'ancien membre du Comité Yang Shang Kun se seraient suicidés.

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
Jacques Viau — Bernard Morisset
Laurent Bérubé — Jules Laporte
Luc Sauvé — Marguerite Senay
720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

Grève dans le port de Saigon

SAIGON — Dix cargos chargés de matériel militaire prioritaire n'ont pu être déchargés hier à Saigon à la suite de la décision soudaine de 2,500 dockers d'arrêter le travail pour protester contre les mesures prises par les autorités militaires américaines.

L'un des cargos est chargé de véhicules blindés de transport de troupes APC, que certaines unités américaines attendent pour entrer en action, inque-t-on.

Des négociations étaient en cours en fin de journée pour trouver une solution au conflit.

La grève affecte environ la moitié de l'activité du port de Saigon dont dépend tant l'approvisionnement des forces américaines et vietnamiennes que la politique économique de lutte contre l'inflation du gouvernement vietnamien.

MENACE DE SUICIDES ÉCARTÉE

Inde: accord entre Delhi et les Sikhs

AMRITSAR (Pendjab) — La situation est redevenue normale à Amritsar, où le couvre-feu, imposé dimanche, a été levé à la suite de l'accord intervenu entre la communauté sikh et le gouvernement indien.

Le cordon de sécurité établi par l'armée et la police autour du "temple d'or", où Sant Fateh Singh, chef de la communauté, et six de ses disciples devaient s'offrir en holocauste, s'est relâché et des milliers de Sikhs ont envahi les rues jusque là désertes en criant : "Vive Sant Fateh Singh", "Vive le Pendjab", "Chandigarh nous appartient".

Sant Fateh Singh, qui a rompu le jeûne qu'il observait depuis dix jours en acceptant un jus d'orange et du miel, s'est borné à déclarer en souriant : "Je suis heureux que tout se soit bien terminé".

Luna sonde la surface de la lune

MOSCOU. — "Luna-13" est un véritable laboratoire doté de bras mécaniques, qui permettent à l'engin soviétique de "tâter" le sol lunaire a déclaré, selon l'agence Tass, le professeur Alexandre Lebedinsky en commentant une des expériences principales confiées à la sonde.

Un de ses bras est représenté par une longue tige munie à son extrémité d'un appareil spécial qui, avec une force déterminée à l'avance, enfonce une sonde dans le sol lunaire. La profondeur atteinte par la sonde permet de juger de la solidité de la croûte.

D'autre part, les savants soviétiques ont pour la première fois envoyé sur la lune un appareil utilisant des radiations et permettant de déterminer la densité du terrain.

La combinaison de ces deux appareils indiquant à la fois la solidité et la densité de la surface de notre satellite, a conclu le professeur Lebedinsky, fournira les premières données expérimentales sur le futur "cosmodrome" lunaire.

La sonde "Luna-13" poursuit avec succès l'exécution de son programme scientifique, annonce également l'agence Tass.

D'autre part, "Luna-13" continue les études entreprises par les sondes soviétiques précédentes et qui portent, entre autres, sur l'intensité du rayonnement corpusculaire du soleil.

Selon les données télémétriques reçues par les stations terrestres, l'appareillage scientifique et les divers systèmes de "Luna-13" fonctionnent normalement. La température et la pression à l'intérieur de l'engin sont maintenues dans les limites prévues.

"Luna-13" a transmis hier une série de photographies qui constituent les fragments d'un vaste panorama lunaire, indique enfin l'agence Tass en ajoutant que les images sont d'une "bonne qualité".

"Le freinage a commencé dès 18 heures 45 minutes dimanche (heure de Moscou) et progressivement la vitesse de la station spatiale est descendue de 2,600 kilomètres-secondes à quelques mètres secondes", précise l'agence.

Après avoir souligné que l'atterrissage de "Luna 13" a été semblable à celui de "Luna 9", l'agence Tass précise que la station spatiale s'est posée en douceur à 21 h. une minute heure de Moscou et dès 21 h. 5 a envoyé son premier signal, annonçant son atterrissage.

DES PERSONNALITÉS RELIGIEUSES DES ÉTATS-UNIS

Comment prendre au sérieux les offres de paix de Johnson?

WASHINGTON. — "Comment pouvez-vous espérer que l'on prenne au sérieux vos appels à la négociation et à un règlement pacifique du conflit vietnamien alors que les forces américaines pratiquent et développent leurs offensives à une période comme celle-ci ? Le monde considère cette dernière étape (les raids sur la région de Hanoï) comme un acte de mauvaise foi", ont écrit hier au président Johnson douze personnalités éminentes de divers cultes.

Après avoir demandé un arrêt des bombardements de la région de Hanoï, ces leaders religieux américains demandent au président que les Etats-Unis prouvent leur sincérité en prenant des initiatives en faveur de la paix sans poser de préalable à Hanoï. "Les forces américaines et sud-vietnamiennes rivalisent avec la terreur et les assassinats du Vietcong en tuant entre deux et cinq civils pour un combattant Vietcong ou nord-vietnamien", ajoutent-ils.

Parmi les signataires figurent l'évêque épiscopalien William Critenden, le Dr Edwin Dahlberg, ancien président du Conseil national des Eglises protestantes et orthodoxes, le prêtre catholique Philip Berrigan S.J., et le rabbin Jacob Weinstein, président de la conférence centrale des rabbins américains.

D'autre part une vingtaine d'ecclésiastiques, venus pour la plupart de Baltimore, ont manifesté hier devant les domiciles du secrétaire d'Etat Dean Rusk et du secrétaire à la défense McNamara, à Washington. Ils protestaient contre l'escalade de la guerre. Ni M. Rusk, ni M. McNamara n'étaient chez eux au moment de la manifestation.

Un journaliste du N. York Times : les raids sur Hanoï ont fait de nombreuses victimes civiles

NEW YORK — "Contrairement à l'impression donnée par les communiqués officiels, une vérification personnelle révèle que les bombardements américains ont causé de nombreuses victimes civiles à Hanoï et ses environs depuis un bon moment".

Ce commentaire est signé par M. Harrison E. Salisbury, rédacteur en chef adjoint du New York Times. Il est daté de Hanoï même dans l'édition de Noël de l'influent quotidien new yorkais. M. Salisbury avait reçu l'autorisation du département d'Etat de se rendre au Vietnam nord et il est arrivé à Hanoï par l'avion de la Commission internationale de contrôle qu'il avait pris à Pnompenh.

"Je ne suis pas un expert en ballistique, déclare M. Salisbury. Mais la vue de plusieurs endroits saccagés et des conversations avec des témoins indiquent clairement que les résidents de Hanoï croient fermement qu'ils ont été bombardés par des avions américains, qu'ils ont vu ces appareils dans leur ciel et que des dégâts ont été sans aucun doute causés au centre de la ville".

La gare de triage de Yenvien et le parc pour camions de Vandien situés au sud de la ville, qui furent deux des cibles des raids effectués les 14 et 15 décembre se trouvent dans des quartiers populeux. Les dépôts de carburant qui se trouvent entre Yenvien et Gialam, eux aussi bombardés, sont aussi dans une région populeuse. Il est fort douteux que des attaques sur ces endroits n'aient pas causé de dégâts et fait des victimes parmi les civils.

ÉLECTIONS LE 29 JANVIER !

Dissolution de la Diète japonaise

TOKYO. — Le premier ministre du Japon, M. Sato, a confirmé qu'il dissoudrait aujourd'hui la Chambre basse du parlement. On tient par ailleurs de sources autorisées que les élections à la Chambre japonaise des représentants, qui compte 467 sièges, se dérouleront le 29 janvier. Ce seront les premières élections qui se tiendront sous le régime de Sato, dont le gouvernement et le parti libéral démocrate ont été accusés de corruption par l'opposition.

Johnson donne sa version des événements qui ont suivi l'assassinat de John Kennedy

NEW YORK. — Le président Johnson, dans une déclaration exclusive accordée à l'hebdomadaire "Newsweek" et publiée dans le dernier numéro de la revue, donne une version des événements survenus à Dallas après l'assassinat du président Kennedy totalement différente de celle qui aurait été rapportée par William Manchester dans son livre "La mort d'un président".

Le président Johnson déclare notamment que les services secrets désiraient qu'il quitte Dallas à bord de l'avion présidentiel "Air Force One" tandis que Mme Kennedy accompagnerait le cercueil de son mari à bord d'un autre avion "Air Force Two". M. Johnson révèle qu'il a lui-même demandé à Mme Kennedy de voyager à bord de l'avion présidentiel pour éviter qu'elle se trouve seule avec le corps du président assassiné et qu'il a par conséquent fait placer le cercueil à bord de "Air Force One".

M. Manchester aurait par contre écrit dans son manuscrit — et c'est là un des passages qui suscitèrent la controverse entre les éditeurs et la famille Kennedy — que Mme Kennedy serait montée d'elle-même à bord de l'avion présidentiel et qu'elle aurait été surprise d'y voir M. Johnson déjà installé.

M. Johnson révèle d'autre part comment et pourquoi il prêta serment à Dallas avant même de regagner Washington. M. Johnson affirme qu'il téléphona à Robert Kennedy, alors ministre de la justice, à Washington et qu'il lui demanda conseil. M. Kennedy lui aurait répondu qu'il pensait personnellement qu'il était préférable qu'il prête serment le plus vite possible, à Dallas, mais qu'il allait se renseigner sur la meilleure procédure à suivre et le rappeler immédiatement. Quelques minutes plus tard, M. Johnson reçut un appel téléphonique de M. Nicholas Katzenbach, alors ministre adjoint de la justice, qui lui conseilla lui aussi de prêter serment sur place. M. Manchester déclare au contraire dans son livre, que Robert Kennedy, terrassé par le chagrin, ne fit aucune recommandation directe à ce sujet à M. Johnson.

D'autres détails

L'hebdomadaire *Newsweek* publie dans son dernier numéro, outre cette déclaration exclusive du président Johnson réfutant la façon dont M. William Manchester relate dans son livre "Mort d'un président" plusieurs des événements survenus à Dallas après l'assassinat, plusieurs révélations qui seraient contenues dans le manuscrit de M. Manchester :

— Madame Kennedy aurait reproché au président de Gaulle, lors des obsèques du président Kennedy, de ne rien faire pour améliorer les relations franco-américaines et lui aurait en outre rappelé combien son mari désirait améliorer ces relations. Mme Kennedy aurait également offert au général de Gaulle une fleur provenant d'un bouquet se trouvant sur le bureau du président à la Maison Blanche. Le soir même, le général de Gaulle, qui était reçu chez l'ambassadeur de France, M. Alphand, aurait parlé de ce geste avec émotion.

— Alors que certaines personnes déclarent que M. Manchester aurait écrit que le président Johnson obligea Mme Kennedy à poser à ses côtés pour la photographie de prestation de serment, *Newsweek* affirme au contraire que M. Manchester rapporte que Mme Kennedy, reconnaissant la nécessité de se tenir aux côtés de M. Johnson comme symbole de la continuité de la présidence, a pris elle-même la décision de figurer sur cette photographie.

Toujours à propos de la prestation de serment, M. Manchester décrirait l'interminable attente du président Johnson et de Mme Kennedy avant que le juge Sarah Hughes arrive pour présider cette cérémonie. Il décrirait également les nombreux changements de position ordonnés à l'assistance par le photographe, changements destinés à éviter de montrer la jupe et les jambes tachées de sang de Mme Kennedy sur la photographie.

— M. Manchester révélerait encore un sujet de friction entre le président Johnson et Mme Kennedy. Le président et Mme Johnson auraient à plusieurs reprises appelé Mme Kennedy "honey", terme d'affection signifiant chérie, ce que celle-ci aurait trouvé profondément enoquant. M. Johnson admet à ce sujet qu'il est très possible qu'il ait appelé Mme Kennedy ainsi mais que c'est un terme fréquemment utilisé au Texas qui lui était venu naturellement.

— M. Manchester révélerait enfin qu'un prêtre catholique aurait pénétré dans la salle d'hôpital de Dallas où se trouvait le corps du président et aurait proclamé qu'il possédait un morceau de la vraie croix. Mme Kennedy aurait été touchée de prime abord mais le prêtre se mit à agiter un sac en papier sensé contenir la relique et commença à consoler la veuve du président de si près et avec tant d'attention qu'il dut être expulsé de la pièce.

ÉCHANGÉE CONTRE UN ESPION !

Libération d'une journaliste ouest allemande en URSS

FRANCFORT — La libération, samedi, par les autorités soviétiques de la journaliste ouest-allemande Martina Kischke aurait été obtenue en échange de celle de l'ancien député social-démocrate au Bundestag, Alfred Frenzel, 67 ans, condamné en 1961 à quinze années de travaux forcés pour espionnage. C'est ce qu'annonce le quotidien progouvernemental "Frankfurter Allgemeine Zeitung."

Cette nouvelle est mise en doute par le journal libéral auquel collaborait Mlle Kischke, le "Frankfurter Rundschau." Selon ce dernier, il semble exagéré que la journaliste, qui n'a pas fait l'objet d'une condamnation, ait été échangée contre Frenzel, qui fut condamné pour avoir fourni des renseignements à la Tchécoslovaquie. Jouissant des deux nationalités allemande et tchécoslovaque, et membre de la commission parlementaire de la défense, Frenzel avait été reconnu coupable d'avoir livré, entre 1950 et 1960, des secrets militaires concernant la défense allemande aux services spéciaux de Prague. Il est actuellement incarcéré au pénitencier de Straubing, en Bavière.

Pour leur part, les services officiels de la République fédérale ont déclaré ne pas être en mesure de confirmer ou d'infirmer cette information avant mardi.

Kiesinger: redéfinir l'Alliance et améliorer les relations avec l'Est

RECKLINGHAUSEN (Rhenanie Westphalie) — "Les objectifs principaux de notre gouvernement pour 1967 sont, sur le plan intérieur, de résorber l'énorme déficit de notre budget, assurer l'essor de notre économie et la stabilité de notre monnaie", déclare le chancelier Kiesinger dans une interview publiée par l'hebdomadaire "Echo Der Zeit", paraissant à Recklinghausen.

Sur le plan de la politique étrangère, indique le chancelier, les objeitifs sont : "Apporter notre participation au maintien de la paix, renforcer et développer notre alliance atlantique, poursuivre nos efforts en vue de l'unification de l'Europe, élargir notre collaboration avec la France, agir en faveur de la détente dans nos rapports avec nos voisins orientaux, développer les rapports humains avec nos compatriotes de l'autre partie de l'Allemagne, tout en veillant au maintien de notre point de vue juridique selon lequel il n'y a qu'un Etat allemand . . . "

Auparavant, le chancelier avait évoqué ce programme point par point. Il avait notamment souligné : "Nous devons procéder à une nouvelle analyse des objectifs et des devoirs de l'Alliance occidentale. Nos relations avec la France et les Etats-Unis exigent une sollicitude particulière".

"Je voudrais essayer, poursuit-il, de faire du traité franco-allemand, plus que jusqu'à présent, un élément de collaboration, et renforcer ainsi l'amitié franco-allemande. J'espère que nous trouverons également dans cette voie de nouvelles possibilités de progresser dans le domaine de la politique européenne".

Après avoir évoqué la question de la réunification de l'Allemagne, M. Kiesinger souligne qu'il "s'agit d'abord de continuer à dissiper, en Europe de l'Est, la peur et la défiance de l'Allemagne".

Parlant ensuite des relations avec l'URSS, le chancelier affirme : "Nous nous efforcerons de nouer des relations diplomatiques avec les Etats du bloc oriental qui le désireront et qui ne les lieront pas à des conditions inacceptables".

Il analyse enfin les relations entre l'Allemagne et la Pologne dans la perspective d'une réconciliation entre les deux peuples". Il est possible dit-il, d'améliorer progressivement nos rapports par la voie des relations économiques et culturelles, d'éliminer la méfiance et de favoriser la solution des questions de frontières dans le cadre d'un traité de paix".

Condamnation de 6 étudiants en Tunisie

TUNIS. — Six peines de prison assorties de sursis et trois acquittements ont été prononcés samedi par le tribunal correctionnel de Tunis devant lequel ont comparu les neuf étudiants tunisiens arrêtés les 15 et 16 décembre derniers à la suite des manifestations estudiantines.

Le tribunal a condamné, avec sursis : M. Khemais Chemmar, considéré comme le responsable des manifestations, à un an et demi de prison, M. Abdelhamid Hermassi, étudiant de 3e année de lettres à un an, M. Mohammed Abdellaziz Krichene, étudiant de deuxième année de sciences économiques, à la même peine ainsi que M. Mohamed Hassine Ezzouzi. MM. Mongi Denguezi et Jalal Eddine Abdeljaouad ont eu chacun deux mois de prison.

MM. Abdeljalil Dachraoul, Salah El Kechaou et Salah Zeghidi ont été acquittés.

Le verdict a été applaudi par près de trois cents étudiants qui ont assisté pendant près de dix heures aux débats.

Chine: nouvelle offensive de la garde rouge ou anniversaire de Mao!

PEKIN — Des camions chargés de joueurs de gongs et de cymbales ont circulé toute la journée de lundi dans Pékin et des milliers de personnes ont défilé aux abords du Comité central.

Mais il restait impossible en fin de soirée de savoir avec certitude s'il s'agissait de manifestations marquant le soixante-treizième anniversaire du président Mao Tsé-toung, ou la pénétration en profondeur de la révolution culturelle dans les établissements industriels et miniers annoncée hier dans l'éditorial du "Jen Min Jih-Pao," ou encore une victoire remportée sur la ligne réactionnaire et bourgeoise représentée, selon les affiches, par le président Liou Choi-chi.

Des rumeurs ont circulé selon lesquelles un poème célébrant l'anniversaire de Mao-Tsé toung a été distribué dans la rue. Si cela était confirmé, ce fait constituerait une victoire pour les gardes rouges qui ont demandé, au cours des derniers mois, par voie d'affiches, que l'anniversaire de Mao Tsé toung devienne une fête légale et fériée.

La presse et la radio se gardent pourtant de toute allusion à l'anniversaire de Mao-Tsé toung dont on ne connait pas officiellement la date de naissance. Selon la plupart des biographes, Mao Tsé toung est né le 26 décembre 1893. D'autres fixent sa naissance à septembre ou à novembre de la même année.

Mao Tsé-toung suivi de son successeur éventuel Lin Piao. (Photo Keystone)

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la nature des défilés d'hier à Pékin, l'impression reste que la plupart des Chinois semblent ignorer que Mao Tsé toung a sans doute eu aujourd'hui soixante-treize ans.

En revanche ces mêmes Chinois savent que leur leader, malgré son âge, conserve une santé relativement excellente puisqu'il s'est montré capable cette année de nager dans le Yang-Tsé, d'assister à une dizaine de réunions, probablement harassantes, sur la place Tien An-Men, sans compter une apparition devant la porte ouest du Comité central au début d'août, de prendre une part active au onzième plénum du Comité central et aux rencontres à l'échelon supérieur qu'entraîna la révolution culturelle.

Selon la plupart des observateurs étrangers, ce bilan démontre que Mao Tsé Toung reste bien le premier responsable de la politique chinoise.

Un hasard qui fait bien les choses veut cependant que cet anniversaire officieux soit l'occasion d'une nouvelle offensive contre le président Liou Chao Chi. Une offensive dont la violence et le caractère public donnent à penser soit qu'elle est la dernière, soit qu'elle témoigne au contraire de la vigueur inattendue de l'opposition.

Non seulement d'innombrables affiches nouvelles critiquant Liou Chao Chi et son épouse Wang Kuang Mei ont été apposées dans Pékin, mais encore des caricatures de ces personnalités sont visibles dans le centre de la capitale. L'un de ces dessins montre Mme Wang Kuang Mei élégamment vêtue et un autre Liou Chao Chi la tête sous un manteau. Dans les légendes, leurs noms sont écrits parfois en caractères ondulés en signe de dérision, pour marquer la faiblesse des adversaires ainsi désignés. Selon certaines rumeurs, le président Liou Chao Chi doit comparaître aujourd'hui devant un "meeting-critique".

Au-delà des rumeurs et des caricatures, c'est un fait que le journal "Ching-Kang Chan" (organe des gardes rouges de l'université Tsing Hua de Pékin), daté du 22 décembre, lance des critiques virulentes dans presque chaque article contre M. Kiou Chao Chi et son épouse — qui fut cet été le chef du groupe de la révolution culturelle à l'université Tsing Hua, ainsi que contre le vice-président du conseil Po I Po et M. Wang Jen Chung, premier secrétaire du parti communiste du centre-sud de la Chine.

Les uns et les autres sont accusés — surtout dans un discours de l'étudiant Kuai Ta Fu, sorte de jeune Robespierre du mouvement — d'avoir soutenu la ligne réactionnaire bourgeoise et suscite des divisions entre les étudiants, (c'est-à-dire entre gardes rouges), entre travailleurs et entre travailleurs et étudiants. Selon un discours de Kuai Ta Fu reproduit dans le journal "la famille Liou est responsable des attaques lancées contre Mao Tse toung, Lin Piao et le groupe du Comité central chargé de la révolution culturelle".

"Trompés par d'autres réactionnaires et par cette famille, certains criaient : "Voilà les monstres", en voyant apparaître les vrais révolutionnaires", ajoutait Kuai Ta Fu.

Le même journal annonce d'autre part l'arrestation d'au moins une vingtaine de jeunes contre-révolutionnaires, dont les trois plus connus sont sans doute Tan Li Fu et Yi Chen Ya (tous deux catalogués "droitistes") et Lai Jui Jui (fils du ministre des matériaux de construction Lai Chi Chi Fa). Selon le journal, ce dernier avait, dans des articles, critiqué le président Mao Tsé toung.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107
J.W. JETTÉ LTÉE
CHAUFFAGE · PLOMBERIE

Du soleil sur votre table avec un vin du Portugal!
Rosé pétillant
FAÍSCA
R.A.Q. No 534-G 26 oz $1.85